

MARIÉ MALGRÉ LUI

PAR
M. PRIGEL



1 fr. 50



Éditions du
Petit Echo de la Mode
1, Rue Gazan, PARIS (IX^{ème})

Publications périodiques de la Société Anonyme du "Petit Écho de la Mode",
1, rue Gazan, PARIS (XIV^e).

Le PETIT ÉCHO de la MODE

paraît tous les mercredis.

32 pages, 16 grand format (dont 4 en couleurs) par numéro

Deux grands romans paraissant en même temps. Articles de mode.

:: Chroniques variées. Contes et nouvelles. Monologues, poésies. ::

Causeries et recettes pratiques. Courriers du Docteur, de l'Avocat, etc.

Le numéro : 0 fr. 40. Abonnement d'un an : 18 fr. 50 ; six mois : 10 fr.

RUSTICA

Journal universel illustré de la campagne

paraît tous les samedis.

32 pages illustrées en noir et en couleurs.

Questions rurales, Cours des denrées, Elevage, Basse-cour, Cuisine,
Art vétérinaire, Jardinage, Chasse, Pêche, Bricolage, T. S. F., etc.

Le numéro : 0 fr. 50. Abonnement d'un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr.

LA MODE FRANÇAISE

Journal de patrons, paraît tous les samedis.

16 pages, dont 6 en couleurs, plus 4 pages de
roman en supplément et un patron spécial dessiné.

Nouvelles, chroniques, recettes, etc.

Le numéro : 0 fr. 75. Abonnement d'un an : 27 fr. ; six mois : 14 fr.

MON OUVRAGE

Journal d'Ouvrages de Dames paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Le numéro : 0 fr. 60. Abonnement d'un an : 14 fr. ; six mois : 8 fr.

LISSETTE, Journal des Petites Filles

paraît tous les mercredis. 16 pages dont 4 en couleurs.

Le numéro : 0 fr. 25. Abonnement d'un an : 12 fr. ; six mois : 7 fr.

PIERROT, Journal des Garçons

paraît tous les jeudis. 8 pages grand format dont 4 en couleurs.

Le numéro : 0 fr. 25. Abonnement d'un an : 12 fr. ; six mois : 7 fr.

GUIGNOL, Cinéma de la Jeunesse

Le plus beau magazine hebdomadaire pour fillettes et garçons.

Le numéro de 52 pages illustrées : 1 franc.

Abonnement d'un an : 45 francs ; six mois : 23 francs.

La COLLECTION PRINTEMPS

Romans d'aventures pour la jeunesse.

Paraît le deuxième et le dernier dimanche de chaque mois.

Le joli volume de 64 pages sous couverture en couleurs : 0 fr. 50.

Abonnement d'un an : 12 francs.

SPÉCIMENS GRATUITS SUR DEMANDE

LISTE DES PRINCIPAUX VOLUMES
PARUS DANS LA COLLECTION

“STELLA”

- Pierre AGUÉTANT : 327. *Les Noces de la terre et de l'amour.*
 Christiane AIMERY : 315. *Mon Cousin de la Tour-Brocard.* — 333. *La Maison qui s'écroule.*
 Mathilde ALANIC : 4. *Les Espérances.* — 56. *Monette.*
 Maria ALBANESI : 334. *Sally et son mari.*
 Pierre ALCIETTE : 246. *Lucile et le Mariage.*
 Théo d'AMBLENY : 299. *Bruyères blanches.*
 Claude ARIELZARA : 258. *Printemps d'amour.*
 Marc AULÈS : 253. *Tragique méprise.* — 288. *Nadia.* — 320. *Fausse route.*
 F. de BAILLEHACHE : 340. *La fiancée infidèle.*
 M. BEUDANT : 231. *L'Anneau d'opales.*
 José BOZZI : 317. *Lendemoins de bal.*
 BRADA : 91. *La Branche de romarin.*
 Yvonne BRÉMAUD : 240. *La Brève Idylle du professeur Maindros.* — 321. *Mammy, moi et les autres.*
 Jean de la BRÈTE : 3. *Rêver et Vivre.*
 André BRUYÈRE : 254. *Ma cousine Raisin-Vert.* — 306. *Sous la Bourrasque.*
 R.-N. CAREY : 230. *Petite May.* — 244. *Un Chevalier d'aujourd'hui.*
 Mme Paul CERVIERES : 229. *La Demoiselle de compagnie.*
 CHAMPOL : 67. *Noëlle.* — 209. *Le Vœu d'André.*
 CHANTAL : 339. *Cœur de Danoise.*
 J. CHATAIGNIER : 342. *Véritable amour.*
 Comtesse CLO : 277. — *L'Inévitable.*
 M. de CRISENOY : 298. *L'Eau qui dort.* — 310. *La Conscience de Gilberte.*
 Eric de CYS et Jean ROSMER : 248. *La Comtesse Edith.*
 Manuel DORÉ : 226. *Mademoiselle d'Heroic, mécano.* — 275. *Une petite reine pleurait.* — 313. *La Fiancée de Ramon.*
 H.-A. DOURLIAC : 261. *Au-dessus de l'amour.* — 280. *Je ne veux pas aimer !*
 Geneviève DUHAMELET : 208. *Les Inépousées.*
 Victor FELI : 127. *Le Jardin du silence.* — 332. *Au delà du pardon.*
 Jacques des FEUILLANTS : 305. *Madame cherche un gendre.*
 Marthe FIEL : 268. *Le Mari d'Émine.*
 Zénaïde FLEURIOT : 213. *Loyauté.*
 Mary FLORAN : 32. *Lequel l'aimait ?* — 63. *Carmencita.* — 83. *Meurtre par la vie !* — 142. *Bonheur méconnu.* — 173. *Orgueil vaincu.* — 200. *Un an d'épreuve.*
 Herbert FLOWERDEW : 322. *Cœur affranchi.*
 Jacques des GACHONS : 148. *Comme une terre sans eau...* — 330. *Rose, ou la Fiancée de province.* — 341. *Le Mauvais pas.*
 Anne-Marie GASZTOWTT : 326. *La Sœur du bandit.*
 Pierre GOURDON : 242. *Le Fiancé disparu.* — 302. *L'Appel du passé.*
 Jacques GRANDCHAMP : 232. *S'aimer encore.*
 Jean HÉRICART : 272. *Les Cœurs nouveaux.*
 M.-A. HULLET : 259. *Seule dans la vie.* — 289. *Les Cendres du cœur.*
 Mrs HUNGERFORD : 319. *Ame de coquette.* — 338. *Doris.*
 Jean JÉGO : 311. *Et l'amour vint...* — 329. *L'Amoureux de Frida.*
 Marcel IDIERS : 308. *Le Mariage de Nelly.*
 René KERVADY : 287. *Cruel Devoir.*

(Suite au verso.)

Principaux volumes parus dans la Collection (suite).

- L. de LANGALERIE : 325. *L'Amour l'emporte.*
H. LAUVERNIÈRE : 271. *En mariant les autres.* — 292. *Un Etrange secret.*
M. J. LEDUIC : 309. *L'Enigme.*
Hélène LETTRY : 265. *Fleur sauvage.*
Yvonne LOISEL : 262. *Perlette.*
Jean MAUCLÈRE : 193. *Les Liens brisés.* — 304. *Le Mystérieux chemin.*
Edith METCALF : 260. *Le Roman d'un joueur.*
Magali MICHELET : 217. *Comme jadis...*
Jeannette MORET : 331. *Josette, dactylo.*
Anne MOUÂNS : 250. *La Femme d'Alain.* — 266. *Dette sacrée.* — 281. *Plus haut !* — 314. *La Buissonnière.* — 337. *Gisèle exilée.*
José MYRE : 237. *Sur l'honneur.* — 335. *Les Fiançailles de Rosette.*
Berthe NEULLIÈS : 264. *Quand on aime...*
Claude NISSON : 297. *A la lumière du bonheur.*
O'NEVÈS : 291. *La Brèche dans le mur.*
Florence O'NOLL : 323. *La Dame d'Avril.*
Charles PAQUIER : 263. *Comme la fleur se fane.*
Marguerite PERROY : 285. *Impossible Amitié.*
Alice PUJO : 2. *Pour lui !*
A. de ROLIAND : 269. *Entre deux cœurs.*
Jean ROSMER : 290. *Le Silence de la comtesse.*
SAINT-CÉRÉ : 307. *Sœur Anne.*
Isabelle SANDY : 49. *Maryla.*
Pierre de SAXEL : 284. *Une Belle-Mère à tout faire.* — 316. *Pour elle !*
Norbert SEVESTRE : 11. *Cyranette.*
Gilberte SOURY : 324. *Maryalls.*
Jean THIÉRY : 312. *Nouveaux venus.*
Marie THIÉRY : 279. *La Vierge d'Ivoire.*
Léon de TINSEAU : 117. *Le Finale de la Symphonie.*
T. TRILBY : 21. *Rêve d'amour.* — 29. *Printemps perdu.* — 36. *La Pelliote.* — 61. *L'Inutile Sacrifice.* — 97. *Arlette, jeune fille moderne.* — 122. *Le Droit d'aimer.* — 144. *La Roue du moulin.*
Maurice VALLET : 225. *La Cruelle Victoire.*
C. de VÉRINE : 255. *Telle que je suis.* — 274. *La Chanson de Gisèle.*
Vesco de KEREVEN : 247. *Sylvia.*
Max du VEUZIT : 256. *La Jeannette.*
Jean de VIDOUZE : 278. *Les Nouveaux Maîtres.*
Adèle VIGES : 336. *La Coupe brisée.*
Patricia WENTWORTH : 293. *La Fuite éperdue.*
H. WILLETTE : 328. *Claire Davril.*
C.-N. WILLIAMSON : 227. *Prix de beauté.* — 251. *L'Eglantine sauvage.* — 300. *Etre princesse !*

== IL PARAÎT DEUX VOLUMES PAR MOIS ==

Le volume : 1 fr. 50 : franco : 1 fr. 75.

Cinq volumes au choix, franco : 8 francs.

C92792

M. PRIGEL

Marié malgré lui



COLLECTION STELLA

Éditions du "Petit Écho de la Mode"

1, Rue Gazan, Paris (XIV^e)

M. P. 1861

M. P. 1861



Commissariat

1861

Bidou

Marié malgré lui

PREMIÈRE PARTIE

Marquise

I

— Il ne me manque plus que deux choses pour être complètement satisfait de mon sort : des amis assortis à notre nouvelle situation et un gendre titré.

Celui qui s'exprime ainsi est un homme d'une soixantaine d'années. Assis dans un confortable fauteuil, au coin d'une cheminée où brille, à l'ancienne mode, un bon feu de bois, il pourrait être dépeint par la description qui figure sur tant de passeports et de cartes d'identité : taille moyenne, corpulence moyenne, bouche moyenne, nez moyen, etc. Oui, au premier coup d'œil, tout paraît moyen chez cet homme qui exprime sans détours les désirs de son ambition non encore satisfaite. Cependant, le physique est trompeur, car il a fallu plus qu'une intelligence et une énergie moyennes pour arriver

au succès dont Désiré Poupart est le principal artisan.

Fils d'un petit entrepreneur de maçonnerie qui mettait souvent lui-même la main à l'ouvrage, Désiré fut élevé tendrement par sa mère, une petite bourgeoise, et durement par son père, qui lui laissa juste le temps d'acquérir une instruction tout élémentaire avant de le mettre aux travaux du bâtiment.

De son apprentissage sous un maître sévère, mais juste, il garda toute sa vie une honnêteté et une habileté professionnelle qui contribuèrent pour une part à ses succès dans les affaires, pendant que la chance qui sembla s'attacher à ses pas transformait ces succès en une réussite qui dépassa les espoirs les plus ambitieux de maître Poupart.

A cinquante-huit ans, plusieurs fois millionnaire, il venait de se retirer des affaires, et, voulant rompre complètement avec son passé besogneux, il abandonna le quartier populeux où il vivait depuis plusieurs années pour venir habiter un délicieux petit pavillon en bordure du Parc Monceau.

Sa vie intime avait été fort simple. Absorbé par son travail et par ses efforts journaliers, Désiré, tant qu'il conserva sa mère devenue veuve assez jeune, ne songea pas à se créer un autre foyer; mais, le jour où cette femme de bien disparut, il sentit quel vide font la douceur et la tendresse féminines qui disparaissent de la vie d'un homme, et il résolut de se chercher une compagne.

Ce n'était pas chose si facile qu'on pourrait le croire. L'entrepreneur de maçonnerie avait, à cette époque, dépassé la quarantaine; il avait ce que l'on est convenu d'appeler une belle aisance, mais l'ha-

bitude du monde lui manquait; il n'avait pas eu le temps de se faire des relations sociales, ni d'acquérir ce vernis de surface qui lui eût permis de chercher une femme dans un milieu social supérieur au sien, car il est temps d'avouer ici une des faiblesses de Désiré Poupart : il voulait s'élever, socialement parlant, et pour cela tenait à épouser quelqu'un appartenant à la bonne bourgeoisie. Ce que ce mot représentait pour lui est peut-être assez vague, mais il y tenait, et là résidait la difficulté, car les milieux de ce genre étaient assez fermés et il ne connaissait personne pouvant l'y introduire.

La guerre, qui éclata à cette époque, mit fin pour un temps à ses perplexités. Il fut soldat presque avec enthousiasme, car il était patriote, et remplit consciencieusement son devoir, avec même une action d'éclat à son actif. Son capitaine étant tombé à ses côtés au moment où sonnait la retraite de sa compagnie, il le releva et l'emporta dans ses bras, sous les balles ennemies, ne le posant à terre que lorsqu'ils furent en sécurité. Mais le pauvre officier ne devait pas profiter de cet acte de dévouement; atteint mortellement, il eut seulement la force de sortir un portefeuille de sa poche en murmurant : « Pour ma femme... Vous lui porterez mon dernier adieu. » Puis il tomba dans le coma dont les ambulanciers ne purent le faire sortir et qui se termina par la mort.

A l'intérieur du portefeuille, Poupart trouva deux photographies : celle d'une femme jeune encore et celle d'une petite fille, puis une lettre portant l'adresse de la femme du capitaine.

A son premier congé, bien que la mission l'effrayât un peu, il se rendit chez M^{me} Leméric

pour lui remettre le dernier souvenir de son mari.

La jeune femme, qui avait appris par la voie officielle la mort du capitaine, l'accueillit avec émotion et reconnaissance lorsqu'il lui eut fait connaître le but de sa visite. Bien qu'il glissât modestement sur son rôle de sauveteur, la veuve en devina tout le dévouement et le remercia chaleureusement, puis lui présenta sa petite fille, une charmante brunette de quatre ans, pleine d'exubérance, que son uniforme attira et qu'il embrassa doucement « de la part de son papa », dit-il avec émotion.

— Puisque tu viens de la part de mon papa, dit-elle, je t'aimerai bien, et il faudra que tu viennes me voir de temps en temps.

La mère s'étant crue obligée de ratifier la naïve invitation, Poupart promit de ne pas oublier de revenir à son prochain congé.

Six mois après, à la suite d'une blessure qui le rendit incapable de rester au front, l'ex-entrepreneur était versé dans le service auxiliaire et venait occuper un poste à Paris. Il se souvint alors de sa promesse à Monique Leméric et vint sonner presque timidement à la porte de la veuve.

Ce fut le point de départ de relations suivies, pendant lesquelles Désiré eut l'occasion de rendre plusieurs services à M^{me} Leméric et de gâter Monique qui lui rendait en caresses ce qu'il lui donnait en plaisirs.

Ce que l'on pouvait prévoir arriva : Poupart songea un jour que la vie aux côtés de la veuve serait douce, qu'elle appartenait à cette bourgeoisie où il désirait tant entrer, et qu'il se sentait capable de lui donner en confort et en tranquillité l'équivalent

de ce qu'elle lui donnerait en considération. Il fit sa demande, et M^{me} Leméric, que l'avenir n'était pas sans inquiéter, puisqu'elle ne possédait aucune fortune, réfléchit que la bonté, l'honnêteté et la situation de fortune de son prétendant pouvaient bien faire passer sur ce que ses manières avaient d'un peu fruste. Elle n'avait jamais beaucoup vécu avec son mari, ne l'ayant pas accompagné aux colonies où sa carrière d'officier d'infanterie coloniale l'appelait sans cesse; elle l'avait pleuré, mais ne se sentait point ce brisement de cœur qui lui eût rendu impossible la fondation d'un nouveau foyer. Elle accepta donc la demande de Poupart, et disons, pour terminer cette partie de notre récit, qu'elle ne regretta jamais sa décision : elle fut heureuse, et Monique aussi; il ne vint pas d'autres enfants, et la fillette resta le centre des affections du nouveau foyer, le mari de sa mère la considérant si bien comme sa propre fille qu'il oublia bientôt qu'elle ne l'était pas réellement.

Elle venait d'atteindre sa vingtième année quand la famille se transporta dans l'habitation du Parc Monceau.

— Oui, répéta M. Poupart, d'un air méditatif : des amis et un gendre titré, voilà ce qui mettrait le comble à ma félicité. Mes projets ne te conviennent-ils pas, mignonne? ajouta-t-il en se tournant vers une des larges fenêtres regardant le Parc Monceau, et dans l'embrasure de laquelle était assise une jeune fille qui regardait distraitemment au dehors.

« Mignonne », l'avait appelée son père; rien ne lui convenait moins que cette appellation, car, en se levant pour s'approcher de son interlocuteur, elle

déploya toute la richesse d'une taille bien au-dessus de la moyenne, et la manière dont elle traversa la pièce était si pleine de grâce et de noblesse naturelles qu'elle n'eût pas déparé une princesse de sang royal.

Rien de mignon non plus dans les traits plutôt forts de son visage, qu'auraient encore accentués des cheveux d'un noir bleu, portés mi-longs, si deux yeux bruns d'une profondeur et d'une douceur incroyables n'étaient venus les adoucir merveilleusement, ainsi, du reste, que le sourire qui éclairait le visage lorsque les lèvres, sérieuses d'habitude, s'entr'ouvraient sur des dents irréprochables.

— Tes projets, père, dit-elle en s'asseyant, seront peut-être plus difficiles à réaliser que tu ne le penses : les vrais amis sont rares, et il nous faudra probablement nous contenter de banales relations avec de presque inconnus. Quant à un gendre, rien ne presse, et pourquoi l'exiges-tu titré ? Tu sais mieux que moi que la noblesse du nom et celle de l'âme ne vont pas toujours ensemble et que ce sera surtout cette dernière que je rechercherai.

— D'accord, d'accord ; mais les deux peuvent très bien se trouver réunies. Je considérerai comme le couronnement de ma carrière le fait de mettre ta main dans celle d'un noble authentique.

— Qui nous regardera sans doute du haut de sa grandeur.

— Pourquoi ? Ta mère est de bonne famille, tu es la fille d'un officier : vous ne déparerez aucune famille, et, moi, on m'acceptera par-dessus le marché, car c'est moi qui ai le sac !

— Oh ! père, quelle vilaine expression ! Du reste,

je n'accepterai jamais que mon mari te considère comme le banquier de la famille.

— Ne t'emballe pas, petite. Tu es jeune, tu ne connais pas la vie; mais, moi, j'ai beaucoup vécu, je ne me fais plus d'illusions. Mon gendre pensera sans doute quelquefois que je suis commun, que je manque d'éducation, que je me montre « parvenu », mais il ne le dira pas tout haut, car il aura soit du cœur, soit de l'intelligence, peut-être les deux, je te le souhaite. Dans le premier cas, il se taira pour ne pas nous peiner; dans le second, il comprendra facilement, ainsi que le dit la pittoresque expression populaire, « de quel côté son pain est beurré ». S'il fallait scruter la pensée intime de ceux qui nous entourent, la vie deviendrait impossible. Qu'on ne te rende pas malheureuse, c'est la seule chose qui comptera pour moi.

— Qui est malheureuse? Pas Monique, j'espère! dit une voix gaie, celle d'une femme d'un certain âge qui pénétrait en ce moment dans le salon où se tenaient les deux interlocuteurs.

— Oh! non, maman, rassure-toi : papa se préparait seulement à maudire son futur gendre s'il ne me rendait pas heureuse.

— Ah! c'est du mariage de Monique que l'on parle? C'est grave. Laissez-moi m'asseoir pour discuter cette grande question.

— Il n'y a rien à discuter pour le moment, ma chère amie, mais cela viendra; nous n'avons ni l'un ni l'autre l'intention de laisser vieillir notre fille dans le célibat. Il nous faudra donc commencer par nous faire des relations; si nous continuons à vivre comme par le passé, les épouseurs continueront aussi à briller par leur absence.

— Se faire des relations, ce ne sera peut-être pas très facile. Après la mort du père de Monique, j'ai cessé de rendre visite aux autres femmes d'officiers; du reste, la vie militaire n'étant qu'un déménagement perpétuel, il y a longtemps, sans doute, qu'elles sont éparpillées aux quatre coins de la France.

— Je le crois comme toi, ma chère amie, et je n'ai jamais songé à renouer avec l'armée; mais Monique a eu, au couvent des « Dames Noires », de nombreuses compagnes qu'elle retrouve chaque année à la retraite des anciennes élèves : elle pourrait en inviter quelques-unes à venir la voir, maintenant que notre installation ne laisse rien à désirer. Les filles ayant appris le chemin de notre maison, les mères suivraient bientôt. Il y a aussi les œuvres paroissiales : vous êtes pieuses toutes les deux, ce sera une bonne action et une distraction pour vous, en même temps, de vous joindre à celle des Dames visiteuses ou à celle où l'on travaille pour les églises. C'est généralement dans la bonne société que se recrutent leurs membres : vous y ferez des connaissances qui en vaudront la peine; vous êtes toutes les deux distinguées et bien éduquées, puis, ce qui ne gêne rien, au contraire, vous pouvez être généreuses. Vous serez vite recherchées, soyez sans crainte; quant à moi, comme je le disais tout à l'heure à Monique, on m'acceptera par-dessus le marché.

— Ta dernière réflexion suffirait à gâter pour moi tout le reste de ton plan ! protesta M^{me} Poupart avec chaleur. Tu possèdes assez de qualités et de valeur morale pour être non pas seulement toléré, mais aussi désiré dans n'importe quel milieu.

— Ta, ta, ta, ne nous faisons pas d'illusions : je me connais ; ne discutons donc pas ce point particulier et dites-moi seulement si mon plan n'est pas excellent.

— L'avenir peut seul nous l'apprendre, fit Monique.

— Je crois qu'il réussira, affirma sa mère : la clef d'or ouvre bien des portes. Mais est-il donc si nécessaire de rompre la chère intimité dans laquelle nous avons vécu si heureux tous les trois, ne nous souciant pas de nouer des relations avec ceux que la vie mettait en contact avec nous ? En ouvrant ta porte à des étrangers, mon ami, tu vas l'ouvrir aussi à la médisance, à l'envie, à l'hypocrisie, aux propos mensongers, à tous les vices qui se cachent sous l'apparence trompeuse d'un sourire amical, d'une poignée de main chaleureuse.

— Eh bien ! nous ne laisserons pas tous ces gens pénétrer dans notre intimité, et quand nous aurons réussi à bien marier Monique, nous vivrons de nouveau seulement les uns pour les autres.

— Mais je ne suis pas du tout pressée de me marier ! protesta la jeune fille.

— Taisez-vous, Mademoiselle ! dit en riant M. Poupart. Vous n'avez pas voix au chapitre, et si vous n'êtes pas pressée de vous marier, moi, je le suis... d'être grand-père.

II

Une après-midi de la semaine suivante, Monique, assise à sa place préférée, dans l'embrasure de la fenêtre, travaillait à un délicat ouvrage à l'aiguille. Son regard, abandonnant de temps à autre le fin tissu, se portait sur le Parc qui lui faisait vis-à-vis; il n'offrait guère de distractions, cependant, car il était presque désert, le temps se montrant peu propice à la promenade : une brume assez épaisse, comme on en voit souvent en novembre, transformait les massifs en grosses boules grises, et les arbres, dépouillés de leurs feuilles, prenaient une vague apparence de squelettes gigantesques aux bras étendus.

La jeune fille, à ce spectacle qui manquait de gaieté, sentait une sorte de mélancolie l'envahir. Elle regrettait vivement le doux soleil de la veille, dans les pâles rayons duquel s'était ébattu tout un peuple enfantin dont elle avait pris plaisir à surveiller les jeux.

— Maman, s'écria-t-elle tout à coup, voilà papa qui descend d'un taxi. Il est soutenu par un monsieur et paraît marcher avec difficulté.

M^{me} Poupart, qui tricotait paisiblement près du feu, sursauta.

— Un accident, sans doute ! dit-elle.

Et, abandonnant précipitamment aiguilles et laine, elle courut vers le vestibule où son mari pénétrait juste à ce moment, s'appuyant sur le bras d'un jeune homme.

— Qu'y a-t-il, mon ami? Tu es malade, blessé?

— Rien de grave, rassure-toi. Laisse-moi m'asseoir, et je vais te conter cela.

Son compagnon l'installa dans un fauteuil, puis, se redressant, se trouva face à face avec Monique qui s'était naturellement élancée vers son père. Un éclair rapide d'admiration passa dans ses yeux, puis il s'inclina respectueusement devant la jeune fille.

— C'est ma fille, dit sans façon le blessé.

Puis, montrant M^{me} Poupart :

— Et voici ma femme...

— ... Qui vous est bien reconnaissante, fit cette dernière, de l'obligeance que vous avez montrée envers son mari.

— Oh! protesta l'étranger, qui s'était incliné de-rechef à la double présentation, ce ne sont pas vos remerciements que je mérite, mais plutôt vos reproches, puisque c'est moi qui suis la cause de l'accident de votre mari. J'ai la mauvaise habitude de lire mon journal en marchant, et, cette après-midi, je me livrais à ce passe-temps, si absorbé dans un article intéressant que je ne vis pas votre mari arrêté au bord du trottoir et vins le heurter si brusquement qu'il perdit l'équilibre.

— J'attendais une accalmie dans la circulation pour traverser la chaussée, interrompit M. Poupart, et j'avais un pied en l'air pour m'élancer, c'est pour cela que je suis tombé si facilement.

— Je m'excusai en le relevant, continua l'inconnu, et, comme il éprouvait une vive douleur dans le pied gauche, j'appelai un taxi et me fis un devoir d'y monter avec ma victime pour la ramener chez elle. Comme vous le voyez, Mesdames,

c'est ma fâcheuse habitude qui est cause de tout le mal.

— Bah ! dit M. Poupart avec bonhomie, il n'y a rien de grave : une simple entorse, probablement ; avec un bandage bien serré et quelques jours de repos, je serai vite sur pied.

— Vous voudrez bien me permettre de venir prendre de vos nouvelles ? Je suis le marquis de Villomé, à Paris pour quelque temps, après un assez long séjour en Afrique, et je serais heureux de savoir si ma maladresse n'a pas eu de suites fâcheuses pour monsieur...

— Poupart, termina l'ex-entrepreneur, qui était au septième ciel. Je serai..., nous serons heureux de faire plus ample connaissance avec vous.

— Quel jour pourrai-je me présenter pour ne pas déranger ces dames ?

— Le mercredi et le samedi, nous sommes toujours chez nous, répondit M^{me} Poupart.

— A bientôt, alors, fit, en s'inclinant devant les deux femmes, M. de Villomé, à qui sa victime serra chaleureusement la main.

La porte était à peine refermée derrière le visiteur, que reconduisait une domestique, que M. Poupart s'écria avec jubilation :

— Quelle veine !

— Eh bien ! papa, si tu appelles cela de la veine, tu as le caractère bien fait ! Attraper une entorse mérite généralement une exclamation tout opposée !

— Qui te parle de mon entorse, fillette ? La veine, c'est la brillante connaissance que nous venons de faire grâce à elle. Un marquis, pensez un peu ! un vrai noble qui demande à renouveler sa visite : c'est le commencement de nos relations

avec l'aristocratie ! Il est charmant, ce jeune homme : beau garçon, élégant, distingué. Ne trouves-tu pas, « Bobonne » ?

M^{me} Poupart fronça le sourcil : elle détestait cette appellation, et son mari le savait si bien qu'il fallait qu'il fût fort excité pour s'oublier à l'employer. Elle répondit donc assez froidement :

— Oui, il est bien ; mais ne t'emballe pas : nos relations avec lui-se borneront probablement à une unique visite faite pour prendre de tes nouvelles et que la plus stricte politesse l'oblige à faire. En tout cas, il serait beaucoup plus sage de penser à soigner ton pied, au lieu de discourir sur M. de Villomé et sur nos relations problématiques avec lui.

M. Poupart ne répliqua pas et se laissa docilement soigner, tout en se disant en lui-même :

« On tâchera qu'il vienne plusieurs fois. J'ai bien vu qu'il trouve Monique bien ; s'il est célibataire, on ne sait pas ce qui peut arriver... »

Quant à la dite Monique, le jeune homme avait produit sur elle une bonne impression que son titre de marquis ne pouvait qu'accentuer à la réflexion, car nous avons beau être en pleine démocratie, les titres ont peut-être plus de valeur que jamais.

III

L'après-midi du mercredi de la semaine suivante vit la famille Poupart, sous les armes, réunie dans le salon.

L'entrepreneur, comptant sur la visite de M. de Villomé pour ce jour-là, avait exigé que sa femme et sa fille fissent toilette.

— Que diable ! avait-il dit, on ne reçoit pas un marquis comme on reçoit sa couturière !

Pour lui être agréables, les deux femmes avaient obéi, Monique pas fâchée, au fond, de se montrer sous une apparence favorable. Seulement, comme le goût ne leur manquait pas, elles avaient su rester dans la note juste : la robe de crêpe de Chine châtaigne, égayée par une pointe de vraie dentelle, que portait M^{me} Poupart était juste ce qu'il fallait pour la circonstance ; quant à Monique, une robe en drap souple et satiné d'un gris très doux accentuait encore sa distinction naturelle, tandis que le soupçon de rouge qui en garnissait le corsage avivait la matité de son teint que ni poudre ni fards ne déshonoraient.

La note dominante de la pièce où se trouvait réunie la famille était le confort ; M^{me} Poupart tenait sans doute de la longue lignée de bourgeois dont elle descendait le talent très agréable de rendre tout confortable autour d'elle.

Lorsqu'il avait été question d'acheter des meubles pour la nouvelle installation, le millionnaire, qui ne se faisait pas illusion sur lui-même et comprenait les lacunes laissées en lui par son éducation rudimentaire, avait donné carte blanche à sa femme et à sa fille. Celles-ci avaient été assez embarrassées quand il s'était agi du salon : le meubler d'un faux style Louis XIII ou Empire ne leur plaisait guère, elles détestaient les imitations ; acheter de l'authentique était au-dessus de leur compétence. Elles se décidèrent donc tout simplement pour un

style moderne, mais du moderne aux tons sobres, aux bois sans raideur exagérée, et eurent bientôt une pièce charmante dont la note dominante fut un ton gris trianon, relevé de-ci de-là d'une touche de vert. Un beau bronze sur la cheminée, des jardinières en vieille faïence disséminées aux bons endroits et toujours garnies de fleurs ou de plantes vertes, des bibelots rares dans une vitrine complétaient heureusement l'ameublement. C'était une pièce où l'on se trouvait bien et qui plaisait à l'œil.

Ce fut l'impression que ressentit M. de Villomé lorsque, vers cinq heures, il pénétra dans la pièce que la lumière des ampoules électriques artistement voilées rendait plus charmante encore, et vint s'incliner devant la maîtresse de maison.

Lorsqu'on eut suffisamment parlé de l'amélioration survenue dans l'entorse de M. Poupart, on se rejeta sur la température, cet éternel sujet de conversation entre des gens qui ne se connaissent pas.

On déplora la brume, la pluie qui s'obstinait à tomber depuis plusieurs jours; on maudit la mauvaise saison.

— Mais Mademoiselle n'est peut-être pas de notre avis, dit le marquis, s'adressant à Monique, car l'époque des frimas est aussi par excellence celle des distractions mondaines de toutes sortes, celle des bals, entre autres, et vous aimez sans doute la danse?

— Nous sortons fort peu, Monsieur; nouvellement installés ici, nous n'y connaissons personne. Du reste, je sais à peine danser.

— C'est presque incroyable, à l'époque où nous vivons; mais cela repose d'entendre dire à une jeune fille qu'elle ne danse pas.

— Pourquoi donc? intercala M^{me} Poupart.

— Parce que la danse est devenue une véritable maladie moderne, et le dicton qu'en France tout finit par des chansons devrait être changé : on devrait dire que chez nous tout finit par des danses. Nos pauvres parlementaires, toujours inquiets de la tête des contribuables devant les nouveaux impôts dont on les inonde, pourraient reprendre courage en se murmurant les paroles de Mazarin, un peu modifiées : « Ils dansent, donc ils paieront! »

— Je ne danse pas, moi, fit M. Poupart, mais je paye quand même.

— Et vous, Monsieur, allez-vous beaucoup dans le monde?

— Non, Mademoiselle. Célibataire, et avec, comme seule installation, une chambre d'hôtel, je ne puis me faire de relations sérieuses. Je ne suis, du reste, à Paris qu'en passant; ma véritable demeure est le château de mes pères, où j'ai passé mon enfance et ma jeunesse.

— Est-ce loin d'ici?

— Oh! oui, Monsieur : dans le Dauphiné, berceau de la race des Villomé. C'est dans cette région pittoresque que j'ai toujours vécu, élevé en majeure partie par ma mère, car je n'avais que dix ans lorsque mon père est mort; mais sa tendresse clairvoyante a su remplacer celle qui me manquait si tôt, et je n'aurais jamais songé à courir le monde si je n'étais devenu tout à fait orphelin voilà plus de deux ans. Etre seul où l'on a toujours été deux est intolérable les premiers temps, et il m'a fallu quitter ma demeure pour m'arracher à la hantise qui me faisait voir partout celle que je ne dois plus revoir ici-bas.

« J'entendis parler d'une mission en Afrique pour laquelle on recherchait un secrétaire-dessinateur; l'exploration devait durer de quatre à cinq ans. Je m'offris et j'eus la chance d'être accepté.

— Vous avez été de retour plus tôt que vous ne le pensiez, alors?

— Hélas! oui, Madame, car, après avoir suivi l'expédition pendant un an, je fus pris des fièvres du pays, qui m'obligèrent à m'arrêter chez les Pères d'une Mission. Ma guérison complète ne pouvant s'obtenir que par un retour en Europe, je repris, dès que je le pus, le chemin de la France.

— Comme vous avez dû regretter ce contretemps!

— Plus que je ne saurais le dire, Mademoiselle. Quand je songe aux randonnées manquées dans les savanes sans limites, aux cours d'eau tumultueux sur lesquels je n'ai pas fait bondir mon canot, aux spectacles inoubliables que les couchers de soleil me préparaient, aux forêts dont je n'ai pu contempler l'exubérante végétation, je maudis ces fièvres traîtresses qui guettent les Européens au détour du chemin pour leur faire payer leur audace vis-à-vis de la terre africaine, dont seuls les fauves peuvent fouler impunément le sol.

M. de Villomé s'était exprimé avec chaleur, et son évocation poétique avait été fort goûtée de Monique et de sa mère. Quant à M. Poupert, il pensait que, quand on craint d'être malade, on fait beaucoup mieux de rester chez soi; mais il n'en dit rien, et la conversation continua quelque temps sur ce ton. Puis on prit une tasse de thé; et cela mit une certaine intimité entre ces quatre personnes si dissemblables, pourtant.

Ce fut le début de rapports que les plus ambitieux désirs de M. Poupart n'avaient prévus ni si rapides ni si complets. M. de Villomé, plaidant sa solitude de provincial, demanda qu'on l'autorisât à revenir voir si la guérison de sa victime était complète.

On lui répondit qu'il serait toujours le bienvenu, et il profita de l'autorisation. Les semaines qui suivirent le virent revenir plusieurs fois.

Un jour, il sollicita l'honneur d'accompagner la famille à l'Opéra, en apportant une loge pour la représentation d'*Hérodiade*, que Monique, très bonne musicienne, avait manifesté le désir d'entendre. L'autorisation lui en ayant été gracieusement accordée, il se montra fin connaisseur et discuta avec la jeune fille les mérites de l'œuvre de Massenet.

Celle-ci goûta profondément la musique si belle et si puissante, chef-d'œuvre du Maître. Elle n'était pas blasée, n'étant allée que rarement au théâtre depuis sa sortie du couvent.

Car Monique n'était point une jeune fille exigeante, et ses compagnes de pension la jugeaient très peu moderne parce qu'elle se plaisait aux travaux de l'intérieur et apprenait avec plaisir, de sa mère, cette science domestique toujours utile, dans tous les milieux.

L'esprit de Monique n'était point, cependant, en retard sur son temps; elle avait passé ses deux « bacs » avec succès, voulait bien ce qu'elle voulait et aimait à faire parade d'une certaine indépendance; seulement, son cœur excellent, son esprit très juste l'empêchaient de forcer la note. Elle était toujours prête à faire passer le bon plaisir de ses

parents avant le sien ; l'occasion, il est vrai, s'en présentait rarement, ceux-ci n'ayant qu'un but : lui être agréables.

Depuis sa sortie du couvent, la jeune fille se sentait un peu isolée. Elle n'avait conservé de relations qu'avec deux de ses compagnes des « Dames Noires », et c'étaient des relations épistolaires, car l'une et l'autre habitaient la province. Des amies de son âge lui manquaient. De plus, ni M. Poupart, à l'instruction rudimentaire, ni M^{me} Poupart, dont l'instruction datait d'une époque où le brevet élémentaire était considéré comme un diplôme de hautes études, n'étaient capables de se hausser au niveau intellectuel de leur fille.

Pour ces deux raisons, Monique appréciait, plus qu'une autre jeune fille ne l'eût peut-être fait, ses rapports avec M. de Villomé, le premier jeune homme qu'elle fréquentât et qui avait, il faut le reconnaître, tout pour lui plaire. Elle appréciait doublement des visites qui venaient rompre la monotonie de son existence, car on n'avait pas encore mis à exécution les plans de M. Poupart qui ne semblait, du reste, plus aussi désireux d'attirer chez lui une nombreuse société. Il s'en serait bien gardé, le brave homme ! Donner des rivales à Monique au moment où le marquis de Villomé paraissait séduit par son charme, c'eût été de la dernière imprudence ! Tout marchait selon ses secrets désirs, et quelquefois, quand il était seul, il se frottait les mains, geste qui lui était familier, et murmurait :

— Eh ! eh ! Elle pourrait bien devenir marquise ! Pourquoi pas ?

IV

Deux mois plus tard.

M. Poupart ne tient pas en place; il va de la salle à manger au salon, du salon au vestibule, revient dans le salon, s'approche de la fenêtre pour regarder dans la rue, murmure : « Je me demande ce qu'elles peuvent faire ! » Puis il essaye de lire le journal, mais rien ne semble pouvoir l'intéresser; il l'abandonne pour retourner à la fenêtre, tambourine sur les vitres, s'impatiente : « Où ont-elles bien pu aller ? »

« Elles », c'est sa femme et sa fille, sorties pour faire des courses. Enfin, il les aperçoit, elles entrent; il se précipite, arrive en même temps qu'elles dans le vestibule.

— Comme vous avez été longtemps !

— Mais non : il n'est que cinq heures et demie ! font-elles toutes deux à la fois.

Puis, regardant son mari, M^{me} Poupart lui trouve un si drôle d'air, mélange d'agitation et de triomphe, qu'elle interroge :

— T'est-il arrivé quelque chose d'extraordinaire ?

Il les entraîne au salon et, d'une voix exultante :

— Devinez !

Mais il est bien trop pressé de parler pour leur laisser le temps d'émettre des suppositions et, sans même attendre une réponse, il s'écrie :

— Le marquis de Villomé a demandé la main de Monique !

Les deux femmes tressaillent; elles ne sont peut-être pas absolument surprises, depuis quelques jours l'attitude de M. de Villomé s'étant faite assez significative; mais il y a un abîme entre une possibilité et une certitude. Aussi, très émue, la mère interroge :

— Il est venu lui-même? Quand?

— Cette après-midi, juste après votre départ. Il m'a demandé un entretien particulier. Je lui ai répondu qu'il tombait bien, puisque j'étais seul à la maison.

« Il s'est alors excusé de faire une démarche délicate qu'il n'avait personne à qui confier. Il m'a expliqué en termes choisis que, séduit dès le premier jour par le charme de Monique, il avait éprouvé le désir de la connaître davantage, et, « vous le savez mieux que moi, a-t-il ajouté, la « connaître, c'est l'aimer! M'est-il permis d'espérer qu'elle voudra bien accepter mon amour et « devenir marquise de Villomé? »

— Il ne craint pas de faire une mésalliance?

— Tu me fais rire avec ta mésalliance! Nous ne sommes plus au temps où l'union d'un noble et d'une roturière s'appelait ainsi.

« Qui oserait dire que Monique, charmante, instruite, distinguée, fille d'un officier mort pour la France et pourvue de deux millions de dot, sans compter les espérances, n'est pas un bon parti pour M. de Villomé, tout marquis qu'il soit? »

— Merci de tes compliments et de tes généreuses intentions, mon cher papa, mais dis-nous vite ce que tu as répondu.

M. Poupart hésita un instant, car il venait de protester contre le mot « mésalliance » employé par

sa femme, alors que ses premières paroles, en réponse à la demande du marquis, avaient presque impliqué la même chose.

— Vous ne savez peut-être pas, lui avait-il dit, que je suis le fils de mes œuvres, simple entrepreneur qui fit sa fortune dans la bâtisse et qui n'a, en fait d'armoiries, qu'une truelle et un marteau?

Son interlocuteur eût pu lui répondre que s'il ne l'avait su il l'aurait deviné; mais il avait trop de tact pour cela et il se contenta de répondre que le travail avait aussi sa noblesse et qu'il avait toujours estimé ceux qui réussissent par leurs propres moyens, et que, du reste, étant sans famille proche, il n'avait de comptes à rendre à personne.

Passant cette partie de l'entretien sous silence, l'ex-entrepreneur contenta la curiosité de Monique en lui disant qu'il avait remercié M. de Villomé de l'honneur qu'il leur faisait et lui avait demandé quelques jours de réflexion.

— ... Bien que, ajouta-t-il, les réflexions me semblent toutes faites : on ne refuse pas le marquis de Villomé.

— Je trouve, au contraire, qu'il y a ample matière à réflexions, car enfin nous ne connaissons du marquis que ce qu'il nous en a dit lui-même, fit M^{me} Poupart. Il ne nous a pas caché qu'il ne connaît personne à Paris : qui pourra, alors, nous donner des renseignements sur son compte? Nous ignorons tout de lui : son âge, ses opinions religieuses, son état de fortune.

— Tu me crois donc bien peu sérieux pour me supposer capable de donner Monique sans plus amples renseignements?

— Et où les prendre? interjeta M^{me} Poupart.

— Laisse-moi finir, ma bonne amie ! fit son mari, avec quelque impatience. Lorsque nous avons eu parlé sentiment, nous avons causé affaires. M. de Villomé m'a avoué franchement qu'il n'est pas riche : le château et ses dépendances, de quoi y vivre simplement, voilà toute sa fortune. Puis, allant ensuite au-devant de nos légitimes exigences, il m'a donné l'adresse de son notaire :

« — Je ne puis, m'a-t-il dit, vous indiquer quelqu'un à Paris qui me connaisse suffisamment pour répondre de moi ; mais M^e Nicolle est le notaire de ma famille depuis de longues années, il m'a vu naître et connaît l'état de mes affaires : écrivez-lui, il vous renseignera sur ce que vous pouvez désirer connaître à mon sujet. Voici aussi le nom du curé qui dessert la petite paroisse voisine du château ; il m'a fait faire ma première communion, enseigné les premiers éléments du latin et jamais perdu de vue jusqu'à mon départ pour l'Afrique : il peut donc vous parler de moi en connaissance de cause.

« Eh bien ! cela vous suffit-il, madame la Prudence ? »

— Oui, mais à condition que tu écrives aux adresses indiquées.

— Demain, j'irai trouver mon notaire et, le mettant au courant de la situation, le prierai d'écrire à son collègue et à M. le curé.

— Pourquoi ne leur écris-tu pas toi-même ?

— Parce que l'on répond bien plus franchement à des tiers qu'aux intéressés ; puis il vaut mieux que notre nom ne paraisse pas : si, par hasard, le mariage ne se faisait pas, nous restons ainsi des anonymes, ce qui évite tout commentaire. Qu'en

dis-tu, Monique? Tu es bien silencieuse; tu ne nous as pas encore dit ce que tu penses de cette demande. Tu es pourtant la principale intéressée!

— J'en suis tout émue; pense donc, père : ma première demande en mariage! Cela va m'obliger à réfléchir, à scruter mon moi intime. C'est si grave d'engager toute sa vie par un simple mot!

— Ne te mets pas martel en tête, ma chérie, avant que nous ayons reçu des renseignements favorables, fit M^{me} Poupart en embrassant tendrement sa fille; c'est plus prudent. Je ne voudrais pour rien au monde qu'un chagrin fût pour toi le résultat de cette demande en mariage.

— Je ne crois pas qu'une désillusion soit à craindre, dit M. Poupart. Rêvez donc à votre beau marquis, petite fille, et venez embrasser votre papa qui sera si fier que son travail ait contribué à mettre une couronne sur vos cheveux noirs!

M. Poupart avait raison : les renseignements furent aussi bons que pouvaient le désirer les parents les plus exigeants.

Les deux correspondants, avec un ensemble vraiment convaincant, parlaient de la jeunesse studieuse du prétendant, des principes d'honneur dans lesquels il avait été élevé; ils louaient sa haute intelligence et son dévouement filial. Le notaire confirma les dires du marquis au point de vue financier et s'appesantit sur la haute noblesse de la famille de Villomé.

Le curé, lui, parla de la noblesse morale de son ancien élève et de ses sentiments chrétiens qui en faisaient un pratiquant convaincu.

Tous deux semblaient étonnés du retour en

France du marquis, mais cela ne retint pas l'attention des parents de Monique.

— Tu vois « Bobonne », s'écria M. Poupart, dans son excitation, quand il reçut ces renseignements, j'avais raison; es-tu satisfaite? Nous avons découvert le merle blanc.

— C'est presque trop beau pour être vrai, lui répondit sa femme avec une vague inquiétude qu'elle ne pouvait s'expliquer, car que pouvait-on reprocher à M. de Villomé? Absolument rien, même pas le soupçonner d'être un coureur de dot, puisqu'il avait demandé la main de Monique avant de savoir si son beau-père la doterait.

En ceci, elle se faisait des illusions; dès le début de leurs relations, pendant les quelques instants où M. Poupart s'était trouvé seul avec le marquis, il avait trouvé le moyen de glisser dans la conversation qu'en mariant Monique il lui donnerait deux millions; il trouvait tout naturel que le prétendant éventuel sût que, s'il apportait un titre dans la corbeille, il y trouverait la fortune en compensation.

Il ne restait plus qu'à attendre la décision de la jeune fille. Elle hésita un peu, troublée à l'idée de fixer à jamais sa destinée. Pas assez éprise du marquis pour l'accepter avec enthousiasme, trop attirée vers lui, cependant, pour le repousser sans raison. Et, des raisons, elle n'en trouvait que pour la pousser vers ce mariage: M. de Villomé lui était sympathique, les renseignements reçus garantissaient sa valeur morale et ses sentiments religieux, il était bien physiquement, et enfin il lui apportait un beau nom et une couronne de marquise, ce qui compte pour quelque chose quand on a vingt ans et que l'on s'appelle tout simplement Leméric.

Elle prononça donc le « oui » qui la fiançait et que M. Poupart accueillit avec des transports de joie, embrassant sa femme, embrassant sa fille et prodiguant les « Bobonne » et les « Fiffille » avec une si grande fréquence qu'il finit par s'attirer une verte rebuffade de sa femme, ce qui calma un peu son exubérance.

Le lendemain, Monique avait au doigt un superbe saphir, en attendant les bijoux de famille, restés en Dauphiné et que l'on ferait remonter plus tard. Elle eut aussi, pendant les semaines qui suivirent, un parfait fiancé qui, pour lui donner une preuve de son amour et répondre à la générosité de M. Poupart qui versait deux millions au contrat sans aucune restriction blessante pour son futur gendre, lui fit donation de son château, dans le cas où il viendrait à mourir sans enfant.

V

Le mariage religieux de Monique fut célébré par un doux matin d'avril, sous la caresse d'un printanier rayon de soleil.

Trois voitures suffisaient pour contenir toute la noce, la suite se composant seulement de ses deux amies de province, qui lui servaient de demoiselles d'honneur, accompagnées par deux connaissances de cercle du marié qui avait pour témoin le comte de Saint-Yves, cousin éloigné venu à Paris pour la circonstance. Le témoin de Monique était un Américain, presque un inconnu, mais représentant

le frère de M^{me} Poupart, son seul parent, résidant à New-York.

Quand il avait été question de choisir un témoin, M. Poupart avait tout de suite dit :

— Il faut demander à l'oncle de Monique de venir lui en servir.

Cet oncle, qui avait quitté la France dans sa jeunesse pour chercher fortune dans le Nouveau Monde et y avait effectivement réussi, était venu en France avec sa femme et sa fille, quelques années auparavant. Homme d'affaires, lui aussi, il avait beaucoup apprécié son beau-frère et avait promis de revenir de temps à autre voir sa famille française. Trois ans plus tard, il avait eu la douleur de perdre sa femme et sa fille dans un terrible accident de chemin de fer. Aussi répondit-il à l'affectueuse demande de sa sœur par un refus, ne se sentant pas le courage de participer à une fête de famille où il voulait cependant être représenté. Il demandait qu'on acceptât à sa place son jeune ami et associé, Mr. Bolton, qui serait justement en France à l'époque du mariage et porterait son cadeau aux jeunes époux.

Inutile de dire qu'on avait accepté, et, deux jours avant, Mr. Bolton s'était présenté chez les Poupart, amenant avec lui une magnifique auto, le présent de l'oncle d'Amérique.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux dans une des chapelles latérales de Saint-Augustin. Monique, dans ses blancs atours, semblait un beau lis dont elle avait la fierté et la pureté; elle pria Dieu de tout son cœur pour qu'Il lui donnât les grâces nécessaires à son nouvel état.

Il n'y eut pas de défilé à la sacristie. Ce fut, il faut l'avouer, une goutte d'amertume dans la coupe de miel de M. Poupart, que ce manque de relations de son gendre; il eût été si fier de recevoir les poignées de mains, les félicitations de l'aristocratie parisienne! Il espérait bien, toutefois, que ce n'était que partie remise et que dans le Dauphiné, terre ancestrale des Villomé, il aurait d'amples dédommagements.

Un délicat déjeuner à la maison de la mariée, une promenade à Versailles, que les deux demoiselles d'honneur ne connaissaient pas, et les invités se séparèrent.

Les jeunes mariés partaient le soir même pour leur voyage de noces, dont le but était l'Espagne; mais, comme ni l'un ni l'autre ne connaissaient le Midi de la France, ils avaient l'intention de le visiter en passant.

Leur train quittait Paris à 21 heures. A 20 h. 1/4, M. de Villomé, qui était parti se mettre en tenue de voyage et chercher ses bagages à l'hôtel, n'était pas encore de retour, aussi, Monique, prête à partir et descendue au salon pour passer les derniers instants avec ses parents, pensa qu'ils allaient manquer le train. Elle en fut contrariée: on n'aime pas à être obligé de changer des plans longuement mûris.

Mais cette contrariété ne tarda pas à se muer en inquiétude lorsque 9 heures sonnèrent sans ramener l'absent. Son père et sa mère s'efforçaient, en vain, de découvrir des raisons plausibles à ce retard qui devenait de plus en plus étrange à mesure que le temps passait. Un morne silence finit par régner dans la pièce, personne n'osant plus rien dire ni se

communiquer ses craintes, de peur de leur donner corps.

Enfin, à 10 heures, M. Poupart, n'y tenant plus, s'écria :

— Il est sûrement arrivé quelque chose ! Je vais aller voir.

Il sonna le chauffeur et partit avec l'auto pour l'hôtel où logeait le marquis.

A son enquête discrète, on répondit que M. de Villomé, après avoir payé sa note, était parti, vers les 8 heures, dans un taxi sur lequel il avait fait charger ses bagages.

Sans insister, M. Poupart sortit, encore plus inquiet qu'auparavant, et se fit conduire au poste de police du quartier, pour savoir si on y avait entendu parler de quelque accident.

— Oui, lui répondit le sergent de ville de consigne ce soir-là : il y a deux heures environ, à l'angle du boulevard Malesherbes et de la rue de Madrid, deux taxis sont entrés l'un dans l'autre.

— Y a-t-il des blessés ? demanda M. Poupart, la voix tremblante.

— Les chauffeurs et le voyageur que l'un d'eux transportait.

— Connaît-on leurs noms ?

— Ils ont été portés tous les trois à l'hôpital Beaurepaire ; on pourra peut-être vous y donner le renseignement.

— On ne me recevra pas : il est trop tard.

Il y avait tant d'inquiétude dans la voix de celui qui lui parlait que l'agent de ville en eut pitié :

— Si vous voulez attendre quelques minutes, je vais téléphoner ; on me répondra, à moi. Comment s'appelle celui que vous recherchez ?

— C'est mon gendre : le marquis Hubert de Villomé.

Le pauvre M. Poupart, qui, deux heures auparavant, eût été si fier de cette pompeuse annonce, ne remarqua même pas l'air respectueux que prit immédiatement l'agent. Il lui sembla qu'un siècle s'écoulait avant que la communication fût obtenue.

L'une des victimes recueillies à l'hôpital portait bien le nom de Villomé, d'après les papiers trouvés sur elle, répondit-on à l'enquête de la police.

— Est-il gravement blessé? s'enquit M. Poupart, avec une note d'angoisse dans la voix.

— Il a été tué sur le coup, l'artère carotide ayant été tranchée par un éclat de verre, fut la terrible réponse.

Le pauvre beau-père poussa un gémissement; la tête perdue, les jambes molles, il lui semblait qu'on venait de lui appliquer un coup terrible sur le crâne. Il fallut que l'agent le portât presque jusqu'à sa voiture; il eût été incapable de s'y rendre seul.

Ce ne fut que lorsque l'auto s'arrêta devant chez lui qu'il reprit un peu ses idées et songea aux deux femmes qui l'attendaient. Comment leur apprendre la terrible nouvelle?

Mais toutes deux le guettaient et, rien qu'à son aspect, devinèrent que quelque chose de terrible avait dû arriver. Pour ne pas leur porter un coup brutal, il essaya de leur donner le change; seulement, malgré tous ses efforts, son air égaré le trahissait, et sa femme lui eut bientôt arraché la vérité. Monique apprit qu'elle était veuve le soir même de ses noces.

Les heures qui suivirent furent trop douloureuses pour qu'on ose essayer de les raconter; leur tra-

gique horreur fut encore augmentée par le cadre en fête où la famille les vécut, car, dans tous les coins de la demeure d'où était partie, le matin même, une fiancée radieuse, il y avait des plantes vertes mêlant leur sombre feuillage à des fleurs dont les blanches corolles n'avaient pas encore eu le temps de s'effeuiller.

Monique, à genoux au pied de son crucifix, eut besoin de toute sa foi pour accepter l'épreuve qui la frappait; et pourtant un jour devait venir où, du fond du cœur, elle remercierait Dieu pour cette même épreuve.

VI

Enveloppée de ses longs voiles de deuil, Monique ne connaît plus que deux chemins : celui du cimetière et celui de l'église où elle passe de longs moments à prier pour la pauvre âme qu'une minute a suffi pour jeter dans son éternité.

Le passage de la joie à la douleur a été si brusque que quelque chose s'est brisé en elle; par instants, elle pense rêver et croit qu'en s'éveillant elle va sortir du cauchemar dans lequel elle se débat. Il lui semble avoir perdu sa personnalité et que la radieuse fiancée, la blanche épousée d'il y a quelques semaines n'était pas elle, mais une amie chère qu'elle a perdue et sur laquelle elle peut pleurer.

Le père et la mère, fort abattus par le coup qui a frappé leur fille, s'inquiètent de sa pâleur et de sa maigreur qui augmentent tous les jours. C'est en vain qu'ils s'efforcent de l'arracher à ses tristes pensées : rien ne l'intéresse plus.

Un jour, enfin, n'y tenant plus, M. Poupart s'écrie :

— Cela ne peut durer ainsi ! Si nous essayions de voyager ?

— Où aller ? lui répond sa femme, sans enthousiasme.

— Dans le Dauphiné. Monique n'y possède-t-elle pas un château ? Ce sera l'occasion de régler ses affaires avec le notaire.

— Ne crains-tu pas que cela augmente son chagrin ? En se voyant seule dans cette demeure dont son mari devait lui faire les honneurs, elle n'en sentira que plus vivement sa solitude.

— Elle ne sera pas seule, puisque nous serons avec elle.

— Je le comprends bien ainsi ; mais que sommes-nous pour elle, actuellement ? Juste les comparses dans le drame de sa vie. Elle ne paraît même plus goûter notre affection.

Il y avait tant de tristesse dans la voix de la pauvre mère que M. Poupart en fut ému :

— Ne te désole pas, amie. Notre rôle, actuellement, est passif : il consiste à attendre l'heure où Monique, lasse de pleurer seule, se tournera vers nous. Cette heure sonnera certainement, un jour ou l'autre ; peut-être un changement de lieu l'avancerait-elle.

— On peut toujours essayer ; mais voudra-t-elle ?

A leur grande satisfaction et un peu à leur surprise, Monique accepta sans discuter le projet d'un voyage prochain ; une lueur d'intérêt parut même dans son regard.

Comme il y avait pas mal de préparatifs, d'achats, de courses de toutes sortes à faire avant

de partir, la jeune femme fut obligée d'aider sa mère, et cela la contraignit à sortir un peu d'elle-même, ce qui lui fit le plus grand bien. Aussi, le matin du départ, fut-ce une Monique un peu moins abattue qui monta dans l'auto qui devait les conduire à petites journées vers le but de leur voyage. Les bagages viendraient plus tard avec l'unique bonne que l'on emmenait, M. et M^{me} Poupart pensant compléter leur domesticité sur place.

La diversité des pays que l'on traversa, les incidents du voyage firent une heureuse diversion aux pensées de Monique qui sembla reprendre goût à la vie. Un jour, même, qu'elle était seule avec sa mère, elle se jeta dans ses bras et s'excusa de la peine qu'elle lui avait causée par son apparente indifférence.

— Si tu savais, lui dit-elle, ce que j'ai souffert ! Je crois que, si nous n'étions pas partis, je serais devenue folle. Je revoyais sans cesse Hubert à mes côtés, dans cette maison où il a passé de si nombreuses heures ; je l'entendais me parler, je le sentais là, tout près de moi, et j'étendais presque la main pour la mettre dans la sienne ; j'ouvrais la bouche pour lui parler, mais, alors, la vision de sa figure pâle et sans vie, telle que je l'ai vue sur son lit d'hôpital, me revenait, et je me trouvais entre un vivant et un mort aussi réels pour moi que s'ils eussent été deux êtres différents. C'était horrible !

— N'y pense plus, ma chérie ; il n'y a plus, hélas ! qu'un mort.

— Oui ; depuis que nous nous sommes éloignés de Paris, je ne le revois plus que comme cela.

« Déjà ! » aurait pu dire M^{me} Poupart, plus expérimentée et qui savait bien que lorsque nous ne

sentons plus nos chers disparus vivants près de nous, c'est que nous avons fait un pas sur le chemin de l'oubli. Mais elle ne dit rien : n'était-ce pas ce qu'elle désirait ?

Ce fut par une belle après-midi du début de juin que les voyageurs arrivèrent à Saint-Vivien, la petite ville la plus proche du château. On lui donnait ce nom de ville par politesse, car c'était en réalité une bourgade avec juste les boutiques nécessaires à la vente des objets de première nécessité.

On prit à la gare la bonne, arrivée quelques heures auparavant, et, les bagages chargés sur un camion, on se dirigea vers le château.

Tout cela ne s'était pas fait sans attirer l'attention des habitants qui se demandaient ce que ces étrangers pouvaient bien venir faire dans le pays. L'épicière et la mercière firent ce jour-là une vente inespérée : on avait vu le chauffeur leur parler et on les croyait capables de donner quelques renseignements, alors qu'elles n'avaient fait que donner des indications sur la route à suivre pour aller au château de Villomé. On sut ainsi le but de leur voyage, ce qui excita de plus belle les curiosités.

La famille Poupart, sans se douter de la quantité de langues qu'elle faisait marcher, voyait arriver avec plaisir le terme du voyage, éprouvant le plus vif désir de connaître enfin le berceau de la race des Villomé. Aussi, lorsque leur voiture s'arrêta devant une grille monumentale, descendirent-ils avec empressement ; ce ne fut, du reste, que pour éprouver une déception, car la grille refusa de s'ouvrir ; aucune cloche ni aucun moyen de se faire entendre ne se montrant, on se décida à faire sonner vigoureusement la trompe de l'auto. Rien ne

répondit à cet appel. Il n'y avait évidemment pas de concierge, et M. Poupart, qui avait compté trouver les clés du château sur place, se décida à faire un petit voyage d'exploration autour du mur qui entourait la propriété; Monique l'accompagna.

Après avoir marché quelques minutes, ils finirent par arriver devant une petite porte qui s'ouvrit sous leurs mains impatientes; ils aperçurent alors un beau jardin potager dans lequel un homme roulait une brouette remplie de terreau. Le rejoindre fut l'affaire d'un instant.

— C'est bien ici le domaine de Villomé? interrogea M. Poupart.

— Oui, M'sieur.

— Est-ce vous qui avez les clés du château?

— Pour ça non : c'est le notaire qui les a; mais si c'est pour visiter, ce n'est pas la peine de vous déranger : ce n'est pas permis.

— Nous venons habiter ici pendant quelque temps, peut-être tout à fait. — Montrant sa fille :

— Madame est la marquise de Villomé.

Du coup, l'homme retira sa casquette qui avait jusqu'à ce moment paru vissée sur sa tête.

— Et M. le marquis, où est-il?

— Il n'est plus de ce monde.

— Il est mort! Ce n'est pas possible!

Et, de stupeur, le jardinier s'assit sur son terreau.

— Ce n'est que trop vrai, et M^{me} la marquise est maintenant la propriétaire du château.

— Viens-tu, père? dit Monique, qui avait assisté sans rien dire à cette petite scène. Maman doit s'impatienter, et il faut retourner à Saint-Vivien chercher les clés.

— Tu as raison : dépêchons-nous. Nous nous reverrons — ceci au jardinier qui les regarda partir d'un drôle d'air, en époussetant machinalement son pantalon qui portait des traces de terre et en murmurant :

— Habiter ici tout à fait, cela ne ferait pas du tout mon affaire, surtout maintenant !

M. Poupart partit seul chercher les clés. En pénétrant dans l'étude de M^e Nicolle, il vit un jeune clerc qui sembla descendre des nues lorsqu'il lui exposa le but de sa visite.

— Les clés du château ? répéta-t-il deux fois avec étonnement.

Puis, après réflexion :

— Faut les demander au patron.

Le « patron » répondit poliment qu'il ne pouvait donner les clés, ayant des ordres formels pour ne pas laisser visiter le château.

— Ce n'est pas pour cela que je vous les demande, répondit M. Poupart, qui commençait à trouver qu'il n'est pas toujours facile de pénétrer chez soi. Ma fille, qui est maintenant la propriétaire, en a besoin, voulant habiter dans sa nouvelle demeure.

— Votre fille, la propriétaire ? Que me dites-vous là ? Le marquis aurait-il vendu sans me prévenir ? Ce n'est guère possible : les titres de propriété sont dans mon étude.

Il hésita un instant, puis

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

— A M. Poupart, beau-père de M. de Villomé.

— Marié ! Il n'a même pas daigné m'en faire part !

— On devait envoyer des lettres après la cérémonie, mais l'accident a tout arrêté.

— Quel accident?

— Un accident d'auto dans lequel le marquis a perdu la vie.

Le notaire sursauta et, d'une voix toute changée :

— M. de Villomé serait donc...?

— Mort, acheva M. Poupart. Oui, Monsieur, le jour même de son mariage, et c'est parce qu'il a fait donation de son château à ma fille, par contrat de mariage, que vous me voyez ici.

M^e Nicolle resta silencieux quelques instants, on voyait qu'il était ému; mais l'homme d'affaires reprit bientôt le dessus :

— Vous avez sans doute des pièces prouvant la véracité de vos dires?

— Je n'ai pas le contrat, mais voici le livret de famille de ma fille et le certificat de décès de mon gendre.

Quand il eut jeté un coup d'œil sur ces pièces, le notaire se décida enfin à donner les clés à son interlocuteur, mais non sans dire :

— Ce n'est peut-être pas très régulier ce que je fais; mais, étant donné les circonstances, je ne vois pas grand inconvénient à ce que vous habitiez le château. Je vais, du reste, me mettre en relation avec mon confrère de Paris et régulariser la situation.

Avant de quitter l'étude, M. Poupart s'informa si le jardinier qu'il avait vu habitait à proximité.

— Il habite Saint-Vivien, fut la réponse. C'est sa femme qui, une fois par semaine, vient chercher les clés pour aller aérer les appartements du château. En paiement de sa peine, M. de Villomé avait

autorisé son mari à cultiver le potager à son profit pendant tout le temps de son absence.

— C'était un excellent arrangement, puisqu'il maintenait la terre en état, mais il va falloir le changer maintenant que nous sommes là. Pensez-vous que sa femme veuille travailler chez nous? Nous avons amené seulement notre chauffeur et une bonne, il nous faudra donc trouver de la main-d'œuvre ici.

— Cela ne souffrira aucune difficulté : elle a souvent été employée par la défunte marquise.

Sur ces mots, les deux hommes prirent congé l'un de l'autre, et M. Poupart se hâta d'aller retrouver sa famille, qui commençait à trouver le temps long.

On arrivait au château par une longue avenue qui montait en une pente assez rapide, car la demeure des Villomé était construite sur une hauteur. Son premier aspect déçut un peu les arrivants. Bien qu'ils eussent appris du marquis que c'était un château féodal, ils ne s'attendaient à rien d'aussi sévère. M. Poupart, surtout, pour qui le mot « féodal » n'avait pas grand sens, fit la grimace; il s'était imaginé trouver une habitation ornée de tourelles, de clochetons, de sculptures. Au lieu de cela, que voyait-il? Deux énormes tours percées de meurtrières et réunies l'une à l'autre par un long mur épais qui atteignait seulement la moitié de leur hauteur, bien qu'il fût surmonté de hauts créneaux; dans ce mur, une poterne dont la porte aux énormes ferrures devait donner accès à l'intérieur. Par-dessus le mur, on apercevait, à l'arrière-plan, les fenêtres du premier étage d'un autre bâtiment.

La porte ouverte, on pénétra dans une vaste cour qu'entourait en demi-cercle un rez-de-chaussée s'accotant à droite et à gauche à chacune des tours et que surmontait un majestueux premier étage, celui dont on apercevait les fenêtres de l'extérieur du château. Il était facile de voir qu'il n'avait été bâti qu'après coup, probablement à l'époque où, ne craignant plus les incursions de voisins batailleurs, on avait pu négliger la protection du mur extérieur destiné primitivement à rendre invulnérables les appartements qu'il cachait complètement.

Une belle porte à deux battants formait le centre du demi-cercle et donnait accès dans l'habitation qu'un large vestibule partageait en deux parties. Il contenait un magnifique escalier; deux corridors y aboutissaient : l'un à droite, l'autre à gauche; ils divisaient la maison en deux dans le sens de la profondeur, donnant accès d'un côté aux pièces qui avaient vue sur la cour, et de l'autre à celles qui donnaient sur le derrière de la maison. Monique éprouva immédiatement le désir de connaître ce côté. Elle sortit donc par une porte percée dans le fond du vestibule et n'eut pas plutôt mis le pied dehors qu'elle poussa un cri de surprise et d'admiration : elle se trouvait sur une vaste terrasse surplombant une large vallée.

Elle comprit alors pourquoi les Villomé du temps jadis avaient choisi cet endroit pour y élever leur demeure : ils avaient voulu profiter de la merveilleuse défense naturelle permettant de défier l'ennemi le plus audacieux. La terrasse s'avancit, en effet, en une sorte d'éperon sur un plateau dont la muraille rocheuse tombait absolument à pic jusqu'au bas de la vallée.

Quel coup d'œil magnifique elle offrait, cette vallée ! Au centre, juste devant le château, un amoncellement chaotique de roches de toutes formes et de toutes dimensions, les unes isolées, les autres réunies en monticules irréguliers, mais toutes montrant leur croupe grise, vierge de la plus petite végétation. Entre quelques-unes, cependant, où l'intervalle était plus large, des sapins rabougris essayaient de vivre. C'était à la fois sauvage et grandiose, et l'œil se portant à droite et à gauche avait peine à accepter le contraste que formaient avec tant de sévérité la grâce paisible de vastes prairies aux herbes jaunissantes d'un or pâle, la verdure de bouquets d'arbres abritant des troupeaux de vaches et de moutons des rayons brûlants du soleil, le vert uniforme des bruyères s'étendant en masses sombres sur une pente douce qui se couvrirait bientôt de sapins majestueux et rejoignait enfin les montagnes, car — et c'était là la suprême beauté du panorama — l'extrémité de la vallée était barrée par les Alpes. Petites collines au premier plan, leurs cimes s'élevaient peu à peu et, dans le lointain, on apercevait les neiges éternelles de leurs plus hauts pics.

Monique eut peine à s'arracher à un spectacle si merveilleux, mais on l'appelait pour choisir sa chambre ; elle avait du reste un peu honte de son égoïsme qui laissait retomber tout le poids de l'installation sur les épaules de ses parents, aussi rentra-t-elle immédiatement dans la maison, se promettant bien que la terrasse recevrait souvent sa visite.

L'installation se fit vite, le château étant complè-

tement garni de meubles démodés, mais en parfait état.

On s'était assuré les services du jardinier et de sa femme, qui coucheraient désormais au château, au rez-de-chaussée d'une des tours qui avait une sortie particulière. Le premier étage des deux tours n'était pas meublé, et, chose curieuse, aucune communication n'existait entre le bas de la tour et cet étage auquel on n'avait accès que par le corridor des appartements du premier.

Une fillette de seize ans, que M^{me} Poupart se chargea de dresser comme femme de chambre, compléta le personnel.

Les premiers jours se passèrent à explorer le domaine, pas très étendu, en vérité, car il se composait seulement de jardins entourant immédiatement le château, d'un beau verger, du jardin potager déjà connu et d'un parc pas très vaste réellement, mais que les sinuosités du terrain rendaient plein d'imprévu, tandis que de nombreux et magnifiques chênes lui donnaient un cachet de grandeur.

M. Poupart, qui n'avait point, comme sa femme et sa fille, à s'occuper de l'intérieur de la maison, ne tarda pas à trouver que « ça manquait de distractions ». Il avait beau aller tous les jours à Saint-Vivien, le tour de la petite ville était vite fait. Il essaya bien de s'intéresser au jardinage en venant faire la causerie avec le jardinier, mais celui-ci n'était guère loquace : il répondait par monosyllabes à tous les essais de conversation, et l'entrepreneur avait la sensation désagréable qu'il était considéré comme un gêneur. L'ennui le gagnant de plus en plus, il finit par demander à sa

femme et à sa fille si elles n'allaient pas se décider à faire quelques visites.

— Des visites ! tu n'y penses pas : je suis en trop grand deuil ! répondit Monique.

— Nous pourrions toujours aller voir le curé et le notaire, c'est presque obligatoire : le premier en qualité de paroissiens, l'autre pour règlement d'affaires.

— Ce n'est pas cela qui te procurera beaucoup de distractions, mon cher papa.

— Ce sera toujours un commencement ; nous saurons par eux les familles qu'il y a à fréquenter.

— A quoi cela nous avancera-t-il ? Étant donné la perte cruelle que j'ai faite, ce n'est pas à moi à me présenter : on me doit une visite de condoléances.

— Mais beaucoup ignorent le décès de ton mari, puisque nous n'avons pas envoyé de faire-part.

— Ce n'était pas possible, puisque Hubert ne nous avait pas encore donné la liste de ses connaissances.

— Monique a raison : ce n'est pas à elle à faire les premiers pas, interrompit M^{me} Poupart. Mais, pour la visite à la cure et peut-être à l'étude de M^e Nicolle, je suis de ton avis : il est convenable de nous présenter dans ces deux maisons.

Comme suite à cet entretien, la jeune marquise, accompagnée de ses parents, pénétrait, peu de jours plus tard, dans l'étude du notaire. Celui-ci, à qui son confrère de Paris avait fourni tous les renseignements nécessaires, se montra très aimable et sollicita l'honneur de présenter sa famille à M^{me} de Villomé et à ses parents.

M^{me} Nicolle était une personne fort simple ; fille

d'un gros propriétaire rural, elle n'avait jamais quitté le Dauphiné, ni fatigué son esprit à des études avancées, aussi sa conversation manquait-elle un peu de variété; mais elle avait près d'elle sa fille, mariée à un ingénieur et mère de deux charmants bébés de quatre et cinq ans : Thérèse et Georges, plus connus sous les noms de « Tété » et « Jojo », qui firent les délices de Monique par leur gentillesse; avant de partir, elle fit promettre à la jeune maman de les lui amener prochainement.

A la cure, on trouva l'abbé Brunier, un prêtre d'un certain âge, qui exprima à la jeune femme toute la part qu'il prenait à son chagrin.

— La mort de votre mari m'émeut d'autant plus, dit-il, que je l'ai connu tout enfant et me réjouissais en pensant qu'il allait se marier. La perspective de voir le château habité de nouveau, d'y voir renaître les traditions de la famille de Villomé, me causait le plus vif plaisir.

— Il faudra me dire ces traditions, fit Monique avec émotion. Si elles consistent à soulager la misère, à venir en aide à ceux qui souffrent, je serai bien heureuse d'accomplir le bien que le marquis ne peut plus faire.

— Vous avez sans doute des œuvres organisées? fit M. Poupart, qui voyait enfin poindre le sujet qui lui tenait au cœur.

— Nous en avons plusieurs, et ces dames y seront les très bien venues; seulement, les vacances qui approchent vont un peu les désorganiser; nous n'aurons plus guère que deux ou trois réunions: ce sera suffisant pour que M^{me} Poupart et M^{me} de Villomé se mettent au courant. Seulement, fit le curé en hésitant, M^{lle} de Royaumont en fait partie.

— M^{lle} de Royaumont? fit Monique interrogativement.

— Eh oui! La cousine de votre mari.

Devant l'air d'incompréhension de ses visiteurs, il ajouta :

— Ne vous en aurait-il pas parlé?

— C'est la première fois que j'entends ce nom, fit la marquise.

— Je ne croyais pas que sa rancune irait jusque-là, reprit pensivement le curé. Lorsque M. de Villomé annonça son intention de se joindre à une expédition destinée à l'exploration de l'Afrique, M^{lle} de Royaumont ne put comprendre que son cousin abandonnât le château de ses ancêtres, au lieu d'y rester pour faire souche de petits Villomé. Elle le lui dit un peu vivement, il riposta sur le même ton, et d'un mot sur l'autre la dispute s'est envenimée et terminée par une brouille. Un grand effet pour une petite cause, acheva le curé. J'ai vu M^{lle} de Royaumont hier : elle a appris la mort du marquis; cela lui a porté un coup d'autant plus terrible que son mariage lui prouve qu'il s'était rangé à son avis.

Le curé parut hésiter un instant; puis, prenant une décision, il se tourna vers Monique :

— Voulez-vous me permettre, Madame, de vous donner un conseil? Allez voir la cousine de votre mari, elle en sera profondément touchée, et ce sera la fin d'une brouille regrettable entre deux membres d'une même famille.

— Ne trouvera-t-elle pas cette démarche bizarre? protesta la jeune femme.

— Oh! non : elle n'y verra qu'un acte de défé-

rence, et pour vous ce sera une relation charmante, car c'est une femme de cœur et d'esprit.

— Si nous y allions dès aujourd'hui? proposa M. Poupart, que la découverte de cette cousine enchantait.

N'était-ce pas une introductrice toute trouvée auprès des bonnes familles de la région, qu'elle ne pouvait manquer de connaître?

Le curé pensa qu'il eût peut-être été préférable que Monique se présentât seule pour la première fois, mais il n'en dit rien, et ce fut donc accompagnée de son père et de sa mère qu'elle fut introduite près de la cousine de son mari.

M^{lle} de Royaumont produisait un singulier effet, au premier abord, car elle avait conservé les modes de sa jeunesse, et sa robe très ample et très longue, dont le corsage lui faisait une taille de guêpe et s'ornait de manches « gigot », sans parler d'un col montant et baleiné, faisait le plus singulier contraste avec une coiffure des plus modernes : cheveux courts, frisés et ondulés, qu'une élégante n'eût pas désavoués. Comme la famille Poupart l'apprit plus tard, les cheveux avaient été coupés pour éviter de terribles maux de tête à leur propriétaire; quant à l'ondulation, elle était naturelle. Mais le contraste n'en restait pas moins piquant et eût peut-être fait sourire s'il se fût agi de toute autre personne, mais M^{lle} de Royaumont avait si vraiment l'air d'une grande dame qu'on n'aurait osé se moquer d'elle.

Elle accueillit Monique avec une émotion sincère, touchée par sa démarche déférente. Elle lui parla longuement de son mari, cita mille traits de son enfance et de sa jeunesse, puis s'informa des pro-

jets de la jeune marquise. Elle eut un mot aimable pour ses parents et promit d'aller prochainement leur rendre leur visite.

En sortant de chez elle, M. Poupart s'écria :

— Voilà une vraie noble ! Même son défi à la mode ne peut lui enlever sa distinction de grande dame.

Il eût peut-être été moins enthousiasmé s'il avait connu le jugement porté par « la vraie noble » qui, seule dans son salon, résumait ainsi ses impressions :

— Le père est un brave homme de parvenu ; la mère, une bourgeoise bien élevée ; la fille, un vrai bijou, digne d'être marquise.

Mais peut-être, après tout, le jugement porté sur sa fille eût-il eu seul de l'importance pour lui, car il l'aimait tendrement et en était fier.

VII

M^{me} Durec, la fille du notaire, tint parole : la semaine suivante, elle amena ses deux petits lutins à Monique qui passa une après-midi charmante à les amuser et à les promener. Les enfants coururent dans le parc, cueillirent eux-mêmes les fruits de leur goûter et ne partirent qu'à regret lorsque l'heure du départ sonna.

M^{lle} de Royaumont vint, elle aussi, voir sa jeune parente ; elle avoua un vrai plaisir à se retrouver au château de Villome, qui avait si souvent reçu sa visite du temps de la vieille marquise, et demanda

à Monique si elle se plaisait dans sa nouvelle résidence.

— J'ai craint d'abord, lui répondit celle-ci franchement, d'y trouver un nouvel aliment à ma peine, mais il n'en a rien été; n'ayant jamais vécu ici avec Hubert, je ne puis l'évoquer à mes côtés, et le calme qui m'environne, le spectacle splendide que m'offre journallement la vallée, contribuent puissamment à m'apaiser, et comme la paix est tout ce que je désire actuellement, je puis donc dire que je me plais ici.

La vieille demoiselle s'offrit à piloter la famille Poupart dans la région, où les buts d'excursion ne manquaient pas.

Son offre fut acceptée avec plaisir, et l'auto les conduisit aux points les plus curieux du Dauphiné. On alla visiter le château de Grignan, où plane encore le souvenir de l'exquise marquise de Sévigné; la ville de Montélimart, que son nougat ne permet pas aux gourmands d'oublier; Viviers et sa cathédrale aux magnifiques tapisseries des Gobelins représentant des scènes de la vie du Christ.

La visite du monastère de la Trappe d'Aiguebelle prit toute une journée. Construit dans un site merveilleux, il mérite d'attirer l'attention des touristes. M. Poupart put seul visiter l'intérieur du couvent, les femmes n'y étant pas admises.

Monique fit de nombreuses acquisitions de parfums et surtout de chocolat, spécialité des bons Pères. Elle fit cadeau de deux boîtes magnifiques à Tété et à Jojo, qui en eurent une indigestion. Les petits polissons mangèrent presque toute leur boîte pendant qu'on ne faisait pas attention à eux, mais

leur estomac révolté se chargea de les punir d'un tel abus.

Entre temps, Monique se rendit aux séances de l'ouvroir dont l'abbé Brunier lui avait parlé. Sa cousine la présenta à toutes les dames qu'elle connaissait; il y avait là cinq ou six jeunes filles de l'âge de Monique, qui lui firent le plus charmant accueil. Peut-être, si la jeune femme fût arrivée dans toute la plénitude de son bonheur de jeune mariée, eût-elle suscité des jalousies, car le marquis de Villomé avait été le point de mire de bien des filles à marier, sans parler de leurs mères, mais la catastrophe qui avait terminé si brusquement sa carrière d'épouse la désignait plutôt à la pitié qu'à l'envie.

On la savait de naissance bourgeoise, mais elle était si naturellement distinguée que personne n'eût osé dire que la couronne de marquise lui messeyait. Du reste, M^{lle} de Royaumont l'ayant admise d'emblée dans sa société, le reste de la noblesse fit comme elle.

Aussi, les jours qui suivirent virent-ils arriver pas mal de visiteurs au château, à la grande joie de M. Poupart qui voyait enfin ses rêves se réaliser.

Ce fut au moment où la vie semblait s'organiser d'une façon agréable pour les nouveaux châtelains que commença la série des incidents qui devaient bientôt bouleverser leur vie. Ils débutèrent par un fait insignifiant : la femme du jardinier, qui, comme nous le savons, habitait avec son mari le rez-de-chaussée d'une des tours, se plaignit d'entendre du bruit, la nuit, au-dessus de sa tête. Comme personne n'habitait là, on pensa qu'elle avait rêvé. Mais, un soir, vers les neuf heures, elle

vint chercher M. Poupart; son mari, parti pour Saint-Vivien, n'était pas de retour et elle avait peur, car les bruits entendus une première fois venaient de recommencer. L'ancien entrepreneur l'accompagna chez elle et entendit effectivement des coups frappés sur le plancher du premier étage. Assez intrigué, puisqu'une porte fermée à clé ne permettait pas de pénétrer dans cette partie de la maison, il voulut en avoir le cœur net et se rendit au premier étage de la tour, ce qui lui prit assez de temps, puisqu'elle ne communiquait pas avec le rez-de-chaussée; il n'y trouva rien qui pût expliquer les bruits entendus.

Deux jours plus tard, ce fut la petite femme de chambre qui, rentrant du jardin, dans la soirée, affirma qu'elle avait vu flotter un voile blanc à l'une des meurtrières de la tour; on ne la crut pas. Mais, trois jours après, on l'entendit pousser un cri strident dans le corridor du premier étage : elle rentrait de chez la femme du jardinier, qui lui apprenait, le soir, à faire de la dentelle aux fuseaux, et se dirigeait vers sa chambre, une des dernières du couloir qui aboutissait à la tour, lorsqu'elle avait vu la porte de cette dernière s'ouvrir et un grand corps blanc s'encadrer dans l'ouverture, pendant qu'un ricanement se faisait entendre et qu'une voix sépulcrale disait :

— Partez, manants! Vous souillez ma demeure!

Chacun accourut en réponse au cri de la fillette, mais cette fois encore on ne trouva rien; seulement la petite ne voulut pas dormir seule dans sa chambre, et il fallut lui dresser un lit dans la pièce où couchait l'autre bonne.

On pensait encore que Madeleine — c'était le

nom de la jeune femme de chambre — avait eu une hallucination, lorsque, la semaine suivante, revenant de nouveau, un soir, de chez le jardinier, mais accompagnée, cette fois, par la femme de ce dernier, car elle ne voulait plus circuler seule après la nuit tombée, elle eut la même vision, ainsi que sa compagne, du reste; seulement, cette fois, le corps blanc était surmonté d'une tête de mort. La lampe allumée que Madeleine tenait à la main leur permit de la voir dans toute son horreur.

La jeune fille s'évanouit, la femme du jardinier appela au secours et le spectre disparut.

Tous les habitants du château, mis en émoi, cherchèrent vainement une explication à ce qui venait de se passer. Il ne pouvait être question d'hallucination : deux personnes ne sont pas ensemble le jouet d'une même illusion. Fallait-il croire à une apparition de l'autre monde? En plein *xx^e* siècle, cela paraissait quand même un peu fort!

Le lendemain, Madeleine, malade de frayeur, se refusait à rester au château et retournait chez elle. Elle avait une langue, pour s'en servir, naturellement; aussi l'histoire du fantôme défraya-t-elle bientôt toutes les conversations.

M^{lle} de Royaumont s'en émut et vint s'informer de ce qu'il y avait de vrai dans les bruits qui couraient. On en profita pour lui demander si pareille chose s'était jamais produite du temps de la vieille marquise.

— Rien n'a jamais troublé la tranquillité du château, répondit-elle, et il n'y a même pas, dans les annales de la famille de Villomé, la moindre allusion à un spectre traditionnel : pas la plus petite Dame Blanche, pas le moindre ancêtre qui revienne

se montrer à ses descendants, pas même un signe pour annoncer les grands événements de la famille.

Les choses en restèrent là pendant quelque temps ; puis, une nuit où tout le monde reposait au château, les dormeurs furent réveillés par un bruit terrible, semblable au mugissement d'un troupeau, et du sein duquel s'éleva une voix caverneuse criant :

— Partez, manants ! Vous souillez ma demeure !

Comme le bruit venait du corridor, M. Poupart sauta à bas de son lit, alluma une lampe et sortit de sa chambre ; mais il ne vit rien : tout était calme et silencieux. Monique et la bonne, accourues également, étaient fort effrayées. Le petit groupe commentait l'événement, lorsqu'un ricanement se fit entendre et, dans la porte ouverte de la tour, ils virent un corps blanc, surmonté d'une tête de mort, qui disparut instantanément en disant :

— A demain !

Muets de stupeur et d'effroi, les témoins de cette scène mirent plusieurs minutes à reprendre leurs esprits, et la bonne déclara qu'elle partirait le lendemain, ne voulant pas coucher une autre nuit dans une maison hantée. On la décida cependant à attendre un jour de plus, car M. Poupart, qui n'était ni crédule ni peureux, déclara qu'il aurait le cœur net de cette affaire.

— Puisque notre visiteur nous a dit à demain, je ferai le guet, dissimulé dans une des chambres, armé d'un revolver chargé ; lorsqu'il paraîtra, je le menacerai de tirer : il s'enfuira, probablement ; mais, s'il reste, en refusant de se faire connaître, je tirerai, et nous saurons à qui nous avons affaire !

Ce plan ne convenait pas beaucoup à M^{me} Poupart.

— Si c'est un malfaiteur, dit-elle, il sera armé, lui aussi, et tirera avant que tu aies le temps de te défendre. Pourquoi ne demanderais-tu pas au chauffeur de veiller avec toi? A deux, on est bien plus forts.

Après quelques objections, M. Poupart se rendit à cet avis, et le chauffeur, qui, n'ayant rien vu, traitait l'affaire comme une bonne farce, accepta de partager la veille de son patron.

A onze heures, les deux hommes prirent leur poste dans une chambre située à cinq mètres environ de la porte de la tour et ils attendirent patiemment, une lampe allumée auprès d'eux.

Jusqu'à une heure, le silence le plus complet régna; mais, à ce moment-là, un bruit imperceptible se fit entendre, la porte de la tour s'ouvrit et le fantôme s'y encadra.

Le chauffeur, tenant la lampe, et M. Poupart, son revolver à la main, se montrèrent.

— Si tu ne nous dis pas qui tu es, je tire! fit ce dernier.

Un ricanement lui répondit et le fantôme avança d'un pas.

— Je te préviens que mon revolver est chargé. Prends garde!

Un autre ricanement, puis l'affreuse mâchoire de la tête de mort s'ouvrit et laissa tomber ces mots :

— C'est à toi de fuir, manant, car tu souilles ma demeure!

Affolé, M. Poupart pressa la détente, le coup partit, et le chauffeur, épouvanté, lâcha la lampe qui s'éteignit : il avait vu distinctement la balle

traverser le corps blanc de part en part sans que celui-ci parût s'en apercevoir.

Une sorte de mugissement se fit entendre, et le spectre disparut.

M. Poupart, les jambes tremblantes, ne sachant plus que penser, regagna sa chambre, se demandant à qui il avait eu affaire, car lui aussi avait vu sa balle traverser le spectre.

Le lendemain, la bonne et le chauffeur quittaient le service de M^{me} de Villomé, qui ne put trouver personne pour les remplacer, malgré les gros gages qu'elle offrit. Il fallut se contenter du jardinier et de sa femme, ce qui rendit l'existence difficile, car la maison était grande et son entretien demandait une bonne somme de travail.

Tous ces événements n'étaient pas sans avoir eu leur influence sur M^{me} Poupart et sa fille. Bien que trop instruites pour être superstitieuses, les deux femmes, incrédules au début, commençaient à se demander ce que cela voulait dire, et, dès que la nuit tombait, leurs nerfs malades les faisaient tressaillir au moindre bruit; l'ombre leur semblait recéler un élément hostile auquel leur isolement les rendait plus sensibles.

Les choses ne pouvaient évidemment durer ainsi; il fallait, ou chasser l'intrus, ou être chassés par lui.

M. Poupart, qui, au commencement des apparitions, pensait avoir affaire à un être de chair et d'os, n'en était plus aussi sûr à la suite de quelques constatations troublantes faites par lui : il avait retrouvé dans la tour la balle de son revolver, vierge des souillures qu'eût dû lui laisser son passage à travers un corps humain; aucune trace de

sang n'était visible, non plus, sur le plancher, et enfin les murs de la tour, d'une épaisseur de plus d'un mètre, n'avaient d'autre ouverture que des meurtrières à travers lesquelles un enfant, même mince, n'eût pu passer. Le plafond qui existait dans la pièce du bas enlevait toute possibilité à l'existence d'une trappe qui n'eût pu, du reste, donner passage à qui que ce soit sans que le jardinier ou sa femme s'en aperçussent.

Qui, en outre, pouvait avoir avantage à effrayer les habitants du château pour leur faire abandonner ce dernier? Personne, assurément. Ils ne faisaient tort à qui que ce soit, étant, au contraire, une source de profits pour les habitants de Saint-Vivien.

Tout pointait vers une solution surnaturelle; les paroles mêmes du fantôme semblaient être prononcées par un Villomé sorti du tombeau en voyant sa noble demeure habitée par des « manants ». Mais M. Poupert ne voulait pas s'abandonner à cette idée : elle révoltait trop son esprit pratique d'homme moderne. Quant à laisser le château, c'est une décision qu'il ne voulait pas prendre. On ne délaisse pas un beau domaine où l'on se plaît, à cause d'un phénomène inexplicable momentanément, mais dont on pénétrerait certainement le mystère un jour ou l'autre.

Les événements le forcèrent bientôt à prendre une décision.

La semaine suivante, la famille, que rien n'était venu troubler pendant plusieurs nuits, reposait tranquillement, lorsque Monique, dans son sommeil, sentit quelque chose qui la touchait. Réveillée en sursaut, elle ouvrit les yeux, et son cœur se glaça

d'effroi : tout près de son lit, une tête de mort lumineuse, ouvrant ses mâchoires édentées, prononçait ces mots :

— Quitte ce château : tu en souilles le sol, car tu n'es qu'une manante ! Autrement, crains ma vengeance !

La tête, bien qu'à hauteur d'homme, ne paraissait reposer sur rien, elle se mouvait dans le vide. Après avoir parlé, elle se dirigea vers la porte. C'était un spectacle si épouvantable de voir se déplacer cette tête sans corps, visible par sa propre luminosité, que Monique s'évanouit.

Lorsqu'elle revint à elle, il faisait grand jour, et sa mère, effrayée, se tenait au pied de son lit.

— Que t'est-il arrivé ? Es-tu sortie cette nuit ?... J'ai trouvé ta porte grande ouverte.

Or, la veille, la jeune femme avait soigneusement fermé sa porte à clé. La remarque de M^{me} Poupard lui rappela instantanément l'horrible vision de la nuit ; en tremblant, elle en fit le récit. Mais le souvenir évoqué provoqua une crise nerveuse, la fièvre et le délire la suivirent, si bien qu'on envoya chercher un médecin en toute hâte.

Après avoir entendu le récit de ce qui s'était passé, il examina Monique et se montra assez inquiet du résultat de son examen.

— La secousse a été trop rude, dit-il aux parents anxieux, surtout venant à un moment où votre fille avait les nerfs ébranlés. Il faut la changer immédiatement de milieu, autrement je ne répons pas de sa raison. Vous allez lui faire prendre de la quinine ; demain, la fièvre sera tombée ; profitez-en pour partir.

Cette prescription fut un ordre pour M. et

M^{me} Poupart qui commencèrent immédiatement leurs préparatifs pour un départ qui ressemblait plutôt à une fuite. Ils eurent la chance de trouver un chauffeur sans emploi à Saint-Vivien. Il accepta la place qu'on lui offrit avec plaisir, du moment qu'il ne s'agissait pas de demeurer au château.

Le lendemain, à quatre heures, après avoir envoyé un mot à M^{lle} de Royaumont pour prendre congé et lui expliquer ce qui s'était passé, les Poupart quittaient la demeure qui s'était montrée si inhospitalière pour eux. Ils n'avaient pas eu le temps de discuter longuement leurs plans, mais à tous deux il avait semblé qu'un retour à Paris n'était pas désirable, Monique étant trop ébranlée pour y retrouver les souvenirs qu'elle avait fuis quelques mois auparavant.

On était dans les premiers jours de septembre, les stations balnéaires retenaient encore de nombreux hôtes : il leur parut tout indiqué d'aller chercher asile dans l'une d'elles, pour oublier les émotions des dernières semaines.

A cause de la saison avancée, ils choisirent Biarritz et s'y rendirent à petites journées. A leur grand soulagement, l'état de la jeune marquise s'améliora presque immédiatement, et, au bout de quelques jours, elle était de nouveau dans son état normal ; il lui restait seulement une telle horreur pour ce qui lui rappelait Villomé que, dès qu'on prononçait ce nom, sa figure se contractait, ses yeux prenaient une expression hagarde qui inquiétait tellement ses parents qu'ils en vinrent à ne plus la faire connaître aux étrangers que sous son nom de jeune fille ; pour tous, elle fut M^{me} Leméric.

M. Poupart ne dévoila à personne ses secrètes

pensees, mais il dut bien souvent se dire que le gendre noble qu'il avait tant désiré ne lui avait, en somme, apporté que des peines et des ennuis.

Monique et ses parents passèrent deux mois à Biarritz. L'air salin, l'animation de la plage, la beauté de la côte basque eurent la plus heureuse influence sur la jeune femme qui était complètement guérie lorsqu'elle revint habiter le pavillon du Parc Monceau.

Il sembla d'abord à la famille Poupart que l'absence avait duré plusieurs années; puis le train-train journalier reprit, et il parut bientôt à Monique et à ses parents qu'ils n'avaient jamais quitté leur demeure et que les derniers mois n'étaient qu'un rêve.

Il en restait cependant une preuve tangible : le château de Villomé dont la jeune marquise était propriétaire. Dans le courant de l'hiver, elle y fit allusion, et comme son père lui demandait ce qu'elle comptait en faire, elle répondit :

— Il faut le vendre. Si j'avais eu des enfants, j'aurais tenu à leur conserver la demeure de leurs aïeux; mais puisqu'il n'en est pas ainsi, pourquoi garderais-je une demeure où je ne retournerai jamais habiter, ne me sentant pas le courage de repasser par les émotions que j'ai eues? On ne peut non plus le laisser se détériorer faute d'entretien; la meilleure solution est donc de le mettre en vente.

Deux mois plus tard, le château de Villomé avait un nouveau propriétaire : un gros fabricant de nougat qui comptait s'y retirer pour y jouir des rentes amassées par son travail. Il avait fait une bonne affaire, car, dépréciée par l'histoire des revenants, la noble demeure n'avait pas trouvé d'autre

acquéreur que lui, et il avait fallu se contenter de la vendre pour la moitié de sa valeur. Ainsi se termina cet épisode de la vie de Monique, chapitre de son existence qu'elle croyait bien ne plus jamais feuilleter.

Avec l'année nouvelle, la jeune femme songea qu'elle ne pourrait continuer à vivre ainsi et qu'il lui fallait mettre quelque chose d'utile dans sa vie. Elle alla voir le curé de Saint-Augustin, qui la connaissait un peu, et lui demanda de l'enrôler dans ses œuvres.

Il l'accueillit avec plaisir et lui conseilla de ne pas éparpiller ses forces, mais de s'en tenir à une ou deux œuvres pour lesquelles elle se sentirait des aptitudes.

— Aimeriez-vous à visiter les malades? A vous occuper d'un dispensaire pour les pauvres du quartier? A travailler manuellement pour les églises, ou bien encore à vous occuper des catéchismes et des patronages?

— Les enfants m'ont toujours attirée, répondit Monique. Les deux dernières œuvres que vous venez de me nommer me permettraient d'être en contact avec tout un petit peuple, je crois donc que là iront mes préférences. Je vais réfléchir et vous donnerai une réponse définitive dans quelques jours.

L'homme propose, mais Dieu dispose. Monique ne devait jamais donner la réponse promise, car, deux jours après, sa mère, sortant d'un magasin surchauffé, fut saisie par le froid du dehors et obligée de s'aliter. On reconnut bientôt les premières attaques de la grippe infectieuse. M. Poupert

l'attrapa de sa femme, et dix jours plus tard la terrible maladie les emportait tous les deux, malgré les soins de leur fille qui avait lutté pied à pied contre l'épidémie. Tout fut inutile : ses parents la quittèrent à quelques heures d'intervalle, en paix avec le Dieu qui avait été appelé à leur chevet par l'intermédiaire du prêtre.

Il parut à Monique, si cruellement frappée par cette double perte, qu'elle n'avait jusqu'à ce jour jamais su ce que c'était que souffrir. Et — est-ce le temps qui avait passé, l'oubli qui commençait à venir? — mais la perte qu'elle avait faite l'année précédente lui semblait petite à côté de celles qu'elle subissait maintenant. Et peut-être n'y avait-il rien d'étonnant à cela. La mort de son mari avait surtout été pour elle un choc brutal, la fin d'une courte période joyeuse, mais il n'était pas encore pour elle celui dont on a partagé la vie et l'intimité de tous les instants; il lui plaisait, elle se sentait disposée à l'aimer, mais elle n'avait pas pour lui cet amour fort et ardent qui lie pour l'éternité, elle avait perdu seulement des espérances d'amour et de bonheur. Et puis, lors de son premier chagrin, elle avait senti près d'elle une affection vigilante, des cœurs qui souffraient avec le sien, une tendresse que même son apparente indifférence ne pouvait lasser. Tandis qu'aujourd'hui elle se sentait si seule! Pas un cœur pour consoler le sien, pas une main amie pour essuyer ses larmes. La maison lui paraissait effroyablement vide sans le rire jovial de son père, sans le doux sourire de sa mère; le poids de sa solitude l'écrasait.

Il lui fallut pourtant continuer à vivre, à faire les gestes coutumiers, mais ce fut avec un réel

effort qu'elle reprit la route sur laquelle ses pieds déjà las s'étaient heurtés à tant d'obstacles et que Dieu seul pouvait lui donner la force de parcourir dans la complète solitude morale qui semblait vouloir être la sienne, car la jeune femme ne se connaissait aucun parent proche du côté de son père, orphelin très jeune et élevé par un tuteur mort lorsqu'il était sorti de Saint-Cyr. Du côté de sa mère, elle avait bien quelques cousins, mais ils habitaient Poitiers, et lorsque M^{me} Poupart avait eu quitté cette ville, avec ses parents, à l'âge de quinze ans, elle n'avait conservé avec eux que de rares relations qui avaient même cessé tout à fait pendant la guerre; ils étaient donc pour Monique de véritables inconnus. Restait son oncle d'Amérique, le frère de sa mère; elle ne le connaissait que peu, puisqu'il n'était revenu en France qu'une fois, mais sa mère l'aimait tendrement, aussi lui avait-elle fait part de la double perte qui la frappait. En réponse à cette annonce, elle reçut, quelques jours plus tard, une lettre dans laquelle M. Dorléac, en lui disant le chagrin qu'il ressentait de la mort de sa sœur et de son beau-frère, lui proposait de venir vivre près de lui.

Te voilà seule, lui disait-il. Je connais par expérience la tristesse de l'isolement : pourquoi n'unirions-nous pas nos deux solitudes ? Si, en apprenant à nous connaître, nous apprenons à nous aimer, nous pourrions nous organiser une vie agréable ; si, au contraire, nous comprenons que la vie commune n'est pas possible, tu n'auras rien perdu, mais fait seulement un beau voyage. Je ne t'offre pas un exil perpétuel : j'ai l'intention, dans deux ou trois ans, de me retirer des affaires et de revenir habiter la France. J'ai toujours rêvé de finir mes jours où je les ai commencés,

c'est-à-dire à Poitiers où vivent encore quelques membres de notre famille. Réfléchis à loisir et, quand tu seras décidée, fais-le-moi savoir.

Cette offre sembla providentielle à Monique; elle l'arrachait à sa solitude et donnait un but à sa vie : celui d'adoucir la vieillesse de son oncle. Comme il le disait si bien, elle ne risquait rien à essayer; un voyage en Amérique n'avait rien qui pût l'effrayer. Il lui semblait en outre que, si sa mère avait pu être consultée, elle lui aurait certainement conseillé d'aller près de son oncle et que, du haut du Ciel, elle se réjouirait de voir réunis les deux êtres qu'elle aimait. Elle se décida donc à quitter la France, mais il lui fallut, avant de partir, prendre une décision au sujet de ses meubles et régler de nombreuses affaires, car M. Poupart lui avait laissé toute sa fortune. Elle résolut de vendre son mobilier : il était presque neuf et n'avait pas pour elle cette valeur que donnent aux objets les souvenirs de toute une vie passée au milieu d'eux. Elle n'eut pas de peine à trouver acquéreur, et, après avoir donné congé au propriétaire de l'immeuble, elle fut libre de partir vers les nouveaux horizons où sa vie allait désormais s'écouler.

Le 24 avril, elle s'embarquait pour l'Amérique, clôturant ainsi définitivement un chapitre de sa vie.

DEUXIÈME PARTIE

L'obstacle

I

Si nous franchissons l'espace de trois années, nous retrouvons Monique à Poitiers, où, installée depuis plusieurs mois déjà, elle goûte pour la première fois le charme des relations familiales avec des personnes de son âge. Mais, avant d'aborder cette partie de son histoire, jetons un regard en arrière et voyons comment elle a passé le temps qui s'est écoulé entre son départ pour l'Amérique et son retour en France.

A son arrivée à New-York, la réception de son oncle, vraiment affectueuse, avait réchauffé son cœur si vide de tendresse. L'oncle et la nièce n'avaient pas tardé à s'apprécier mutuellement, encore rapprochés l'un de l'autre par les épreuves mutuelles dont ils aimaient à causer ensemble. Il était si doux à Monique de s'entretenir de ses chers disparus avec quelqu'un qui sympathisait avec elle, qu'elle trouvait tout naturel, en échange, que son oncle lui parlât de celles qu'il avait si tragiquement perdues.

Le premier soin de M. Dorléac fut de donner des leçons d'anglais à Monique, pour la perfectionner dans cette langue qu'elle avait commencé à apprendre pour son baccalauréat; ce fut l'affaire

de deux ou trois mois, après lesquels comprendre et être comprise rendit la vie beaucoup plus agréable pour la jeune femme.

La demeure de M. Dorléac, construite en dehors de la ville, était une très belle villa, entourée de jardins d'une valeur inestimable dans cette région où le moindre mètre de terrain se paye à prix d'or. Fort bien entretenus, ces jardins furent pour Monique une source de jouissances exquisés, car elle aimait beaucoup les fleurs; mais ce qui la charmait le plus, c'était la grande serre qui communiquait avec le salon et où, été comme hiver, les plantes les plus rares, les arbustes toujours verts des pays tropicaux enchantaient l'œil et l'odorat. C'était, comme l'apprit la jeune femme, la dernière fantaisie de M^{me} Dorléac, que l'immense fortune de son mari lui avait permis de satisfaire facilement.

Monique fut longtemps à s'habituer à l'apparence de New-York; ces bâtiments dont on ne peut s'imaginer l'aspect et la hauteur, quand on ne les a pas vus de ses propres yeux, lui causaient une surprise toujours nouvelle. Le trafic intense des rues, la vie ardente de la grande cité, qui se traduit en bruits de toutes sortes, l'effrayaient et l'attiraient en même temps. Son oncle, assez libre, puisqu'il se déchargeait d'une grosse partie de la besogne sur Mr. Bolton, celui-là même qui avait assisté au mariage de Monique comme témoin, se fit un plaisir de lui montrer tout ce qu'il y avait d'intéressant à voir dans la ville et dans les environs; ils passèrent ainsi d'excellents moments, et la jeune femme se rendit compte qu'à côté de ses qualités d'homme d'affaires, son oncle en possédait d'autres d'un genre plus intéressant pour elle. Il avait pris aux

Américains cette faculté d'oublier leurs affaires en dehors des heures de travail, qui leur laisse l'esprit libre pour s'intéresser à toutes sortes de sujets, au lieu d'ennuyer leurs auditeurs de leurs tracas de banque ou d'usine.

M. Dorléac avait beaucoup lu, beaucoup vu et beaucoup retenu; il possédait, en outre, un esprit très fin qui rendait la discussion un plaisir, et sa nièce s'amusa souvent de ses aperçus originaux sur les gens et les choses. Comme il était en même temps très bon et très facile à vivre, elle lui rendit bientôt affection pour affection.

Au bout de quelques mois, lorsque Monique eut réglé son existence, les mêmes scrupules qui l'avaient tourmentée à Paris la reprirent : avait-elle bien le droit de mener une vie si tranquille et si luxueuse, sans s'occuper de soulager les misères si nombreuses dans le monde entier, et tout particulièrement dans les cités populeuses comme New-York? Sa vie se passait inutile; il ne le fallait pas : elle devait lui donner un but.

Ce n'était pas chose facile, car elle n'avait pas, comme à Paris, la ressource de s'affilier aux œuvres de sa paroisse, celle-ci, construite dans une partie de la contrée où ne vivaient que des gens aisés, avait un desservant seulement le dimanche et les jours de fête.

La jeune femme avait beau regarder autour d'elle, elle ne voyait aucune misère matérielle à soulager; elle pensa que peut-être son activité charitable trouverait à s'employer auprès du personnel de son oncle. Un soir, elle se décida à lui en parler. Il leva les bras au ciel.

— Nous employons, dit-il, trois cents hommes et

deux cents femmes, sans compter les ouvriers et ouvrières qui travaillent en chambre; comment veux-tu que nous connaissions assez la vie privée de chacun d'eux pour savoir s'ils ont besoin d'un secours particulier? Nous avons des caisses de secours pour les cas usuels : maladie, accident, accouchement, etc.; c'est tout ce que nous pouvons faire.

Et comme Monique avait l'air déçue, il ajouta :

— Adresse-toi à Bolton; il est en relations beaucoup plus suivies avec le personnel que moi; peut-être pourra-t-il t'indiquer quelque bien à faire.

La jeune femme ne laissa pas tomber ses bonnes intentions avec toutes celles qui, dit-on, peuplent l'enfer; dès le lendemain, elle alla trouver l'associé de son oncle et lui demanda si ses idées de bienfaisance ne pourraient pas trouver un emploi à la fabrique.

Il lui répondit tout d'abord à peu près dans le même sens que M. Dorléac, en ajoutant que le personnel se renouvelait sans cesse et qu'il était impossible, avec la meilleure volonté, de connaître même le nom de chacun.

— Toutefois, ajouta-t-il, j'ai souvent pensé que l'installation d'une crèche pour les tout petits serait un grand bienfait pour notre personnel féminin. Tant qu'elles ne sont pas mariées, nos femmes arrivent ponctuellement à leur travail; mais, le jour où il y a un bébé à la maison, elles cessent de venir ou sont constamment en retard, ce qui oblige les contremaîtres à sévir. Les jeunes mères ont à choisir entre abandonner leurs enfants chez elles, à la garde d'une voisine complaisante ou d'une gamine sans raison, ou bien les conduire à un établissement où on les garde moyennant quelques

sous de rétribution ; seulement, ces garderies n'existent pas dans tous les quartiers, et s'il faut qu'en plus du temps nécessaire pour venir à l'usine, la femme prenne aussi celui de conduire son bébé, elle n'y arrive plus. Songez, au contraire, comme tout serait simplifié si la maman, en venant travailler, pouvait amener son enfant avec elle, sûre de le voir accueilli dans un lieu de tout repos où elle pourrait le reprendre le soir sans course supplémentaire !

— J'ai souvent admiré les crèches en France, fit Monique, mais ce ne doit pas être une petite affaire d'en installer une ; cela demande réflexion. Nous en reparlerons, car j'aurai besoin, pour prendre une décision, de renseignements sur bien des choses ; il faudra aussi, naturellement, avoir le consentement de mon oncle.

Monique réfléchit pendant quelques jours ; elle eut ensuite plusieurs entretiens avec Mr. Bolton, et, quand elle fut sûre de ses plans, elle entreprit le siège de son oncle. Il ne fut ni long ni difficile, car elle avait réponse à tout.

— Cela coûtera fort cher, fut la première objection de M. Dorléac. Il faudra faire construire un bâtiment spécial.

— Il y en a plusieurs qui pourraient convenir parmi les ateliers que vous aviez fait bâtir au moment où vous aviez l'idée d'adjoindre une fabrique de papiers peints à la vôtre.

— Mais il faut une première mise de fonds assez importante pour l'aménagement intérieur et l'achat du matériel nécessaire.

— Nous ferons une fête monstre pour nous procurer de l'argent. Vos ingénieurs, vos comptables,

vos contremaitres amèneront leurs amis et les amis de leurs amis. Nous ramasserons non seulement la mise de fonds nécessaire, mais encore de quoi faire marcher l'œuvre toute l'année. S'il manque quelque chose, n'êtes-vous pas là, cher oncle, et moi aussi?

— Comme tu y vas ! Plusieurs milliers de dollars par an, cela ne se trouve pas si facilement que tu le crois.

— Il n'en faudra pas tant que vous le pensez. Mr. Bolton et moi, nous avons fait nos calculs : nous comptons sur une cinquantaine de bébés ; quatre nurses et une femme de journée pour les gros travaux suffiront à la besogne ; quant à la nourriture des pensionnaires, elle sera payée en partie par les quelques sous que nous demanderons aux mamans ; puisqu'elles travaillent, elles peuvent faire cette dépense. Ce ne sera pas, comme vous le voyez, de très gros frais, en regard surtout de l'utilité de l'œuvre. Que de petites vies seront peut-être sauvées grâce à elle !

Monique eut naturellement gain de cause. Aussitôt elle se mit à l'œuvre ; elle sut éveiller les bonnes volontés, exciter l'émulation ; les bourses s'ouvrirent, et, au bout d'un an, la crèche, en pleine prospérité, recevait déjà soixante bébés que les mamans y amenaient avec satisfaction.

Par les enfants, Monique connut les mères, et bien souvent elle fut capable de venir ainsi en aide à une infortune qu'elle eût autrement toujours ignorée.

Le dévouement et la charité de la jeune femme eurent un résultat qu'elle n'avait pas prévu. Mr. Bolton, fréquemment rapproché d'elle par l'œuvre dont il pouvait, à bon droit, réclamer la

paternité, apprécia grandement sa collaboratrice et se dit qu'elle ferait une charmante épouse. Aussi, vers la fin de la troisième année de son séjour en Amérique, un soir que Monique admirait dans la serre une plante grasse nouvellement apportée par le jardinier, son oncle y introduisit l'Américain, en disant :

— Bolton a quelque chose à te dire.

Puis il se retira.

Un peu surprise, la jeune femme serra cordialement la main du nouveau venu et interrogea :

— Y a-t-il quelque chose qui ne va pas à la crèche?

— Il ne s'agit pas de la crèche, fut la réponse, mais de moi.

Et, en homme qui va droit au but, il termina par cette phrase inattendue :

— Je suis venu vous demander si vous voulez être ma femme.

Surmontant sa surprise, pourtant grande, Monique s'écria :

— Eh bien! on ne peut pas dire que vous y allez par quatre chemins!

— Oh! je sais bien qu'il eût été plus romanesque et plus poétique de commencer par vous dire que je vous aime profondément et que je n'envisage plus la vie sans vous, ce qui est strictement vrai; mais, si vous acceptez ma demande, ce sera le moment de vous prouver mon amour; si, au contraire, vous la rejetez, à quoi bon vous ennuyer par l'expression de sentiments qui ne sauraient vous intéresser?

— Et la réponse doit-elle être aussi prompte et aussi catégorique que la question? s'informa Mo-

nique, un peu abasourdie par cette originale déclaration.

— Cela dépend. Si vous êtes dans l'incertitude, prenez quelques jours de délai; mais si, dès maintenant, vous savez quelle réponse me donner, à quoi bon attendre pour me la communiquer?

La jeune femme hésita un court instant, non point sur ce qu'elle voulait dire : il n'y avait en elle aucune indécision à ce sujet, mais sur la manière de le dire; se décidant enfin :

— Franchise pour franchise, dit-elle : c'est non. Mais ne soyez ni froissé, ni fâché; vous m'êtes tout à fait sympathique, je vous estime et je suis persuadée que votre femme sera très heureuse; seulement, je me suis juré, si jamais je me remarie, de n'épouser qu'un Français. Je veux vivre en France, je ne saurais être heureuse ailleurs; je n'ai quitté mon pays que depuis quelques mois, et déjà j'en ai la nostalgie.

Elle disait vrai, mais ne confessait cependant qu'une partie de la vérité; la vraie raison de son refus, c'est qu'elle n'aimait pas Mr. Bolton comme elle voulait aimer l'homme qui serait le maître de sa vie.

Le prétendant éconduit prit son parti en brave et, sans insister, il se contenta de dire :

— Moi qui aime tant les Françaises! J'ai toujours pensé que, quand je me marierais, j'en chercherais une pour femme. Je suis désolé que vous ne vouliez pas être celle-là.

— Il n'y a pas que moi comme Française, rétorqua Monique; il y a des jeunes filles en France qui valent mieux que moi. Quand je serai de retour dans mon pays, je vous chercherai une fiancée qui

vous rendra plus heureux que je ne l'aurais fait, car, moi, j'aurais toujours regretté ma patrie.

« Comme on se trompe ! pensa Bolton. Moi qui croyais qu'elle se plaisait ici et que le soin de l'œuvre qu'elle a fondée la retiendrait près de moi ; elle ne rêve, au contraire, que de s'en aller ! »

Si le brave Américain eût été tant soit peu psychologue, il eût compris que le séjour perpétuel en Amérique n'effrayait Monique que parce que son cœur ne connaissait pas le grand amour qui met sur tant de lèvres de femmes les belles paroles bibliques qu'elles prononcent avec toute leur âme : « Ton Dieu sera mon Dieu ; ta patrie, ma patrie ; ta famille, ma famille. »

M. Dorléac, mis au courant du refus de Monique, n'en fut, au fond, pas très fâché : il lui permettait de la garder près de lui et de la ramener en France pour vivre à ses côtés.

Trois ans environ après l'arrivée de Monique en Amérique, M. Dorléac, ayant définitivement cédé sa fabrique à son associé, reprit avec sa nièce le chemin de la France, pour aller vivre à Poitiers, comme c'était depuis longtemps son rêve.

Bolton, en esprit pratique qui ne cherche pas à atteindre ce qui est hors de sa portée, n'avait jamais reparlé de ses projets matrimoniaux ; mais, en serrant la main de celle qui n'avait pas voulu de lui, à bord du paquebot où il avait accompagné ses amis, il lui glissa dans l'oreille :

— Je suis toujours désireux d'épouser une Française. Quand vous m'aurez trouvé ce qu'il me faut prévenez-moi ; je compte sur vous.

Et Monique, en riant, lui promit de penser à lui si l'occasion s'en présentait.

II

M. Dorléac et Monique tombèrent un peu comme des bolides dans leur famille de Poitiers. Personne ne pensait à eux, ni encore moins ne s'attendait à les voir. Il ne restait que deux de leurs parentes qui avaient connu la mère de Monique et son frère, deux cousines germaines, toutes jeunes lorsque M. Dorléac avait quitté Poitiers, et qui, mariées maintenant, avaient plusieurs enfants. L'une de ces cousines était veuve avec deux filles de l'âge à peu près de Monique, puisque Lucie avait vingt-deux ans et Marie-Thérèse vingt-quatre. L'autre cousine, mariée à un officier qui venait de prendre sa retraite comme colonel, avait trois enfants : un fils, lieutenant d'infanterie coloniale, actuellement au Tonkin, et deux filles, l'une mariée à un ingénieur des ponts et chaussées, M. Desroches, et l'autre à un professeur de philosophie, M. Carrère. Chez l'ingénieur, il y avait une petite fille de quatre ans ; chez le professeur, deux garçons de trois et cinq ans. Tous ces enfants eurent vite fait la conquête de Monique, toujours attirée irrésistiblement vers les petits.

Les nouveaux arrivés purent s'installer assez rapidement chez eux ; ils eurent la chance de trouver à acheter un vieil hôtel dont le propriétaire venait de mourir. Extérieurement, son aspect d'ancienneté lui donnait grand air ; intérieurement, il avait été aménagé selon le confort moderne par son dernier propriétaire et pouvait, sous ce rapport, contenter les désirs les plus exigeants. Il possédait un jardin,

pas très grand, à la vérité, mais ses pelouses émail-
lées de massifs fleuris, ses bosquets de rhododen-
drons et de seringas, quelques beaux marronniers à
l'ombre épaisse le rendaient si charmant qu'on ou-
bliait vite ses petites dimensions.

Il n'y avait pas de serre, mais M. Dorléac, se
rappelant le plaisir qu'avait causé à Monique celle
de New-York, lui fit la surprise d'en faire faire
une semblable qui fut vite garnie de plantes rares
et de feuillages tropicaux.

Bien que Monique et son oncle n'étalassent pas
leur fortune avec ostentation, leur manière d'agir
trahissait forcément leur richesse, et leurs relations
avec les membres de leur famille s'en ressentirent.
Ceux-ci, bien qu'ils ne fussent ni intéressés, ni or-
gueilleux, étaient naturellement mieux disposés en-
vers des parents qui leur faisaient honneur qu'ils
ne l'auraient été envers d'autres dont la situation
sociale les eût humiliés. Ils avaient, du reste,
d'autres raisons d'être fiers des nouveaux arri-
vés : M. Dorléac et sa nièce, bien élevés, intelli-
gents, distingués, pouvaient être présentés partout,
aussi eurent-ils bientôt accès dans toute la haute
bourgeoisie, avec laquelle ne craignait pas de
frayer la noblesse poitevine. Par le colonel Os-
mond, ils furent reçus dans le monde militaire ; par
M. Carrère, ils eurent leur entrée dans celui de
l'Université, et enfin M^{me} Chevreière, la mère de
Lucie et de Marie-Thérèse, veuve d'un magistrat,
les introduisit dans le monde assez fermé de la
magistrature.

Monique, qui avait renoncé à porter le nom de
Villomé, était présentée partout sous celui de Le-
méric, qu'on ignorait être son nom de jeune fille.

Elle n'avait raconté de son mariage que le strict nécessaire, sans parler de la mort tragique de son mari et de son séjour en Dauphiné.

L'oncle et la nièce, s'ils eussent été montains, auraient pu être hors de chez eux tous les soirs, tant ils reçurent d'invitations; mais ce n'était dans les goûts ni de l'un ni de l'autre : ils préféraient une vie d'intimité, égayée par des réunions familiales. Monique, cependant, ne put, sous peine de se singulariser, s'abstenir d'accompagner ses cousines à certaines réunions où leur mère tenait à les conduire et où elle fit sensation.

Les relations devinrent vite cordiales entre les nouveaux arrivés et les autres membres de la famille; les souvenirs d'enfance, communs entre M. Dorléac et ses cousines, étaient un lien qui les rapprochait; ils avaient plaisir, les uns et les autres, à les évoquer. Pour Monique, recherchée de tous, reçue amicalement à tous les foyers, elle ne connut cependant de réelle intimité que chez M^{me} Chevrière; une véritable affection s'établit bientôt entre elle et ses cousines; il est vrai que Lucie et Marie-Thérèse étaient presque du même âge qu'elle. La première était un véritable boute-en-train; pas régulièrement jolie, elle possédait ce que l'on est convenu d'appeler la beauté du diable, c'est-à-dire un teint éblouissant de fraîcheur, une bouche aux lèvres rouges toujours souriantes, des yeux bruns pétillants de malice et une chevelure mousseuse dont le châtain clair se moirait d'acajou par endroits.

Sa sœur ne lui ressemblait en rien; son visage semblait fait de contrastes : sa chevelure, de ce blond chaud qu'accompagne généralement un teint

coloré, couronnait, chez elle, un visage d'un blanc mat, dont aucun vestige de couleur ne relevait la matité; ses yeux gris, profonds et rêveurs, démentaient l'expression d'une bouche rendue mutine par un léger grain de beauté qui la surmontait dans le coin gauche, et l'on pouvait se demander lesquels, des yeux ou de la bouche, exprimaient la vraie nature de celle qui les possédait.

Lucie et Marie-Thérèse, toutes deux franches et bonnes, possédaient une solide piété et une bonne instruction, facile à acquérir dans ce docte Poitiers aux Facultés renommées; mais leur mère n'avait point trouvé ce bagage intellectuel suffisant : elle avait voulu que ses filles fussent aussi de parfaites femmes d'intérieur; ne pouvant leur donner une grosse dot, elle pensait, avec raison, que des qualités d'ordre et d'économie compenseraient ce manque de fortune. Tel ne paraissait pas être, cependant, jusqu'à présent, l'avis des épouseurs, car les vingt-deux ans de Lucie allaient bientôt se terminer, et Marie-Thérèse entrevoyait déjà l'ombre du bonnet de Sainte-Catherine sans qu'un parti sortable se fût présenté pour l'une ou l'autre des deux sœurs. M^{me} Chevrière s'en tourmentait fort; elle estimait que la tâche qu'elle avait assumée ne serait pas remplie tant que ses filles ne seraient pas pourvues d'un bon mari. Dans ces conditions, l'amitié qu'elle témoignait à Monique était presque méritoire, la jeune femme, par son élégance, sa grâce et sa distinction, rejetant un peu dans l'ombre ses cousines, sans parler de sa grosse fortune qui en faisait un des meilleurs partis de Poitiers. Après avoir été au théâtre trois ou quatre fois et assisté à deux grands bals, elle ne reçut pas

moins de cinq demandes en mariage. Bien que les prétendants fussent la fleur du panier, ils n'en reçurent pas moins tous un refus aussi poli que catégorique, les cinq candidats étant absolument indifférents à Monique.

« Quel dommage, pensa M^{me} Chevrière, que les demandes aillent ainsi s'égarer du côté de qui les dédaigne ! Qui fera désormais attention à mes filles, à côté de leur brillante cousine ? »

Tout le monde, cependant, ne donne pas ses préférences aux mêmes fleurs : il en est que la rose laisse froids et que la marguerite captive ; tel fut le cas pour un jeune substitut, M. Villers, nouvellement nommé à Poitiers, et qui, dès la première rencontre, se sentit subjugué par l'entrain et la gaiété de Lucie. Il la fit danser plusieurs fois, trouva que « son ramage répondait à son plumage », et, à partir de ce jour, chercha si bien toutes les occasions de la rencontrer que la jeune fille commença à penser qu'elle avait fait une conquête sérieuse. Comme M. Villers était charmant, il ne fut plus bientôt le seul à désirer les rencontres ; Lucie en vint à penser que sa soirée était manquée si elle ne rencontrait pas le regard de deux yeux noirs qui cherchaient les siens et suivaient tous ses mouvements.

Comme M. Villers n'était ni un ambitieux, ni un coureur de dot, il ne se laissa pas arrêter par le manque de fortune de celle qui lui plaisait, et lorsqu'il fut bien certain que l'attrait qu'il ressentait pour Lucie n'était pas un sentiment passager, mais bien un amour sérieux, il pria sa mère de se rendre près de M^{me} Chevrière pour lui demander la main de sa fille.

La veuve du magistrat, ravie, au fond, sut cependant ne pas montrer une joie trop révélatrice et, comme il convenait, demanda quelques jours de réflexion avant de donner une réponse qui fut naturellement affirmative, Lucie étant bien heureuse de voir se réaliser ainsi son beau rêve d'amour. La famille apprit bientôt que la jeune fille était fiancée.

Monique s'en réjouit tout particulièrement; elle aimait sincèrement la charmante fille qui l'avait accueillie si affectueusement, sans qu'une ombre de jalousie altérât jamais leurs bons rapports. M. Villers lui semblait convenir tout à fait à sa cousine; sa situation de fortune, jointe à ses appointements, en faisait, sinon un brillant parti, du moins un tout à fait convenable. Elle était loin de se douter de l'influence que ce mariage allait avoir sur sa destinée.

Marie-Thérèse aussi était heureuse du bonheur de sa sœur, mais une certaine mélancolie se mêlait à sa satisfaction : Lucie abandonnerait naturellement la maison de sa mère, où sa présence mettait tant de gaieté; ce serait la fin de cette intimité de tous les instants qui avait toujours existé entre elle et sa sœur. Il est vrai que les choses auraient pu être pires, puisque, en se mariant, Lucie aurait pu quitter Poitiers, tandis que, restant dans la ville, ce ne serait qu'une demi-séparation.

Le mariage devait avoir lieu trois mois plus tard, c'est-à-dire au commencement d'avril. Les préparatifs pour ce grand événement commencèrent immédiatement; il y avait tant à faire : trousseau à préparer, installation du jeune ménage à combiner dans un charmant appartement, trouvé non sans peine, mais enfin trouvé, toilettes à faire faire,

visites à recevoir et à rendre. Vraiment, la famille Chevière trouvait que les jours devraient avoir plus de douze heures, quand on se marie!

Toute la famille se montra généreuse envers la fiancée. M. Dorléac pensa que c'était une bonne occasion de se servir de sa fortune pour offrir un cadeau d'importance aux futurs époux, et, sans mettre personne autre que Monique dans sa confiance, il alla voir le notaire chargé du contrat et se fit inscrire sur ce dernier comme donateur de 50.000 francs, ce qui, à la lecture de l'acte, provoqua la surprise et les remerciements des intéressés et de leur famille.

Monique avait d'abord songé à offrir l'ameublement de la salle à manger et de la chambre à coucher pour le petit appartement, mais M^{me} Villers, qui avait été obligée de laisser en garde-meuble une partie de ses meubles, faute de place pour les loger dans la toute petite maison que son fils avait découverte à Poitiers, prit dans ses réserves de quoi meubler presque entièrement le nouveau logis de son fils, aussi la jeune femme se décida-t-elle à offrir une jolie automobile à la future M^{me} Villers qui se montra presque folle de joie à la réception de ce présent.

Sur ces entrefaites, pour rendre complète la joie de la famille, le lieutenant Osmond revint des colonies avec un congé de trois mois en poche et le désir d'en profiter le mieux possible.

Il fit avec plaisir la connaissance de M. Dorléac et de sa nièce, qui de leur côté l'accueillirent tout à fait amicalement.

C'était un charmant garçon de vingt-huit ans, toujours prêt à s'amuser et prenant la vie gaie-

ment; malgré cela, bien noté de ses chefs, car il aimait passionnément son métier. En le voyant fréquemment rapproché de Monique par les circonstances, ses parents, qui auraient bien voulu le décider à se marier, conçurent l'espoir de le voir faire la conquête de celle-ci. C'était un beau rêve auquel le lieutenant se hâta de couper les ailes dès qu'il s'aperçut des manœuvres de sa mère pour le rapprocher de sa cousine.

— Je ne veux pas me marier, déclara-t-il, tant que je serai dans l'infanterie coloniale; je ne tiens pas à avoir une femme pour la laisser derrière moi pendant deux ou trois ans ou pour l'emmener dans une colonie qui ruinerait sa santé, sans parler de celle des enfants que nous pourrions avoir.

Comme son père lui objectait qu'il se condamnerait au célibat perpétuel, il protesta :

— Dans quelques années, quand j'aurai bien joui de la vie aventureuse qui est celle de notre corps, je permuterai dans un autre régiment et fonderai un foyer.

Comme il eut plusieurs fois l'occasion de développer ses plans d'avenir devant M. Dorléac et Monique, celle-ci, qui avait deviné une arrière-pensée chez la mère du lieutenant, se rassura et goûta pleinement le charme de la compagnie de cet homme jeune et gai qui ne menaçait pas de se transformer en prétendant, car la jeune femme était lasse de rejeter des demandes en mariage qu'elle considérait avec modestie comme un hommage plus à sa fortune qu'à ses charmes personnels.

Et ainsi, le temps passant, on arriva au milieu de mars. Monique songeait à préparer sa toilette pour le cortège, lorsqu'elle recut une lettre de la

personne qui entretenait, au cimetière, le caveau de ses parents : une tempête violente avait renversé plusieurs arbres ; l'un d'entre eux s'était abattu sur le monument recouvrant les restes de M. et M^{me} Poupart, lui causant de gros dégâts qu'il fallait réparer immédiatement, sous peine de les voir devenir irréparables.

La jeune femme se décida immédiatement à partir pour Paris, estimant que les affaires se traitent beaucoup mieux et beaucoup plus rapidement de vive voix que par correspondance.

Ce départ ennuya la famille Chevre, qui comptait sur Monique pour la seconder dans les derniers préparatifs de la noce.

— Tu ne resteras pas longtemps ! lui fit promettre Lucie. Autrement, il sera trop tard pour que tu choisisses ton cavalier.

On ne fait pas toujours ce que l'on veut, Monique en fit l'expérience, car, malgré tous ses efforts pour hâter les travaux, elle ne put revenir que deux jours avant la cérémonie. Il est vrai qu'elle avait profité de son séjour à Paris pour s'y faire faire une toilette et un chapeau ; elle n'avait donc aucune préoccupation à ce sujet.

Le jour même de son arrivée, elle se rendit chez les Chevre, où la fiancée l'accueillit par un « Enfin ! » bien senti et lui reprocha son retour si tardif.

— Moi qui comptais sur toi pour m'aider à organiser le cortège, lui dit-elle avec une moue, il m'a fallu me débrouiller seule ! Tant pis pour toi si tu n'es pas contente du cavalier que je t'ai donné.

— Qui est-il ? fit Monique, un peu curieuse.

— Un ami d'Henri Villers, qui vient tout exprès du Dauphiné pour lui servir de témoin.

— Alors je ne le connais pas?

— C'est peu probable; il s'appelle de Villomé et c'est un marquis. Tu vois que je te traite bien.

— Le marquis de Villomé! fit Monique, stupéfaite.

— Oui; cela ne te convient-il pas? Le connaissais-tu, par hasard?

— Je ne pense pas, mais ce nom ne m'est pas inconnu.

— Tu l'auras probablement vu dans les journaux, où on a fréquemment parlé du marquis, il y a un ou deux ans, je ne me rappelle pas exactement, à propos d'une expédition en Afrique dont il faisait partie et qui lui a même valu le petit ruban rouge.

— Ah! il a été en Afrique?

— Oui; il y est même resté cinq ans. Ce qu'il a dû voir de choses curieuses, de paysages magnifiques se devine; ce sera à toi de lui faire donner des détails sur ses voyages. Henri dit qu'il est charmant; il l'a bien montré. Sais-tu la proposition qu'il nous a faite?

— Non, pas encore.

— Il nous offre son château pour y passer les premiers jours de notre union. Nous avons accepté, mais Henri y a mis pour condition qu'il logerait ici, chez sa mère, pendant les quelques semaines qu'il a l'intention de rester à Poitiers pour visiter la région qu'il ne connaît pas. C'est une affaire arrangée: nous prendrons l'auto et nous irons à petites journées jusqu'à Saint-Vivien, d'où nous rayonnerons pour visiter tout ce qu'il y aura d'intéressant à voir.

— Allons, tant mieux ! dit Monique un peu distraitemment.

Elle pensait à ce marquis de Villomé qui surgissait à l'improviste dans sa vie et se demandait qui ce pouvait bien être.

De retour chez elle, elle réfléchit à loisir sur ce sujet. Elle se rappelait parfaitement que son mari lui avait dit être le dernier de sa race. Peut-être existait-il une autre branche de la famille dont il ignorait l'existence et que sa mort avait mise en possession du titre de marquis ? C'était plausible, mais n'expliquait pas comment le nouveau marquis habitait, lui aussi, Saint-Vivien, ni cette expédition d'Afrique dont il avait fait partie à la même époque que son mari ; c'était là une coïncidence assez bizarre. Elle se promit d'essayer d'éclaircir des faits qui lui semblaient obscurs ; ce serait relativement facile, puisqu'elle serait en compagnie de M. de Villomé presque toute une journée.

III

Le jour du mariage se leva sur un ciel gris et légèrement brumeux qui fit faire la moue à la mariée ; elle avait espéré voir un brillant soleil éclairer son cortège nuptial ; elle dut se passer de cet astre capricieux et s'estimer heureuse que la pluie ne se mit pas de la partie.

Entre dix et onze heures, Monique, qui avait été auparavant l'embrasser dans sa chambre, fit son entrée dans le salon de M^{me} Chevière, au bras de son oncle. Tous les hommes présents eurent un

regard d'admiration vers elle et regrettèrent tout bas de ne pas être appelés à l'honneur de lui offrir le bras pour le défilé du cortège.

La jeune femme, en effet, était royalement belle. Une robe princesse de souple velours noir, égayée seulement par l'ocre de vieilles dentelles et la pourpre d'une rose qui terminait l'échancrure du corsage, faisait ressortir la souplesse et l'élégance de sa taille, tandis que le velouté du tissu accentuait la blancheur de son teint et communiquait à ses yeux une douceur et une profondeur intenses. Elle était, ainsi vêtue, souverainement distinguée, et le grand jeune homme brun qui la regardait entrer pensa qu'il n'avait vu de sa vie plus charmante apparition. Aussi fut-il très satisfait lorsque M. Villers la lui désigna pour sa cavalière.

On ne pouvait voir couple mieux assorti. La figure mâle et énergique du marquis, sa taille élevée, la suprême distinction avec laquelle il portait le si laid costume masculin de rigueur pour un mariage, l'air enandaient digne en tous points de sa partenaire.

Ils n'échangèrent d'abord que des banalités; la mariée fit du reste son entrée presque aussitôt, charmante sous son voile de tulle blanc que retenait un mince cordon de boutons de fleurs d'oranger.

Ce fut ensuite le départ du cortège, puis la bénédiction nuptiale, le défilé à la sacristie, et ce ne fut guère que lorsque l'on fut installé devant une table luxueusement servie que Monique put réellement causer avec son cavalier; ils n'avaient pu, jusque-là, qu'échanger des propos à bâtons rompus, et pourtant la jeune femme désirait vivement poser quelques questions, assez discrètes pour que le mar-

quis ne s'aperçût pas de la sorte d'enquête qu'elle voulait mener, suffisamment précises, cependant, pour qu'elle pût être renseignée sur ce qui l'intriguait.

— Vous habitez le Dauphiné, je crois? commença-t-elle, entre deux hors-d'œuvre. J'ai parcouru cette belle région en auto; peut-être ai-je été dans la ville que vous habitez.

— C'est peu probable : Saint-Vivien est une petite bourgade qui n'attire pas les touristes, n'ayant rien de curieux à leur montrer.

Ce nom de Saint-Vivien rappelait bien des souvenirs à Monique, mais elle ne voulut pas s'y attarder et reprit d'un air détaché :

— Habitez-vous la ville même ou les environs?

— Mon château est à quelque distance de Saint-Vivien; c'est une vieille demeure féodale bâtie sur une hauteur d'où l'on domine toute la vallée.

Devant les yeux de Monique s'évoqua la vision inoubliable qui avait frappé ses regards le premier soir de son arrivée à Villomé. Le doute n'était pas possible : il s'agissait bien du même château; mais comment se trouvait-il entre les mains du présent marquis, puisqu'il avait été acheté par un fabricant de nougat?

La jeune femme resta un moment silencieuse, occupée apparemment à déguster un filet de sole, mais cherchant, en vérité, dans son esprit, un moyen de pénétrer le mystère qui l'intriguait; elle se décida enfin.

— Vous venez de me dire que vous habitez une vieille demeure féodale; votre famille y a-t-elle toujours vécu et les Villomé n'ont-ils jamais cessé de succéder aux Villomé, à travers les siècles?

— Non, Madame; c'est le berceau de notre race, et il y a toujours eu, jusqu'à maintenant, un fils qui a continué les traditions de la famille dans le château de ses ancêtres.

— C'est extraordinaire que, pendant tant de siècles, il ne se soit pas trouvé une seule période où les Villomé aient été obligés de laisser leur demeure à d'autres, soit par héritage, soit par vente.

A ce mot, le front du marquis s'assombrit, et il répliqua :

— Votre dernière parole, Madame, vient d'évoquer dans mon esprit un incident pénible qui faillit me déposséder du château où je suis né.

— Cela eût été bien fâcheux, dit Monique, palpitante, car elle sentait qu'elle avait atteint le point qui l'intéressait. Mais, puisque vous êtes encore à Villomé, c'est que l'incident dont vous parlez n'a pas eu de suites fâcheuses.

— En ce qui concerne le château, non, dit le marquis; mais il n'en est pas moins désagréable, lorsque, fatigué par un long voyage, vous vous réjouissez d'arriver chez vous, d'apprendre que votre demeure ne vous appartient plus.

— Pas possible! Comment cela? fit Monique, plus vite qu'elle ne l'aurait voulu.

— C'est tellement possible que, pour rentrer en possession de Villomé, il m'a fallu verser plus de 100.000 francs.

— C'est une énigme que vous me demandez de deviner?

— Vous n'en trouveriez pas la solution, aussi je vais vous la donner. Vous savez peut-être que je suis resté cinq ans en Afrique. Eh bien! pendant

mon absence, un coquin s'est emparé de mon nom, de mon titre et de mon château.

— Comment s'y est-il pris pour s'imposer à ceux qui vous connaissaient ?

— Oh ! l'histoire est assez compliquée : il s'est marié sous mon nom, est mort peu de temps après, en léguant le château à sa veuve qui, sur production d'un acte de décès de son mari, au nom du marquis de Villomé, est entrée en possession de ma demeure, qu'elle a vendue peu de temps après à un fabricant de nougat. Voilà comment je me suis trouvé obligé de traiter avec ce dernier pour rentrer en possession de Villomé ; nous avons perdu chacun la moitié du prix de vente, sans parler des frais dont nous avons partagé également le coût.

Monique, en entendant ce récit, avait passé par toute une gamme d'émotions ; les mots qu'elle entendait la stupéfiaient. Elle fit cependant un effort sur elle-même pour demander :

— Et la veuve n'a pas voulu vous rembourser ?

— Nous n'avons pu la retrouver, malgré les recherches que mon ami Villers, alors avocat à Paris, a faites.

On ne sait ce que la jeune femme aurait répondu à cette nouvelle surprenante, si les convives, qui se levaient de table, le déjeuner étant terminé, ne l'avaient obligée à cesser la conversation.

Elle en profita pour s'isoler quelques instants, afin de tâcher de comprendre le sens qui se dégageait de ce qu'elle venait d'entendre. A mesure qu'elle réfléchissait, deux alternatives lui semblaient seules possibles : ou son mari était le coquin dont M. de Villomé venait de parler, ou lui-même

avait usurpé son nom et son titre. Comment le savoir ?

Peut-être, en interrogeant M. Villers, apprendrait-elle quelque chose de nouveau, capable de lui faire découvrir où était la vérité ; seulement, ce n'était guère le moment : celui-ci, en un jour semblable, ne s'appartenait pas. Il lui faudrait attendre un moment plus favorable. Ne voulant pas que son absence soit remarquée, elle se décida à reprendre sa place parmi les invités. On commençait à danser, et M. de Villomé l'invita immédiatement à se joindre aux couples qui tournoyaient gaiement. De toute l'après-midi, il ne laissa ses côtés que pour remplir les devoirs de politesse strictement nécessaires ; visiblement, la jeune femme lui plaisait. Il se montra causeur charmant, et Monique, faisant trêve à ses soucis, lui donna la réplique ; elle eût passé une excellente après-midi sans le problème dont la solution l'inquiétait.

Lorsque, le soir, elle se retrouva chez elle, son premier soin fut de raconter à son oncle ce qu'elle avait appris ; elle connaissait son jugement très sûr et pensait qu'il verrait peut-être plus clair qu'elle même dans une situation si troublante.

Elle ne se trompait pas. Lorsqu'elle eut fini son récit, M. Dorléac lui dit :

— Je ne voudrais pas te peiner, ma chère enfant, mais il y a tout lieu de croire que c'est ton mari qui est le faux marquis de Villomé, tout tend à le prouver : l'absence complète de relations et de famille d'Hubert, son soi-disant retour après un an seulement de séjour en Afrique, et surtout ce fait capital que tu ne l'as jamais vu reconnu par aucun membre de sa famille, tandis que ton cavalier vit dans son

pays, au milieu de ceux qui, l'ayant toujours connu ne peuvent se tromper sur son identité.

— Vous avez raison, je n'avais pas pensé à cela. Mais alors, celui que j'ai épousé, qui est-il?

— Hélas! ma pauvre enfant, très probablement un aventurier que ta dot aura tenté.

— Mais il n'avait pu prévoir l'incident qui l'a mis en présence de mon beau-père.

— Non; seulement il était certainement à l'affût d'une occasion. Introduit chez vous, il a deviné sans peine que vous étiez riches, il a pris ses informations; c'est si facile, à Paris: il y a des agences qui ne vivent que de cela! Et, sûr de faire un bon coup, il t'a demandée en mariage. Rien, dans sa façon d'agir, ne vous a-t-il jamais donné le moindre doute sur ses origines?

— Non: il était élégant, s'exprimait bien, paraissait distingué. Maman, cependant, au début, avait quelques vagues inquiétudes, mais les renseignements excellents donnés par M^e Nicolle et le curé de Saint-Vivien l'ont rassurée.

— Cet aventurier connaissait certainement le vrai marquis, il avait dû vivre près de lui pour être ainsi au courant de tant de détails exacts qu'il vous a donnés. Il serait peut-être assez facile de savoir qui il est.

— A quoi bon ressusciter cette affaire puisqu'il est mort et que j'ai heureusement renoncé à porter un nom qui — vos raisonnements viennent de me le montrer — était certainement faux.

— J'en suis convaincu. Cependant, il serait peut-être sage d'avoir des preuves plus certaines. Ton mari avait-il invité quelqu'un pour son mariage?

— Deux jeunes gens comme cavaliers pour mes

demoiselles d'honneur, et un cousin comme témoin.

— Crois-tu que ce soient des aventuriers, eux aussi?

— Les deux premiers étaient bien ce qu'ils paraissaient : des connaissances de cercle; j'ai vu leurs noms dans les journaux plusieurs fois, à propos de fêtes mondaines. Quant au témoin, M. de Saint-Yves, il venait soi-disant de province, et nous n'avions naturellement pas contrôlé ses dires.

— Si nous nous adressions à lui? Il pourra peut-être nous renseigner.

— Le voudra-t-il?

— On peut toujours essayer. Te rappelles-tu son adresse?

— Pas exactement; je sais seulement qu'il habitait Tonnay-Charente.

— C'est un peu vague, mais nous pouvons demander une copie de ton acte de mariage : nous y trouverons l'adresse exacte; je vais m'en occuper dès demain.

Monique passa une nuit assez agitée; la conversation qu'elle avait eue avec M. de Villomé, puis celle qu'elle venait d'avoir avec son oncle, lui fournissaient amples matières à réflexions. Elle revoyait en pensée la première visite de son mari, son empressement à revenir, la joie du bon M. Poupard à la demande en mariage, puis la période charmante des fiançailles, et enfin le jour des noces. Elle frissonna d'horreur en pensant vers quelle terrible destinée elle avait marché ce jour-là. En songeant à la vie qui aurait été la sienne lorsqu'elle aurait connu la vérité, à l'idée qu'elle eût pu devenir la mère des enfants de l'homme indigne qu'elle avait épousé, elle remercia du fond du cœur le Dieu

qui lui avait épargné une telle épreuve et bénit la main divine qui n'avait semblé s'appesantir sur elle que pour mieux la préserver.

M. Dorléac, de son côté, songea longuement à ce que sa nièce venait de lui apprendre et pensa :

« Quel bonheur que ce coquin soit mort si vite ! Que fût-il arrivé s'il avait vécu ? Il aurait vraisemblablement mangé la dot, puis abandonné sa femme, tandis que, comme cela, elle est libre de refaire sa vie. Je la voudrais heureuse ; elle ne le sera vraiment que le jour où elle sera épouse, et surtout mère de toute une nichée d'enfants, car elle adore les bébés. Elle a paru beaucoup plaire à son cavalier ; il est célibataire. Si cela pouvait finir par un mariage, quelle revanche sur la destinée ! Elle reprendrait le titre auquel elle croyait avoir droit. Le marquis est ici pour un mois, je l'ai invité à venir nous voir ; je ferai mon possible pour que nos relations ne s'arrêtent pas là. Ils sont faits l'un pour l'autre. Rien, du reste, ne coûte d'essayer. »

Comme suite à cette résolution, lorsque M. de Villomé vint rendre visite à Monique et à son oncle, celui-ci lui demanda s'il n'aimerait pas à excursionner aux environs en leur compagnie.

— Ma nièce, dit-il, ne connaît pas le Poitou ; maintenant que la belle saison arrive, nous avons l'intention d'explorer avec l'auto les sites les plus curieux et serons heureux si vous voulez vous joindre à nous.

Le marquis, qui restait justement à Poitiers pour visiter la région, accepta avec plaisir l'offre qui lui était faite, et les promenades commencèrent presque dès le lendemain.

La voiture étant à six places, M. Dorléac, pour

éviter de paraître accaparer le visiteur, invita M^{me} Chevière et Marie-Thérèse à les accompagner, puis, de temps à autre, tantôt M^{me} Villers mère, tantôt le lieutenant Osmond.

Ils allèrent admirer les bords du Clain et de la Vienne, visiter l'abbaye de Ligugé, le château de Lusignan, où on leur raconta la légende de Mélusine, la femme à queue de serpent.

Il arrivait souvent qu'on déjeunait en route, en un joyeux pique-nique, et si l'excursion se terminait de bonne heure, on finissait la journée chez M. Dorléac, où parfois le colonel et M^{me} Osmond venaient se joindre aux promeneurs. On organisait une table de bridge; ceux qui ne jouaient pas causaient ou faisaient de la musique, et ainsi une intimité charmante s'établit bientôt parmi les membres du petit cercle.

Le marquis et Monique éprouvaient un plaisir de plus en plus grand à se trouver ensemble; pour eux, le temps passait encore plus rapidement que pour les autres. Il passait si rapidement que M. de Villomé s'aperçut un matin qu'il ne lui restait plus que quatre ou cinq jours avant de voir se terminer son mois de séjour à Poitiers; à la tristesse qu'il ressentit en pensant qu'il lui allait falloir se séparer de Monique, il comprit la place qu'elle occupait dans son cœur.

Une autre personne l'avait deviné; M. Dorléac avait suivi de près la marche des événements, et il se sentait certain que le départ du marquis ne s'effectuerait pas sans que celui-ci avouât son amour. Aussi fut-il fort déçu lorsque brusquement, un matin, M. de Villomé annonça qu'un motif urgent le rappelait immédiatement chez lui. Il fit

des adieux hâtifs et quitta Poitiers le jour même.

« Peut-être, pensa l'oncle, qui voulait espérer quand même, désire-t-il réfléchir avant de prendre une résolution si sérieuse, ou lutte-t-il contre une dernière révolte de son orgueil nobiliaire qui se cabre devant une mésalliance; mais, s'il est réellement épris, comme je le crois, nous le reverrons. »

Quant à Monique, il fallut le départ de M. de Villomé pour qu'elle se rendit compte des sentiments qu'il lui inspirait.

Pendant près d'un mois, elle avait vécu au jour le jour, trouvant délicieuse la vie qu'elle menait, sans se demander d'où venait le plaisir de vivre qu'elle éprouvait plus grand chaque jour, ni pourquoi, cette année, le printemps lui semblait plus doux, le soleil plus brillant. Ce fut seulement à la souffrance qu'elle éprouva lorsque le marquis partit, au vide immense qui se fit en elle et autour d'elle, qu'elle comprit qu'une nouvelle et toute-puissante affection était née en elle.

Elle s'était toujours imaginé l'amour comme un sentiment violent qui s'installait dans les cœurs brusquement et les troublait d'effluves ardents et passionnés. Et voilà que le philtre d'amour avait pénétré goutte à goutte dans son âme sans qu'elle s'en aperçût, jusqu'à ce que, les gouttes réunies ayant formé un flot puissant, elle se sentit submergée et emportée par un courant si fort qu'elle n'eût pu lutter contre lui, même si elle l'eût voulu.

Tout d'abord, elle vécut dans la joie de cet amour si soudainement découvert; il était si pur et si profond que, pour un temps, il suffit à son bonheur; puis vint l'inévitable inquiétude: « Suis-je payée de retour? »

Il lui semblait bien, maintenant que ses yeux étaient ouverts, avoir deviné chez M. de Villomé un désir d'être près d'elle, un empressement à jouir de sa compagnie, qui prouvaient qu'elle ne lui était pas indifférente. Certains jours, aussi, elle avait senti vibrer leurs âmes aux mêmes émotions, aux mêmes admirations, et enfin, dans le regard qui rencontrait le sien, elle se rappelait avoir vu luire parfois, en un éclair rapide, une lueur tendre et chaude qui l'avait vaguement mais délicieusement remuée.

Pourquoi, alors, était-il parti? Libres tous les deux, rien ne pouvait se mettre à la traverse de leur amour. Et le doute venait. Elle se trompait peut-être, après tout; le marquis ne voyait sans doute en elle qu'une femme à laquelle sa politesse de grand seigneur trouvait tout naturel de prodiguer hommages et galanteries. S'il en était ainsi, la jeune femme se jura de cacher son amour au plus profond d'elle-même, pour que personne ne se doutât de sa folie.

IV

M. Dorléac, après un certain délai, ayant reçu copie du certificat de mariage de sa nièce, écrivit à M. de Saint-Yves, en mettant son adresse au dos de l'enveloppe. Huit jours après, sa lettre lui revint, portant la mention : « Rue et destinataire inconnus. » Le fait était concluant et ne pouvait être interprété que d'une seule manière : le témoin

avait donné un faux état civil qui prouvait le peu de foi à ajouter aux dires de celui qui avait eu recours à ses services.

Non content de cette première preuve, M. Dorléac, aussitôt le retour de M. Villers, causant avec lui, un jour, dans la rue, amena la conversation sur M. de Villomé.

— Il est charmant, dit-il, parlant de ce dernier. Vous le savez probablement mieux que moi, car il y a sans doute longtemps que vous le connaissez?

— Nous avons fait connaissance au régiment et y sommes devenus de vrais amis; il m'a invité chez lui plusieurs fois, du temps de sa mère, et j'ai passé de bien bons moments au château de Villomé. Je suis fier d'avoir un tel ami, parce que c'est l'être le meilleur et le plus noble que je connaisse. Aussi je déplore doublement tous les ennuis qu'il a eus depuis son retour d'Afrique. Il vous en a parlé, sans doute?

— Oui; c'est une histoire extraordinaire qu'il nous a racontée.

— Les premiers temps de son retour à Saint-Vivien, il a presque été obligé de condamner sa porte et de fuir toute société, jusqu'à ce que la surprise causée par son retour et les cancans et les commérages aient été apaisés.

La conversation fut interrompue par un ami commun aux deux interlocuteurs, qui se mit à commenter les nouvelles du jour. Mais l'opinion de M. Dorléac était faite; il n'avait pas besoin d'en entendre davantage: le mari de Monique n'était qu'un aventurier.

Persuadée désormais qu'elle n'avait jamais eu aucun droit sur le château de Villomé, Monique

discuta avec son oncle sur le meilleur moyen à prendre pour rembourser la somme qu'elle avait perçue lors de la vente. L'un et l'autre jugèrent préférable de garder l'incognito et tombèrent d'accord sur le plan suivant : la somme entière serait envoyée au marquis ; habitant la région, il lui serait plus facile qu'à eux de retrouver M. Castéra pour lui remettre sa part du remboursement. On ne pouvait songer à envoyer l'argent de Poitiers : cela eût risqué de mettre M. de Villomé sur la trace de ceux qui remboursaient. M. Dorléac se décida à faire le voyage de Paris et à confier à un prêtre de cette ville la mission d'effectuer le versement, à titre de restitution.

Ainsi fut fait, et Monique pensa avoir ainsi complètement réparé le tort fait à M. de Villomé, tout en effaçant aussi de sa vie le dernier vestige de son union avec un imposteur.

A Saint-Vivien, le marquis avait repris la vie austère et studieuse qu'il menait avant son voyage à Poitiers, mais c'était désormais sans goût qu'il compulsait ses notes, rédigeait les extraits destinés à la publication de son voyage, retouchait ses dessins : il s'ennuyait, et ceux qui l'approchaient pensaient, en voyant son peu d'entrain :

« Que peut bien avoir le marquis ? Il paraît s'ennuyer. Pourquoi ne se marie-t-il pas ? Il lui manque un intérieur. »

On alla même jusqu'à le lui dire, mais il se contenta de répondre brièvement :

— Merci de votre sollicitude, mais j'ai décidé de ne jamais me marier ; vous m'obligerez en ne me parlant plus de ce sujet.

Un matin qu'il songeait tristement, il reçut une lettre recommandée qu'il ouvrit sans trop grande curiosité. Quelle ne fut pas sa surprise d'y trouver, avec un chèque de 236.000 francs, une courte lettre ainsi conçue :

MONSIEUR,

Je suis chargé de vous faire parvenir le chèque ci-inclus, en remboursement du prix perçu par la famille Poupart pour la vente de Villomé, votre château ; vous voudrez bien remettre la moitié de cette somme à qui de droit et m'en accuser réception.

Signé : MORLÉAC, curé de Saint-Sulpice.

Il serait difficile de peindre la stupeur de M. de Villomé à la lecture de cette lettre si brève, mais si claire. Dans son excitation, il se leva de son siège, se mit à marcher de long en large, en monologuant :

— Qu'est-ce que cela signifie ? Villers avait bien raison de dire que les choses les plus imprévues peuvent arriver ! Voilà qu'une personne que j'ai cherchée sans pouvoir la retrouver se rappelle à moi au moment où j'ai renoncé à mes recherches ! Comment a-t-elle pu avoir connaissance de cette histoire ? Elle la connaît maintenant, aucun doute ne peut subsister à ce sujet ; pour m'envoyer l'argent, il faut qu'elle connaisse la vérité. C'est une nouvelle énigme à ajouter à l'autre.

Puis, soudain, sa figure s'éclaira ; une pensée venait de traverser son cerveau : cette lettre ne pourrait-elle lui faire retrouver M^{lle} Poupart ? Elle était sûrement à Paris, elle avait vu le prêtre ; par



ce dernier, on pourrait peut-être parvenir jusqu'à elle et avoir enfin le mot de l'énigme. Vite, il fallait écrire au curé de Saint-Sulpice !

Ecrire ? La chose était bien délicate et difficile à expliquer par correspondance. Ne vaudrait-il pas mieux voir M. Morléac et lui expliquer les choses de vive voix ? Un voyage à Paris n'avait rien qui pût lui déplaire.

« On va très facilement de Poitiers à Paris ! » lui murmura une petite voix, celle du malin dieu qu'on appelle Amour. Voilà que M. de Villomé se mit à penser que son ami Villers avait plus que lui l'habitude de ces sortes d'enquêtes et qu'il serait peut-être sage de le voir avant de rien entreprendre.

Trois jours plus tard, le jeune magistrat vit entrer dans son cabinet M. de Villomé, qu'amenait le prétexte avoué de lui communiquer la lettre qu'il avait reçue, mais surtout le désir caché de revoir celle qu'il aimait.

M. Villers fut, lui aussi, fort surpris de ce remboursement sur lequel on ne comptait plus, mais il se montra moins optimiste que son ami sur le succès de la démarche que ce dernier voulait tenter.

— Si cette personne n'avait pas tenu à garder l'incognito, elle t'aurait envoyé directement l'argent ; il est fort probable qu'elle a pris toutes ses précautions pour ne pas être découverte ; elle a sûrement fait promettre le secret au prêtre qui lui a servi d'intermédiaire. Telle est mon opinion ; mais, comme je peux me tromper, il est sage d'aller rendre visite au curé de Saint-Sulpice.

— Je ne suis pas de ton avis : j'attends un bon résultat de cette visite, aussi vais-je partir dès ce soir pour Paris.

— Si vite ! Lucie et moi aurions été contents de te garder quelques jours parmi nous ; cependant, je n'ose trop insister, comprenant la hâte que tu as d'être fixé.

L'après-midi, M. de Villomé se persuada qu'il ne pouvait faire autrement que de se présenter à l'hôtel de M. Dorléac, et, un peu après trois heures, il sonnait à la porte de ce dernier.

Monique et son oncle étaient chez eux ; ils eurent tous les deux une émotion assez vive en entendant annoncer le marquis.

« Aurait-il enfin terminé ses réflexions ? » pensa l'oncle.

« Vient-il pour moi ? » se dit la nièce, en tressaillant d'espoir.

Naturellement, rien ne parut extérieurement de leurs sentiments et on serra cordialement la main de l'arrivant, en se récriant sur la surprise que causait sa visite inopinée.

— Je suis venu pour affaires, dit le marquis ; je reste seulement la journée ici et pars pour Paris ce soir, mais je reviendrai donner à Villers le résultat de mon voyage dont dépend peut-être le bonheur de ma vie.

Il prononça ces mots avec un tel accent, en regardant Monique, que celle-ci ne put s'empêcher de rougir et M. Dorléac de penser : « Tiens, tiens ! Toucherions-nous au dénouement ? »

Mais M. de Villomé, qui ne voulait pas être trop explicite, changea le sujet de la conversation, et l'on parla de banalités. Il disposait de peu de temps,

voulant rendre visite à M^{me} Villers mère qui l'avait reçu avec beaucoup d'amabilité lors de son précédent séjour. Aussi, il ne resta que quelques instants et partit, laissant Monique partagée entre le doute et l'espoir, car elle se demandait si elle devait donner un sens favorable à ses secrets désirs à la phrase où il avait parlé du bonheur de sa vie.

Le résultat du voyage fut encore pire que ne l'avait craint Villers. Si ses prévisions avaient été justes, en ce qui concernait le secret demandé au prêtre, M. de Villomé avait l'intention de faire connaître à celui-ci la situation pénible dans laquelle il se trouvait, en le priant de transmettre cette communication à celle qui l'avait pris comme intermédiaire, et il espérait qu'ainsi prévenue elle consentirait à se faire connaître.

Mais le curé de Saint-Sulpice, aux questions qui lui furent posées, répondit tout simplement :

— Je n'ai rien à cacher ni rien à révéler : j'ignore absolument le nom de la personne qui m'a pris comme mandataire et ne la reverrai probablement jamais.

— Était-ce une jeune femme? demanda le marquis.

— Non; un monsieur assez âgé, correct et distingué.

— Que vous a-t-il dit exactement?

— Simplement qu'une somme de 236.000 francs devant être restituée à son propriétaire, il espérait que je voudrais bien me charger de cette restitution, en y joignant les quelques lignes dont il me remettait le brouillon. J'ai accepté; il m'a remercié,

m'a donné 1.000 francs pour mes œuvres et s'est retiré.

Ce fut la mort dans l'âme que M. de Villomé retourna à Poitiers et communiqua à son ami le résultat absolument nul de son enquête.

— Que faire, maintenant? dit-il. Voilà encore le fil conducteur qui se brise dans mes mains; comment le renouer? Crois-tu qu'une annonce dans les journaux n'aurait pas chance d'atteindre la personne qui a fait le remboursement, maintenant qu'elle est à Paris?

— Ou ailleurs.

— Comment, ailleurs?

— Dame, rien ne prouve qu'elle n'y ait pas fait un séjour passager, peut-être même spécial, pour procéder au remboursement. De plus, à moins de dire exactement pourquoi on la recherche...

— Ça, ce n'est pas possible; je ne puis donner ainsi mon histoire en pâture à la curiosité publique.

— C'est bien mon avis; mais pourquoi, alors, veux-tu que M^{lle} Poupard réponde à une annonce assez vague, alors que tout prouve qu'elle tient à te rester inconnue?

— Tu as sans doute raison; mais alors il ne me reste plus aucun espoir de voir ce remboursement me conduire à un résultat; il n'a, en réalité, servi qu'à me mettre en face d'un nouveau mystère. Si le fait s'était produit il y a quelques mois, quand mon nom a paru sur les journaux, j'aurais pensé qu'elle avait pu l'y voir et, frappée par la similitude de ce nom avec celui qu'elle a le droit de porter, se livrer à une enquête qui l'eût conduite à la vérité; ou encore au moment où nous avons mis notre

annonce dans les journaux. Mais non : c'est maintenant, où rien ne peut attirer son attention sur moi, qu'elle apprend la vérité et opère le remboursement. Comment expliques-tu cela ?

— L'expliquer avec certitude est impossible, mais on peut supposer qu'elle a été à Saint-Vivien.

— On l'eût reconnue.

— Ou qu'elle y a envoyé son mandataire.

— Dans quel but ?

— Tu m'en demandes trop : j'é mets seulement des suppositions. En voici une autre qui est peut-être la bonne : tu n'ignores pas que tous les habitants de Saint-Vivien et des environs sont au courant de ton histoire ; ils l'ont très certainement racontée à leurs amis, ceux-ci l'ont répétée, et, de proche en proche, elle a pu venir aux oreilles de l'intéressée.

— Il faut bien supposer quelque chose comme cela ; mais, à part le remboursement de mon argent et celui de M. Castéra, je ne suis pas plus avancé qu'au début. Tiens, cette histoire me rendra fou ! Je ne peux plus continuer à vivre ainsi !

— Calme-toi, voyons : la situation n'est pas pire qu'avant ; tu paraissais t'y être résigné. Pourquoi es-tu plus découragé aujourd'hui qu'hier ?

— Pourquoi ? Parce qu'un nouvel élément est entré dans ma vie sous la forme de l'amour. Lorsque je suis venu à ton mariage, mon cœur était libre, je commençais à me résigner ; puis je suis venu ici, j'ai vu, j'ai connu, j'ai aimé la femme que je serais si fier d'emmener dans la demeure de mes ancêtres. Au lieu de cela, je suis condamné à une sorte de supplice de Tantale. Elle est libre, elle pourrait m'aimer, nous pourrions être heureux en-

semble, et je ne puis prendre sa main pour la mettre dans la mienne, je ne puis lui révéler ma tendresse ni lui demander la sienne. Comprends-tu, maintenant, pourquoi la situation est cent fois pire aujourd'hui qu'hier?

— Ainsi, mon pauvre ami, c'est mon mariage qui t'a apporté cette nouvelle épreuve! Je ne veux pas être indiscret, mais je ne puis m'empêcher de deviner que celle que tu aimes c'est Monique, la cousine de Lucie.

— Eh oui! Monique, doux nom que mes lèvres n'ont pas le droit de prononcer, mais que chaque battement de mon cœur redit; Monique, la femme de mes rêves, celle que j'eusse choisie entre toutes pour être l'épouse qu'on vénère, la mère des fils de la vieille race des Villomé; Monique dont j'adore les yeux profonds, le sourire fier, la grâce royale; Monique que je voudrais emporter dans mes bras, loin du monde, cachée jalousement à tous les regards dans mon vieux château, pour qu'elle ne voie que moi, ne pense qu'à moi, n'aime que moi; Monique que toutes les forces réunies de mon cœur, de mon âme, de ma jeunesse, désirent passionnément et que je dois fuir!

M. de Villomé s'arrêta, terrassé par la violence de son émotion.

— Mon pauvre Hubert, fit doucement M. Villers, comme tu souffres! Que je te plains!

— Je souffre d'autant plus que j'ai cru deviner que mon amour est partagé. L'autre jour, j'étais rempli d'espoir, j'ai presque laissé échapper mon secret; si tu avais vu l'exquise rougeur qui a envahi son visage, tu comprendrais combien j'ai eu de peine à ne pas m'avancer davantage.

— Tu ne t'es peut-être que trop avancé déjà ; que va penser cette jeune femme en ne te voyant pas revenir ?

— Mais j'ai l'intention de la revoir : je lui dois la vérité. Aujourd'hui même, elle apprendra que je ne suis pas libre.

— Cela vaudra mieux pour elle ; tout est préférable à la longue agonie qu'elle subirait si réellement elle t'aime. Un coup brutal est moins pénible que des inquiétudes sans fin.

M. de Villomé trouva Monique seule chez elle ; son oncle, dit-elle, ne tarderait pas à rentrer et pourrait ainsi profiter de la visite. Elle n'osa pas demander à son visiteur des nouvelles de son voyage à Paris ; après la phrase qu'il avait dite lors de son précédent voyage, elle eût eu l'air de vouloir provoquer un aveu. On parla donc de choses et d'autres : du lieutenant Osmond dont le congé était fini et qui retournait en garnison à Rochefort, du jeune ménage Villers, des bébés du professeur et de ceux de l'ingénieur, dont toute la famille collectionnait les bons mots.

Cependant, peu à peu, une gêne se glissait entre les deux interlocuteurs ; leurs cœurs si pleins l'un de l'autre s'irritaient contre les paroles banales et indifférentes qui passaient sur leurs lèvres, au lieu du chant d'amour qu'elles auraient dû entonner.

Monique essaya de réagir.

— Vous n'avez pas vu, dit-elle, la nouvelle collection d'orchidées que mon oncle vient de faire installer dans la serre ; elle vaut la peine d'être admirée, je vais vous la montrer.

Elle se leva et, ouvrant la porte du salon qui

communiquait directement avec la serre, elle y pénétra, suivie de son visiteur.

Il fit les éloges qu'on attendait de lui.

— Elles sont superbes et très variées, dit-il, mais je vais peut-être vous surprendre en vous disant que je n'aime pas beaucoup ce genre de fleurs : elles sont de structure trop tourmentée, trop irrégulière ; j'aime cent fois mieux nos belles fleurs de France, aux formes nobles et régulières, dont les proportions harmonieuses et les couleurs franches ne déconcertent pas le regard comme ces belles étrangères.

Et il montrait du regard les orchidées devant lesquelles ils étaient arrêtés.

— Elles sont très rares, c'est pour cela que chacun est plus disposé à les admirer que les fleurs qu'on peut voir chaque jour ; on ne peut nier qu'elles fassent beaucoup d'effet, surtout au milieu de la verdure de la serre. C'est un plaisir toujours nouveau pour moi de me promener ici : il y a tant à admirer, entre les fleurs et les feuillages qui s'épanouissent et s'enroulent un peu partout ! C'est dommage qu'il n'y ait pas de serre à Villomé.

Elle s'arrêta, interdite. Ne venait-elle pas de se trahir ?

Mais non : le marquis semblait trouver ses paroles toutes naturelles ; il était préoccupé, du reste, par la manière dont il allait pouvoir amener la conversation sur ce qu'il tenait à dire.

Il se saisit des dernières paroles de la jeune femme, qui lui semblèrent une entrée en matière propice :

— Non, il n'y a rien de semblable chez moi, mais que j'aurais aimé faire à une femme chérie la sur-

prise d'un palais de verre où les fleurs et les feuillages les plus rares eussent fait un cadre digne de sa beauté! Hélas! nos plus chers désirs sont souvent impossibles à réaliser. Parti plein d'espoir à Paris, j'en reviens le cœur brisé; mon beau rêve est mort : je ne suis pas libre de le réaliser.

— Je t'amène de la compagnie, fit à ce moment la voix joyeuse de M. Dorléac. J'ai rencontré M. et M^{me} Osmond et les ai ramenés avec moi. Mais tu as déjà quelqu'un. Ah! ce cher marquis! Comment allez-vous?

Le « cher marquis » eût préféré voir le nouvel arrivant aux antipodes, mais il fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur; surmontant son ennui, il répondit gracieusement aux paroles aimables de M. et de M^{me} Osmond que Monique, un peu pâle, mais maîtresse d'elle-même, faisait asseoir dans le salon.

Après avoir causé environ un quart d'heure, M. de Villomé se retira en faisant ses adieux définitifs, puisqu'il repartait dès le lendemain pour Saint-Vivien. Monique et lui, en présence de tiers, furent obligés de se séparer comme des indifférents.

« C'est une occasion manquée, pensa le marquis. Peut-être, après tout, est-ce préférable. Qui sait jusqu'où je me serais laissé entraîner? Je lui écrirai; je ne veux plus la revoir; c'est renouveler ma douleur chaque fois qu'il me faut la quitter. »

Monique poussa un soupir de soulagement lorsque ses visiteurs se levèrent pour partir. Il lui avait fallu faire un puissant effort sur elle-même pour ne rien laisser paraître de son trouble qui, cependant, n'avait pas échappé à son oncle lorsqu'il

était arrivé. Aussi, lorsqu'ils furent seuls tous les deux, interrogea-t-il doucement :

— Il ne t'a rien raconté de nouveau, M. de Vilomé? Et son voyage à Paris a-t-il donné le résultat sur lequel il comptait?

— Non, répondit Monique; il en revient « le cœur brisé », selon sa propre expression, et les rêves qu'il avait faits sont irréalisables.

— Quels rêves? Te l'a-t-il dit?

— Oh! mon oncle, vous le savez bien, vous l'avez deviné, je l'ai bien compris; ne m'obligez pas à mettre ma peine dans des mots incapables de l'exprimer!

— Ma chérie, ne te désole pas : tout n'est peut-être pas fini.

— Si; il m'a dit catégoriquement qu'il n'est pas libre.

— Pas libre! Qu'est-ce que cela veut dire? Est-il marié sans que nous le sachions? Mais, dans ce cas, un voyage à Paris n'eût pas suffi pour qu'il devînt libre de t'épouser. Il serait plus vraisemblable qu'il soit fiancé et qu'il ait essayé de rompre ses fiançailles, sans succès, comme paraissent le prouver les paroles qu'il t'a dites. A moins qu'il ait fait quelque vœu ou qu'il y ait quelque tare dans sa famille. On peut faire des suppositions à l'infini; il aurait dû être plus explicite.

— Il allait probablement m'expliquer ses paroles, quand votre arrivée a interrompu notre conversation. Après tout, que m'importe la raison qui nous sépare : il n'est pas libre; ces mots suffisent à sonner le glas de mon bonheur.

Et Monique, sur ces paroles, s'enfuit pour cacher ses larmes dans la solitude de sa chambre, pendant que son oncle murmurait :

— Eh bien ! j'ai fait un joli coup ! J'aurais bien mieux fait de ne pas attirer M. de Villomé chez nous ; je n'ai réussi qu'à faire le malheur de cette pauvre petite. Mais il faudra que j'essaye de tirer cette affaire au clair ; je pourrais peut-être interroger M. Villers.

Il n'en eut pas besoin, car, à la fin de la semaine, arriva à l'adresse de Monique une lettre timbrée de Saint-Vivien. Elle était du marquis et conçue en ces termes :

CHÈRE MADAME,

J'étais allé chez vous, l'autre jour, dans le but de vous raconter les circonstances qui m'obligent à vivre sans espoir et sans bonheur. Nous avons été interrompus au moment où j'allais vous avouer la vérité. Mes confidences ayant été arrêtées, je ne me suis plus senti le courage de vous les faire de vive voix une autre fois, aussi est-ce du fond de mon vieux Villomé, où je me suis réfugié pour souffrir, que je vous écris, non point pour vous faire le récit des événements qui ont brisé ma vie, ce serait trop long et trop douloureux, mais pour vous prier d'aller trouver mon ami Villers (je lui écris par le même courrier) pour qu'il vous fasse connaître le lien qui m'enchaîne et m'interdit le bonheur.

Si vous avez deviné des sentiments que je n'ai pas le droit de vous avouer, vous comprendrez, Madame, pourquoi j'ai jugé nécessaire de vous écrire cette lettre, sinon, déchirez-la simplement et oubliez le malheureux que vous n'aurez même pas jugé digne de pitié.

Signé : Hubert de VILLOMÉ.

Cette lettre fut presque un soulagement pour Monique et son oncle, à qui elle permettrait enfin de connaître la vérité. Aussi décidèrent-ils d'aller immédiatement chez M. Villers. A la réflexion, toutefois, M. Dorléac jugea plus sage d'y aller seul. Peut-être s'agissait-il, en effet, de révélations délicates, assez gênantes à entendre pour une jeune femme, et que l'ami du marquis aimerait mieux faire à un autre homme.

La visite ne dura pas longtemps. A la grande surprise de Monique, un quart d'heure s'était à peine écoulé que son oncle était de retour.

— Je ne suis pas plus renseigné qu'à mon départ, lui dit-il, mais nous allons l'être vite, et tous les deux à la fois, grâce à ces papiers que M. Villers m'a confiés et qui contiennent l'histoire du marquis, ou tout au moins la partie de cette histoire qui nous intéresse.

— Mais comment se fait-il qu'elle soit écrite ? fit la jeune femme, surprise.

— Le mari de Lucie m'a confié sous le sceau du secret qu'il avait toujours eu le désir de se lancer dans la carrière littéraire en écrivant des romans, et que l'histoire de son ami lui ayant paru contenir tous les éléments d'un récit sensationnel, il s'était mis à l'œuvre et avait écrit plusieurs chapitres, parmi lesquels il a choisi celui que je t'apporte.

— Et le roman a-t-il paru ?

— Non ; le temps lui a manqué pour le finir, et de plus, m'a-t-il dit, « les choses ne se sont pas arrangées comme je l'espérais et je ne sais comment donner une fin intéressante à ce qui paraît sans issue ».

Monique, sans insister — elle avait hâte de lire le manuscrit, — approcha deux chaises d'une petite table et, faisant signe à son oncle de s'asseoir à côté d'elle, ouvrit le cahier devant eux et vit le commencement d'un chapitre qui portait comme titre ces mots sensationnels : *Un mort qui revient*.

Coude à coude, M. Dorléac et sa nièce se mirent à lire ce qui suit :

Le train omnibus de seize heures quarante-cinq repartait en haletant de la petite ville de Saint-Vivien où il venait de stopper ; aucun express ne s'arrêtant à cette infortunée station, riches ou pauvres, pressés ou non, ses habitants devaient se contenter de trains-escargots.

Celui qui s'en allait n'avait laissé sur le quai qu'un seul voyageur. Grand, mince, distingué, paraissant âgé d'une trentaine d'années environ, il ne semblait pas souffrir de la chaleur de cette après-midi d'août, pourtant presque torride. Il est vrai que son teint basané indiquait un homme habitué à vivre dans les pays ensoleillés.

Le chef de station, qui n'occupait son poste que depuis une couple d'années, ne le connaissait pas ; il se demanda ce que pouvait bien venir faire à Saint-Vivien un homme de cette distinction.

Le voyageur, une légère valise à la main, sortit de la gare, et, sans hésiter, comme quelqu'un qui connaît parfaitement sa direction, il enfila la rue dont le plus bel ornement était la maison du notaire, M^e Nicolle, devant laquelle il s'arrêta.

Pénétrant dans la pièce d'attente, où, accablé par la chaleur, somnolait un jeune clerc d'une quinzaine d'années, il ne se donna même pas la peine de le réveiller ; s'introduisant lui-même dans le bureau du notaire, il s'écria joyeusement :

— Bonjour, cher Maître !

Celui-ci, qui compulsait des grosses en somnolant un peu, lui aussi, bien qu'il ne voulut jamais l'avouer

par la suite, sursauta, ferma et ouvrit les yeux deux ou trois fois puis, d'un ton d'effroi, s'écria :

— M. de Villomé! Les morts reviennent donc!

— Mais je suis bien vivant, et, si vous voulez serrer la main que voilà, vous vous en rendrez compte.

M^e Nicolle eut presque un recul, puis, en hésitant, prit la main qu'on lui tendait, en murmurant :

— Vous n'êtes donc pas mort?

— Que voulez-vous dire? fit M. de Villomé. Je suis parti pour une expédition de cinq ans; ces cinq années écoulées, je reviens chez moi; qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela?

— Il y a que j'ai eu votre acte de décès entre les mains.

— Mon acte de décès!

— Oui, remis par votre beau-père.

— Mais je ne suis pas marié.

— Comment, pas marié? Votre femme a habité le château plusieurs mois.

Le voyageur regarda son interlocuteur avec pitié; il était de toute évidence que, pendant son absence, l'intelligence du notaire avait sombré. Sans insister, et bien qu'il se sentit navré, il dit simplement :

— Nous reparlerons de tout cela une autre fois, donnez-moi seulement les clés du château.

— Je ne les ai plus, puisque votre femme a vendu Villomé.

« Comment vais-je faire? pensa le marquis, à qui m'adresser? C'est bien bizarre qu'on laisse ce pauvre ami seul, dans l'état où il est! »

A ce moment, le petit clerc, réveillé, sans doute, par le bruit de la conversation, mit sa tête à la porte et annonça :

— J'ai fini de copier mon acte!

Ahuri en apercevant un visiteur qu'il n'avait pas vu entrer, il resta bouche bée. Se tournant vers lui, l'inconnu lui demanda s'il n'y avait pas quelqu'un à qui il pût s'adresser pour avoir les clés du château de Villomé.

— Je ne puis me faire comprendre de M^e Nicolle.

Puis il ajouta :

— Y a-t-il longtemps qu'il est malade ?

Le malade supposé devint cramoisi, puis bondit de son siège ; il venait de comprendre qu'on le prenait pour un fou.

— J'ai toute ma raison, s'écria-t-il, bien que de vous voir là, en face de moi, risquerait de me la faire perdre ! Mais attendez une seconde : s'il vous faut des preuves, je vais vous en donner !

Et, se dirigeant vers un cartonnier marqué de la lettre « V », il en sortit un cahier de papier timbré qu'il tendit à son interlocuteur.

A sa grande stupeur, le marquis, après quelques minutes de lecture, s'aperçut qu'il avait entre les mains l'acte de vente du château de Villomé.

— C'est moi qui deviens fou ! s'écria-t-il, pressant sa tête entre ses mains. Que veut dire un tel acte ?

— Ferme la porte et va continuer ton travail, fit M^e Nicolle, s'adressant au petit clerc.

Puis à M. de Villomé :

— Asseyez-vous, je vais vous conter l'affaire en détail, autrement, nous n'en sortirons jamais.

— Il y a un peu plus de trois ans, je vis venir dans mon étude un monsieur qui me dit s'appeler Poupart et me demanda les clés du château que sa fille, veuve du marquis de Villomé, venait habiter. Il me montra, à l'appui de ses dires, le livret de famille de la jeune femme, une copie de votre décès et me donna, en outre, l'adresse de son notaire à Paris. Je n'ai pas besoin de vous dire le chagrin que je ressentis en apprenant votre mort, le jour même de vos noces, dans un accident d'auto. Je remis les clés à M. Poupart, j'écrivis à mon confrère parisien qui me donna toutes confirmations utiles, et nous fîmes plus ample connaissance avec celle que nous croyions votre veuve et qui serait probablement encore à Villomé si, quelques semaines plus tard, des faits étranges ne s'y étaient produits. On commença à y entendre des bruits inexplicables, puis des apparitions eurent lieu, un spectre à tête de mort se montra ; il sema un fêl effroi dans la domesticité du château qu'elle abandonna les

lieux. Quant à la famille Poupart, elle persista plus longtemps; mais, à la suite d'une apparition plus macabre, celle qu'on appelait la jeune marquise eut une telle frayeur qu'il fallut l'emmenner immédiatement pour sauver sa raison. Après une si fâcheuse expérience, elle se décida, quelques mois plus tard, à mettre le château en vente. Il fut acheté par un M. Castéra, fabricant de nougat, qui l'eut pour la moitié de sa valeur et l'occupe encore actuellement, bien que le bruit ait couru que deux ou trois apparitions ont encore eu lieu.

« Voilà, brièvement résumés, les événements qui se sont passés pendant votre absence. »

— Si tout autre que vous m'en faisait le récit, je ne le croirais pas, fit le marquis de Villomé; c'est une histoire inouïe, extraordinaire. Et ces gens, vous ont-ils fait l'effet d'être des aventuriers?

— Qui, les Poupart? Pas du tout : le père m'a paru être un brave homme, fils de ses œuvres et très fier d'avoir marié sa fille à un marquis; la mère est bien élevée; quant à la fille, on pouvait facilement comprendre qu'elle vous eût converti au mariage, car c'est une personne charmante, distinguée, remplie de grâce et d'élégance. A mon avis, ils sont de bonne foi.

— Le résultat immédiat de ce que vous venez de me dire est que je suis sans domicile, ce M. Castéra ne sera pas probablement disposé à me céder la place.

— Vous n'êtes pas sans domicile : vous savez bien que, tant que M^e Nicolle aura un toit sur sa tête, il y aura place dessous pour le marquis de Villomé; dès maintenant, vous êtes notre invité; seulement, je vais prévenir ma femme pour qu'elle n'éprouve pas le même choc que moi; nos enfants sont absents actuellement, vous n'émotionnerez donc personne autre. Et peut-être, demain, pourrons-nous convoquer M. Castéra à mon étude pour qu'il ait un entretien avec vous.

M^{me} Nicolle poussa force exclamations de surprise lorsque son mari lui apprit que M. de Villomé n'était pas mort; mais il lui fallut le voir de ses propres yeux pour qu'elle se rendit à l'évidence.

On passa la soirée à parler des étranges événements qui avaient eu lieu pendant l'absence du marquis, on donna à ce dernier force détails sur le séjour des Poupard à Saint-Vivien.

— Ce qui me paraît le plus extraordinaire là dedans, dit le marquis, au moment où il se séparait de ses amis pour la nuit, c'est l'aplomb de celui qui m'a personnifié; qui peut-il bien être? Puis aussi, cette histoire de revenants, qu'y a-t-il là-dessous?

Le lendemain, M. Castéra, qu'on avait convoqué à l'étude pour motif urgent, s'y présenta vers les trois heures. On le mit au courant de la situation, il se montra naturellement très surpris de ce qu'on lui racontait :

— Il n'en reste pas moins vrai, finit-il par dire, que j'ai acheté et payé le château.

— Certainement, lui répondit le notaire; mais l'acte de vente est sans valeur, puisque non signé par M. de Villomé.

— C'est à voir, c'est à voir, j'ai toujours la signature de sa femme.

— Puisqu'on vous dit qu'il y a erreur, qu'il n'est pas marié, s'impatienta M^e Nicolle.

— J'ai payé, le château est à moi, s'entêta le propriétaire actuel de Villomé.

Et il n'y eut pas moyen de le faire sortir de là.

— Je crois bien, dit le notaire à M. de Villomé, lorsque M. Castéra fut parti, qu'il va falloir entamer un procès pour que vous puissiez reprendre votre château; si vous consultiez un avocat à ce sujet?

— Je ne vois pas d'autre parti à prendre; je vais, dès ce soir, partir pour Paris, un de mes amis y exerce cette profession, j'irai le voir et lui expliquerai mon cas. Je vous serai reconnaissant, en attendant qu'une solution intervienne, de ne pas ébruiter l'affaire.

— Rien de plus facile, mon cher marquis; mon clerc ne vous connaît pas et M. Castéra ne se vantera probablement pas de votre réclamation; quant à ma femme et à moi, notre discrétion est assurée.

— Je n'y fais appel que momentanément, car il

faudra bien, tôt ou tard, que cette histoire s'ébruite, surtout si, comme je l'espère, je rentre en possession de mon château et reviens l'habiter.

Le lendemain soir, M. de Villomé arrivait à Paris dans un assez triste état d'esprit. Il chercha immédiatement l'adresse de son ami dans le *Bottin* et, l'ayant trouvée, se promit de s'y faire conduire dès le lendemain matin.

A dix heures, le jour suivant, il pénétrait, en effet, dans le cabinet de M^e Villers qui l'accueillit par un cri aussi joyeux que surpris :

— Quelle nouveauté ! C'est gentil de venir me voir !

— Je te fais une double visite : celle de l'ami et celle du client.

— C'est peut-être bien le second qui m'amène le premier ? fit avec finesse l'avocat. N'importe, je suis bien content de te voir, et, si tu as besoin de mes conseils, ils sont à ta disposition.

— Si j'en ai besoin ! Depuis mon retour d'Afrique, je suis plongé dans un imbroglio dont je ne sais comment sortir.

— Conte-moi cela.

— Je suis arrivé, avant-hier, à Saint-Vivien, tout heureux à la pensée de me retrouver chez moi, lorsque les faits suivants m'ont été révélés :

« 1^o Je me suis marié il y a un peu plus de trois ans ;

« 2^o Je suis mort le soir de mon mariage dans un accident d'auto ;

« 3^o Mon château est devenu une maison hantée par un fantôme à tête de mort ;

« 4^o Il n'est plus ma propriété, ayant été vendu à un fabricant de nougat. »

— Je ne te connaissais pas une telle imagination, fit l'avocat en riant ; as-tu l'intention de composer un drame et viens-tu m'en exposer les points principaux ? Tu t'adresses mal, je ne suis pas compétent dans la matière.

— Hélas ! il ne s'agit pas d'un travail d'imagination, ce que je viens de te dire n'est que trop réel ; je suis à la fois marié, mort et sans domicile ; je viens

te consulter pour savoir ce qu'il y a lieu de faire pour sortir d'une telle situation.

— Vraiment, tu parles sérieusement ?

— Je te l'affirme ! Ai-je l'air de quelqu'un qui plaisante ?

— Non, en effet, ta figure est plutôt soucieuse ; raconte-moi en détail ce qui t'est arrivé, afin que je puisse te conseiller en toute connaissance de cause.

Le marquis de Villomé fit à son ami, devenu attentif, le récit des événements que nous connaissons déjà. Lorsqu'il eut terminé, M. Villiers lui dit :

— La première chose à faire est de te rayer du nombre des morts, ce ne sera pas difficile, je pense ; avec quelques démarches et des témoins notables, nous y arriverons sans peine. La deuxième chose à faire est de nous mettre en relation avec ta pseudo femme. As-tu son adresse ?

— Oui, je l'ai relevée sur l'acte de vente.

— Pour le moment, nous allons demander une entrevue à la famille Poupard. Et si, comme il y a tout lieu de le croire, ce sont des gens de bonne foi, tout pourra s'arranger. Reviens dans deux jours, j'aurai, sans doute, de bonnes nouvelles à t'apprendre.

— Avec tous ces tracas, je ne me suis même pas informé de ce que tu es devenu pendant mon absence. Es-tu marié ? Ta situation te donne-t-elle toute satisfaction ?

— Il y a tellement d'avocats à Paris qu'il faudrait, pour percer, beaucoup de temps et un talent que je n'ai pas, aussi me suis-je décidé à faire une demande dans la magistrature ; ce n'est que quand j'aurai ce poste que je penserai à fonder un foyer. Et toi, quels sont tes projets ?

— Je suis revenu en France avec l'intention de m'installer à Villomé pour y compulsier les innombrables notes que j'ai prises en Afrique, pour en tirer la relation de notre expédition que j'illustrerai de dessins représentant la faune et la flore de la terre africaine. Ce qui, dans ma pensée, ne devait pas m'empêcher de chercher femme ; cinq années passées dans la brousse vous donnent un ardent désir de chez

soi ; et puis, je ne veux pas que la lignée des Villomé finisse avec moi. Mais, maintenant, avec toutes ces sottises histoires, je ne peux plus former de projets.

— Bah ! tout cela s'arrangera, il te faut seulement un peu de patience.

Ce fut sur cet espoir que les deux amis se séparèrent.

Lorsque, deux jours plus tard, M. de Villomé revint, l'avocat n'était plus si optimiste. Il n'avait pu, comme il le dit à son ami, retrouver les traces de la famille Poupart. A l'habitation du Parc Monceau, ils étaient inconnus, et le propriétaire, dont on lui avait donné l'adresse, lui avait appris, en même temps que la mort des parents, le départ de la fille, précédé de la vente de son mobilier. Ce qui me fait croire, ajouta M^e Villers, qu'elle a quitté Paris. C'est bien fâcheux pour toi, car je me demande où retrouver maintenant cette jeune femme.

— On s'en passera, fit M. de Villomé. Tu m'as dit, la dernière fois, qu'il serait facile de faire annuler mon acte de décès ; l'annulation de cet acte n'entraînerait-elle pas en même temps celle de mon mariage, et, comme conséquence, l'acte de vente du château deviendra sans valeur.

— Pas si vite ! pas si vite ! En revenant du nombre des vivants, tu redeviens en même temps le mari de M^{lle} Poupart.

— Comment cela ?

— N'existe-t-il pas un acte de mariage, parfaitement régulier, dans lequel figure le nom du marquis de Villomé ? Le marquis de Villomé, c'est toi ; jusqu'à preuve du contraire, tu es donc l'époux légal de M^{lle} Poupart.

— Ah ! bien, ça, par exemple, c'est un peu fort ! Puisque celui qu'elle a épousé est mort, ce ne peut être moi.

— Justement, c'est ce qu'il faudrait prouver ; es-tu en mesure de le faire ? As-tu une preuve quelconque que l'acte de décès, que nous voulons faire déclarer faux quant au nom, est exact quant au titre d'époux qu'il porte ?

— Quelles complications ! Je ne pensais pas qu'il fût si difficile de faire triompher la vérité.

— La justice a de trop graves affaires entre les mains pour pouvoir se prononcer sur de simples possibilités, voire même des probabilités ; il lui faut des certitudes étayées sur des preuves indiscutables.

— Mais, en ce qui concerne le château, ce sera plus simple, j'espère ; aucun marquis de Villomé, vrai ou faux, n'a signé l'acte de vente, et, bien que je ne sois pas très ferré en matière de droit, je sais cependant que la femme ne peut disposer d'aucun bien sans l'autorisation de son mari.

— D'accord, d'accord, l'acte est nul et sans valeur ; seulement, la marquise de Villomé a reçu deux cent mille francs pour prix de ta demeure. La vente annulée, M. Castéra doit, en toute justice, rentrer en possession de son argent.

— Mais, puisque je n'ai rien touché, je ne puis rien rendre !

— Ta femme, ou celle qui passe pour telle, doit les rendre ; à défaut, le mari, responsable des dettes de son épouse, devient débiteur à sa place.

— Cela dépasse les bornes des choses admises ! Il faudrait maintenant que j'achète quelque chose qui m'appartient !

— Que veux-tu, mon pauvre ami, la loi est la loi ; il m'en reste, cependant, encore un espoir de te sortir du guépier.

— Que ne le disais-tu plus tôt ? Je commence à respirer.

— Ne te réjouis pas à l'avance ; mon moyen consiste à prendre connaissance, sur l'acte de mariage, du nom des témoins que doit accompagner leur adresse. Si je puis arriver à les retrouver, ils ne se refuseront pas, je pense, à reconnaître devant la justice que l'homme qui s'est marié sous le nom de marquis de Villomé, et au mariage duquel ils ont assisté, n'était pas toi.

— C'est une excellente idée qui va me tirer d'affaire.

— Je te le répète, ne te réjouis pas trop ; je puis ne pas les retrouver, ils peuvent avoir changé de

domicile, être morts, que sais-je encore ? En tout cas, nous saurons vite à quoi nous en tenir ; reviens dans quelques jours, j'aurai eu le temps de faire toutes les démarches nécessaires, et nous serons peut-être en position de commencer la demande d'invalidation de ton mariage.

— Que Dieu t'entende !

Lorsque, la semaine suivante, le marquis se présenta au bureau de M^e Villers, une nouvelle déception l'y attendait. L'avocat n'avait pu retrouver aucun des témoins.

— Celui de la mariée, qui, dit-il, en parenthèses, ne s'appelle pas Poupart, étant née d'un premier mariage de sa mère, est un Mr. Bolton de New-York, inscrit comme demeurant à l'hôtel Meurice. A cet hôtel où je me suis rendu, non dans l'espoir de l'y trouver, naturellement, mais pensant qu'il en était peut-être client régulier, personne ne le connaît, il n'a dû y séjourner qu'à l'occasion du mariage de M^{lle} Poupart, que nous continuerons à appeler de ce nom pour la simplification de la conversation, si tu n'y vois pas d'inconvénient.

Sur un acquiescement muet du marquis, l'avocat continua :

— Battu de ce côté, je me retournai de l'autre ; le témoin du marié était un M. de Saint-Yves, demeurant 4, rue des Bornes, à Tonnay-Charente ; j'écrivis immédiatement au maire de cette petite commune pour lui demander si M. de Saint-Yves habitait toujours à la même adresse. Voici la lettre qu'il m'a répondu :

« CHER MAITRE,

« En réponse à votre honorée du 10 courant, j'ai l'honneur de vous informer que M. de Saint-Yves n'habite pas rue des Bornes, pour la bonne raison que cette rue n'existe pas dans la ville que j'administre, ni n'a jamais, du reste, existé, pas plus que la famille de Saint-Yves qui m'est totalement inconnue. »

— Il est clair que le marié, qui était sûrement un

aventurier, a pris un témoin de son acabit qui s'est affublé d'un nom pompeux pour la circonstance ; nous voilà donc encore une fois au même point : aucune preuve à fournir. J'ai eu aussi une autre déception relativement à une autre idée dont je ne t'avais pas parlé. Je pensais que la différence entre ta signature et celle de celui qui a pris ton nom pourrait, à la rigueur, servir de base à une demande d'annulation de mariage. J'ai donc comparé vos deux signatures au moyen de celle que notre aventurier apposa le jour de son mariage sur le livre de la mairie. Hélas ! elles sont identiques. Nous avons évidemment affaire à quelqu'un qui avait préparé son plan de longue main et n'a rien livré au hasard.

— Qu'allons-nous faire, maintenant ?

— Nous pourrions peut-être essayer de mettre une annonce dans les journaux, promettant une récompense à qui aurait pris part, de près ou de loin, au mariage de M. de Villomé.

— Il me répugnerait de voir mon nom traîner ainsi dans les journaux.

— On n'est pas obligé de le mettre en entier, on peut écrire M. de Vill..., marié le 4 avril 19...7 ; la date évitera toute confusion.

— Et tu crois que nous pourrions obtenir un résultat par ce moyen ?

— C'est une chance à courir ; l'annonce peut tomber sous les yeux d'un des domestiques que les Poupart avaient à ce moment-là.

— C'est peu probable, ces gens n'épluchent pas les journaux, ils se contentent des articles sensationnels et du feuilleton.

— A leur défaut, M. de Saint-Yves peut la voir et, alléché par la récompense promise, venir s'informer de quoi il s'agit.

— Si tu ne vois rien de mieux, on peut essayer ; on donnera ton adresse pour s'y présenter.

— Je ne suis pas de ton avis ; si l'individu que nous recherchons n'a pas la conscience très nette, un avocat touche de trop près à la justice pour ne

pas l'effrayer. Il vaut mieux indiquer ton hôtel et fixer des heures pour s'y présenter.

— Agis comme tu l'entendras; mais ne peux-tu commencer, dès maintenant, les démarches pour annuler mon acte de décès?

— Si; donne-moi le nom de témoins respectables.

— Il y a M^e Nicolle, le notaire; le curé de Saint-Vivien; ma cousine, M^{lle} de Royaumont, et deux ou trois camarades d'enfance dont je vais te donner les noms par écrit; tu choisiras qui tu voudras.

— Je pense soudainement à autre chose. Les membres de l'expédition dont tu faisais partie ne pourraient-ils pas certifier que tu ne les as jamais laissés pendant cinq ans? Cette affirmation prouverait qu'étant en Afrique tu ne pouvais être à Paris pour t'y marier.

— Rien à faire de ce côté; nous nous sommes souvent séparés pendant les cinq années qu'a duré l'expédition, je suis resté immobilisé pendant plusieurs mois, par suite de maladie, dans un village nègre où les indigènes m'ont soigné, pendant que mes compagnons continuaient leur exploration. Lorsqu'ils sont revenus me prendre, nous nous sommes séparés en trois groupes pour explorer trois pistes qu'ils venaient de découvrir; une autre fois, nos approvisionnements de toutes sortes ayant été volés en partie, je suis retourné les renouveler avec une escorte; ce voyage a duré plusieurs mois, et je ne te parle que des séparations les plus longues; il nous est arrivé, bien plus fréquemment encore, de nous séparer pour quelques jours ou quelques semaines.

— Allons, je vois que notre unique espoir réside dans le succès d'une annonce dans les journaux; je vais m'en occuper dès demain; si elle produit un résultat quelconque, préviens-moi immédiatement.

M^e Villers resta plus de huit jours sans revoir son ami, il en concluait que l'annonce ne donnerait pas plus de résultat que le reste, lorsque de dixième jour le marquis arriva tout joyeux et s'écria en lui serrant la main :

— J'ai retrouvé M. de Saint-Yves!

— Tu peux dire que tu as de la chance ! Je n'y comptais pas. Quand l'as-tu vu ?

— Hier, dans l'après-midi, vers les trois heures] le garçon de l'hôtel, après m'en avoir demandé l'autorisation, introduisit dans ma chambre un inconnu de petite taille, qui aurait presque eu l'air distingué sans ses vêtements, dont la coupe et la misère révélaient l'état piteux d'une bourse vide. Il sortit un journal de sa poche et, me montrant notre annonce, me demanda si j'en étais l'auteur.

« Sur ma réponse affirmative, il s'informa de ce que je désirais savoir au sujet du mariage de M. de Villomé.

« — D'abord s'il me ressemblait.

« Il eut l'air incrédule :

« — Et c'est pour cela que vous promettez une récompense ?

« — Pas uniquement ; je désire savoir aussi le vrai nom du marquis de Villomé et aussi le vôtre, car Saint-Yves est certainement... un pseudonyme.

« J'avais jeté cette dernière phrase comme un ballon d'essai et m'attendais un peu à voir l'homme protester.

« Il n'en fut rien, mais il se leva et se dirigea vers la porte en silence.

« Sans me déranger, je l'interpellai :

« — Pourquoi vous sauvez-vous ? Quel risque courez-vous ici ? Vous et moi pouvons dire n'importe quoi sans danger, puisqu'il n'y a pas de témoin ; en restant, il vous est facile de gagner une honnête récompense.

« Est-ce cette dernière parole ou la constatation qu'aucun témoin ne pourrait faire tourner contre lui ce qu'il dirait ? Toujours est-il que mon homme revint et s'assit de nouveau, puis me lança :

« — Que voulez-vous savoir ?

« — Tout d'abord, étiez-vous au mariage du 4 avril ?

« — Oui.

« — Comme témoin ?

« Une hésitation, puis :

« — Autant dire la vérité, vous l'avez deviné : c'est moi qui personnifiais M. de Saint-Yves.

« — Et qui était celui qui remplissait le rôle du marquis ?

« — Je voudrais bien savoir en quoi tout cela vous regarde ; vous ne seriez pas de la « rousse », par hasard ?

« — En ai-je l'air ?

« — Non, ça c'est vrai ; mais on n'est jamais trop prudent, et la récompense promise n'est peut-être qu'un piège ; à propos, à combien s'élève-t-elle, cette fameuse récompense ?

« — Vous recevrez mille francs aujourd'hui et une somme beaucoup plus forte si nous nous entendons par la suite.

« — Après tout, cela m'est bien égal de dire ce que je sais sur le marquis, cela ne lui fera pas grand tort, puisqu'il est mort. Lorsque j'ai fait sa connaissance, il portait le nom de Henri Vilmot.

« — Où l'avez-vous connu ?

« — Dans un petit restaurant où je dinais tous les soirs ; nous nous sommes trouvés à la même table plusieurs jours de rang, nous avons échangé quelques paroles ; une fois, nous sommes sortis ensemble, il m'a invité à prendre un café, je lui ai rendu la politesse, et ainsi, petit à petit, nous sommes devenus presque des amis. Il ne m'avait jamais, cependant, confié le genre d'affaires auquel il se livrait. J'étais, à ce moment-là, employé chez un banquier, je donnai à Vilmot quelques bons tuyaux de Bourse, il m'en fut reconnaissant, car, quand mon patron fut obligé de quitter Paris... un peu précipitamment, il m'associa à deux ou trois de ses entreprises.

« A quelque temps de là, il me dit :

« — Tu seras, sans doute, quelques jours sans me voir : je prépare une affaire dans laquelle, si elle réussit, il y aura un petit rôle à jouer pour toi.

« Je fus une quinzaine sans le revoir, puis, un soir, il vint à notre petit restaurant pour le dîner.

« — Cela marche, dit-il, j'aurai pour toi, dans quelques jours, un rôle d'homme du monde à remplir. Te sens-tu capable de devenir comte de Saint-Yves pendant deux ou trois jours ?

« — Cela ne m'embarrasse guère, lui répondis-je, j'ai fréquenté des gens huppés à une certaine période de ma vie; je te ferai honneur, sois sans crainte.

« — Je dois te révéler, maintenant, reprit-il, un secret que je t'avais caché jusqu'alors : Je ne m'appelle pas Henri Vilmot, mais Hubert de Villomé. Mon manque de fortune m'avait obligé, momentanément, à ne pas porter ce beau nom qui ne saurait s'accommoder de la médiocrité; mais je vais me marier dans quelques jours et, naturellement, ne puis le faire que sous mon vrai nom; seulement, ne m'étant fait aucune relation dans mon monde et ma famille me tournant le dos, parce que je fais ce qu'elle appelle une « mésalliance », je n'ai personne pour me servir de témoin à la mairie et à l'église. J'ai pensé à toi pour ce rôle; si tu l'acceptes, il y aura un beau billet de mille francs pour ta peine.

« L'affaire ne me disait pas grand'chose; signer d'un faux nom le registre de la mairie et de l'église me paraissait assez grave. Mais Vilmot insista tellement que je finis par me décider à accepter. La promesse qu'il me fit de m'équiper convenablement, à ses frais, en vêtements pour les deux cérémonies, civile et religieuse, fut pour beaucoup dans ma décision, car, quand on est bien nippé, on peut se présenter partout.

« Il me donna son adresse dans un hôtel bien différent de celui où j'avais l'habitude d'aller le trouver, et, dès le lendemain, il m'emmena chez un tailleur pour me faire habiller selon le rang que j'allais momentanément occuper.

« Inutile de vous dire que je ne croyais pas un mot à la fable qu'il m'avait contée au sujet de son nom et de son titre. Ce n'est pas qu'il les portât mal, au contraire, il était d'aspect distingué et s'exprimait, quand il le voulait, d'une manière choisie; mais je l'avais vu dans des compagnies, je l'avais vu occupé à des besognes auxquelles un marquis de Villomé, si bas soit-il, ne peut s'adonner.

« Il ne m'avait pas dit le nom de la jeune fille qu'il épousait; ce fut un jeu pour moi de le connaître, je n'eus qu'à suivre celui qui se faisait appe-

« ler le marquis de Villomé. Je me livrai ensuite à une
« petite enquête personnelle et découvris, assez facile-
« ment, que la fiancée apportait deux millions de dot.

« Je vous avoue que cette découverte fit naître un
« sentiment de colère en moi. Quoi ! Vilmot allait pal-
« per deux millions, et il avait le toupet de m'offrir
« mille francs ! Les choses ne se passeraient pas
« comme cela, il me fallait ma part du gâteau... Aussi,
« avant le mariage civil, j'allai le prendre à son hôtel
« et lui mis le marché en mains. Ou il me donnait
« cinq mille francs, ou je révélais ce que je savais de
« lui à son futur beau-père, on saurait alors si ses
« parchemins étaient bon teint.

« Ils ne l'étaient certainement pas, car il me sup-
« plia de ne pas lui faire manquer une si belle affaire.

« — Donne-moi ce que je te demande, lui répon-
« dis-je, ou je parle !

« — Je suis dans l'impossibilité de le faire ; écoute-
« moi sans parti pris, et tu comprendras que ce que je
« te dis est la stricte vérité : Je suis arrivé à Paris, il
« y a six mois environ, avec un petit pécule et toutes
« mes dispositions prises pour faire, au moyen de mon
« titre de marquis, un beau mariage ; la chose n'a pas
« été aussi facile que je l'aurais cru, le manque de rela-
« tions m'a beaucoup gêné, et, sans un hasard extraor-
« dinaire, j'aurais été probablement obligé de renoncer
« à mes projets, car mes ressources commençaient à
« s'épuiser ; elles le sont tout à fait maintenant, mes
« fiançailles m'ont naturellement entraîné à pas mal
« de frais ; je n'ai rien voulu prendre à crédit, c'est
« toujours dangereux ; seulement, il résulte de tout
« cela que je suis presque à sec. Tu penses bien qu'on
« ne m'a pas remis la dot avant le mariage, et, comme
« nous partons aussitôt, je ne palperai le capital qu'au
« retour ; si tu veux attendre jusque-là, je satisferai à
« tes exigences, bien que je les trouve exagérées, mais,
« actuellement, il n'y a rien à faire ; va trouver mon
« beau-père, dis-lui ce que tu voudras, je ne puis payer
« ton silence ; contre l'impossible, il n'y a rien à faire.

« Je compris à son ton qu'il me disait la vérité ;
« je voulus, du moins, essayer de lui faire signer une
« reconnaissance de cinq mille francs en mon nom, il

« se montra intraitable et je dus me contenter de sa parole. Vous connaissez le reste : je n'ai jamais vu mes cinq mille francs, puisque le lendemain il était mort. J'ai bien pensé à aller les réclamer à M. Poupart; pour éviter un scandale, il me les eût peut-être donnés; mais deux choses m'ont arrêté : je n'ai aucune preuve que Vilmot n'était pas le marquis de Villomé; en outre, j'ai contre moi cette histoire de faux témoignage aux cérémonies du mariage; j'ai jugé prudent de m'abstenir. Voilà tout ce que je peux vous dire; donnez-moi la récompense et laissez-moi partir... »

« Pour l'amadouer, continua le marquis, je la lui ai remise immédiatement, en lui faisant remarquer qu'il pouvait gagner bien davantage si nous nous entendions.

« — De quoi s'agit-il? me dit-il d'un air méfiant.

« — Tout simplement de répéter devant témoins ce que vous venez de me raconter.

« — Quel genre de témoins?

« — Ceux qui auraient compétence pour donner de la valeur à vos dires.

« — Je vous comprends : vous voulez parler d'un magistrat et de son greffier... Pas si bête! pour qui me prenez-vous?

« — Et si l'on vous promettait mille francs et l'impunité?

« — Je toucherais peut-être bien l'argent, mais l'impunité, je connais cela : on ne vous cherche pas noise pour le cas qu'on s'est engagé à oublier, mais on trouve toujours autre chose dans votre passé, et bonjour la liberté! Non, non, ne comptez pas sur moi!

« — Vous réfléchirez; en tout cas, donnez-moi votre adresse, j'aurai peut-être besoin de renseignements complémentaires; ils vous seront, naturellement, payés au même tarif qu'aujourd'hui.

« — J'aime mieux revenir; fixez-moi un jour.

— Venez d'aujourd'hui en huit.

« J'ai fixé ce jour, conclut M. de Villomé, parce que j'ai pensé que, d'ici là, tu trouverais bien un moyen d'avoir son témoignage d'une façon quelconque;

peut-être pourrions-nous dissimuler des témoins dans ma chambre ? »

— Il est inutile de te creuser la cervelle à chercher un moyen ; à mon avis, tu ne reverras plus le pseudo M. de Saint-Yves.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'il aura peur d'être pincé. D'après ce que tu viens de me dire, il doit être très méfiant ; il a préféré perdre cinq mille francs plutôt que de risquer une démarche près de M. Poupart, comment veux-tu qu'il s'expose au même danger pour mille francs ? A mon avis, cet homme a dans son passé quelque chose de plus grave que l'affaire qui nous occupe, dont il redoute la découverte.

— Que devais-je faire ?

— Ne le laisser partir sous aucun prétexte avant qu'il ait reconnu devant témoins que tu n'étais pas l'homme au mariage duquel il a assisté.

— Tu en parles à ton aise ! Aux premiers mots que j'aurais prononcés dans ce sens, il aurait pris la porte.

— Il fallait le menacer de le faire arrêter. A défaut de paroles, l'obliger à écrire son témoignage en présence de n'importe qui dans l'hôtel ; tu le tenais, il ne fallait pas le lâcher.

— J'étais convaincu qu'il reviendrait.

— Si seulement tu avais pensé à lui demander quelques détails sur la cérémonie du mariage, tu aurais su les noms de ceux qui y assistaient. Ne serait-ce que du côté de la mariée, il y avait certainement des gens honorables que nous aurions retrouvés.

— J'avoue n'avoir pas pensé à cela ; aussi, pourquoi n'as-tu pas voulu qu'on donne ton adresse pour l'entrevue ? Tu as l'habitude de ces sortes de choses, tu t'en serais bien mieux tiré que moi.

— Il ne serait pas venu chez moi, celui que nous appelons M. de Saint-Yves, il est bien trop craintif pour cela.

— Attendons jusqu'à la semaine prochaine avant de désespérer, peut-être l'espoir de gagner mille francs nous le ramènera-t-il.

Mais l'avocat avait raison, l'inconnu ne revint jamais.

Pour adoucir un peu cette déception, M. de Villomé eut la satisfaction de rentrer en possession de son château, à la suite d'une transaction entre lui et M. Castéra.

Lorsque l'acte de décès du marquis eut été annulé, M. Villers fit le voyage de Saint-Vivien pour s'entretenir avec le fabricant de nougat. A sa grande surprise, celui-ci se montra beaucoup mieux disposé qu'on ne pouvait l'espérer; c'est qu'entre temps il avait consulté un avocat dont le premier soin avait été de rechercher la jeune marquise, recherche qui, naturellement, avait échoué; dans ces circonstances, ignorant les difficultés qui empêchaient M. de Villomé de rompre son mariage, l'avocat n'avait pu que conseiller à son client de transiger avec le propriétaire réel du château.

Après une discussion assez vive entre M. Villers et M. Castéra, il fut décidé que le marquis rembourserait à celui-ci la moitié de la somme payée, plus la moitié des frais d'acte, arrangement assez équitable, en somme, puisque chacun faisait un sacrifice égal.

Lorsque l'affaire fut terminée, le châtelain déposé s'écria qu'au fond il n'était pas fâché de quitter le château « qui n'est pas folichon à habiter », dit-il, personne ne venait nous voir, les nobles nous considéraient du haut de leur grandeur, les bourgeois qui n'ont pas de voiture trouvaient que nous habitions trop loin. Et puis, il y a aussi quelque chose de pas catholique dans tous ces bruits qu'on entend.

— Le fameux revenant est donc revenu? ne put s'empêcher d'interroger M^e Villers. L'avez-vous vu?

— Non, nous ne sommes jamais sortis de nos chambres quand les bruits se sont produits; de plus, ayant remarqué que les apparitions se produisaient toujours au premier étage, près de la tour, nous courchons au rez-de-chaussée. J'ai, en outre, fait mettre de solides verrous intérieurs dans les chambres.

— Et vous pouvez garder des domestiques? fit M^e Villers d'un air de doute.

— Notre domestique est sourde ; la femme qui vient l'aider retourne coucher chez elle tous les soirs ; quant au jardinier et à sa femme, ils sont toujours logés dans la tour, ils semblent n'avoir peur de rien.

L'avocat rapporta fidèlement cette conversation à son ami qui se promet de tirer cette affaire au clair dès son arrivée au château, ce qui ne tarderait pas, car rien ne le retenait plus à Paris.

— Il me faut, dit-il mélancoliquement, pendant sa dernière visite à l'avocat, renoncer à prouver la nullité du mariage.

— Ton affaire, lui répondit celui-ci, me semble frappée de malchance ; dès que nous avons cru tenir le bout du fil, il s'est cassé entre nos doigts. Mais, puisque nous ne pouvons faire annuler ton mariage, pourquoi ne divorcerais-tu pas ?

— Je ne ferai jamais traîner le nom des Villomé dans une cour de divorce, et, du reste, à quoi cela m'avancerait-il ? Le mariage religieux tiendrait toujours, et je suis trop pratiquant pour envisager un mariage purement civil.

— Tu pourrais peut-être demander l'annulation en cour de Rome.

— Sur quelles preuves étayer une demande ? Les tribunaux ecclésiastiques sont encore plus sévères que les tribunaux civils, il leur faut, pour se prononcer, des certitudes appuyées sur des preuves indiscutables. Non, je suis bien condamné à vivre solitaire toute ma vie ! Et dire que je ne puis comprendre comment ce coquin a eu l'idée de se faire passer pour moi, je ne puis deviner qui il est, et pourtant il me connaissait certainement, il n'ignorait aucune des circonstances de ma vie. M^e Nicolle, le curé de Saint-Vivien lui étaient connus ; il savait le temps que je resterais absent ; il avait appris à imiter ma signature ; il n'ignorait rien de moi, et, moi, j'ignore tout de lui !

— Mon pauvre ami, espère encore, il arrive tant de choses incroyables tous les jours qu'il se peut que la preuve cherchée, en vain jusqu'ici, nous tombe d'elle-même dans les mains, au moment où nous y penserons le moins.

Lorsque Monique et son oncle eurent terminé leur lecture, ils se regardèrent avec stupeur, puis un sourire radieux éclaira le visage de la jeune femme, pendant qu'elle s'écriait :

— Ainsi, c'est moi qui étais l'obstacle à mon propre bonheur ! Qui aurait pu s'en douter ? Je n'aurais jamais pensé que la loi me tenait enchaînée au marquis. Je comprends tout, maintenant ! Il cherchait partout M^{lle} Poupart pour faire annuler le mariage et, ne pouvant la trouver, se désespérait. Que me conseilles-tu de faire, maintenant ?

— Mon avis est que si, légalement, le mariage est valable, au point de vue des convenances on ne saurait s'en prévaloir, car si le nom de M. de Villomé figure sur le registre de l'état civil, celui-ci n'a donné ni consentement ni signature et ne peut, en conscience, être considéré comme ton mari.

— Comment faire, alors ? On n'acceptera pas de nous marier une seconde fois, si M. de Villomé veut toujours de moi, lorsqu'il connaîtra la vérité, fit Monique en rougissant.

— Je peux me tromper. Pourquoi ne consulterais-tu pas un prêtre ? Il faudra toujours en arriver là, à cause du mariage religieux.

— C'est une bonne idée ; dès demain, j'irai voir le curé de Sainte-Radegonde : c'est mon confesseur, j'ai grande confiance en lui.

L'avis du prêtre fut à peu près identique à celui de M. Dorléac.

— Il me semble, dit-il, que deux êtres ne peuvent être liés par une cérémonie où l'un des deux n'était même pas représenté. Il se pourrait aussi que, plus tard, soit par malice, soit par intérêt, quelqu'un, témoin de votre premier mariage, ne menace de

révéler la vérité. Dans quelle situation vous trouveriez-vous alors ?

— Si nous faisons annuler la cérémonie civile, dit la jeune femme, que devient celle qui a eu lieu à l'église ?

— Elle n'a aucune valeur. Dieu n'unit pas deux noms ou deux fortunes : Il unit deux êtres par un sacrement qu'ils reçoivent sous forme d'une bénédiction dite nuptiale. M. de Villomé n'a point reçu cette bénédiction à vos côtés ; aux yeux de l'Eglise, vous n'êtes pas mariée avec lui.

— Que faut-il faire, alors ?

— Pourquoi n'iriez-vous pas voir un homme d'affaires ? Lui seul pourra vous renseigner avec autorité.

Monique rapporta cet entretien à son oncle qui reconnut que, dans la circonstance, on avait le choix entre deux partis : ou prévenir M. de Villomé, ou charger M. Villers de débrouiller l'affaire.

— Je préférerais que le marquis ne sache pas qui je suis avant que tout soit arrangé, la situation serait trop délicate ; mais cela m'ennuie aussi de le laisser si longtemps dans l'incertitude.

— M. Villers pourrait lui écrire qu'il est sur une bonne piste : cela le ferait patienter.

— Oui, cela arrangerait tout. C'est décidé : demain, j'irai le voir.

Si le jeune magistrat fut surpris en voyant entrer Monique dans son cabinet, il n'en laissa rien paraître et, lui serrant cordialement la main, s'informa de sa santé et de celle de son oncle.

La jeune femme, qui avait hâte d'exposer le but de sa visite, répondit brièvement, demanda des nou-

velles de Lucie, puis plongea immédiatement au cœur de son sujet.

— Je suis venue, dit-elle, vous parler de M. de Villomé.

— Ah ! fit seulement M. Villers qui pensa : « Aurait-elle l'intention de me prendre pour confident de son amour ? »

— J'ai appris par votre récit, continua la jeune femme, la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve, et je viens vous aider à la dénouer.

— Je ne demanderais que cela, si c'était possible, mais vous ignorez peut-être que nous avons déjà tout essayé pour arriver à une solution, sans aboutir à quoi que ce soit. Nous n'avons pu retrouver aucun témoin du mariage de mon ami et de M^{lle} Poupart.

— Pardon : M^{lle} Leméric.

— Comment, Leméric ?

— Eh oui ! L'acte de mariage porte : Thérèse-Jeanne-Monique Leméric.

— Comment le savez-vous ?

— C'est mon propre nom.

M. Villers bondit littéralement hors de son siège ; la lumière venait de se faire dans son esprit.

— Vous seriez..., vous êtes... ?

— Monique Leméric, la femme inconnue de M. de Villomé, parfaitement. Comment mon nom ne vous a-t-il jamais frappé ?

— Parce que je ne l'ai vu qu'une fois à la mairie et que vous avez toujours été, pour mon ami et moi, M^{lle} Poupart. Dire que nous vous avons tant cherchée et que vous étiez si près de nous !

— Il vous eût été assez facile de me retrouver, cependant.

— Par quel moyen? Nous avons fait une enquête à votre domicile du Parc Monceau : elle ne nous a rien appris.

— Vous n'avez pas songé que, si les vivants circulent et changent de pays, les morts, eux, ne bougent pas.

— Les morts?

— Eh oui! Vous deviez bien penser que mon père et ma mère étaient enterrés quelque part; il vous eût été facile de connaître le cimetière dans lequel ils reposent; vous y auriez vu leur tombe parfaitement entretenue et...

— Je comprends, je comprends, interrompit M. Villers : nous aurions eu votre adresse par ceux qui entretiennent le caveau. Dire que je n'y ai pas songé un seul instant! Quel mauvais policier j'aurais fait!

— Cela n'empêche pas d'être un bon magistrat.

— Trop aimable. Mais, pour revenir à la matière qui nous occupe, quel était votre but immédiat en venant me voir?

— Savoir ce qu'il y a à faire pour annuler le mariage.

— Est-ce bien nécessaire? fit, en souriant malicieusement, le jeune substitut.

Monique comprit qu'il avait dû recevoir les confidences de son ami et rougit légèrement.

— Absolument nécessaire, répondit-elle, sans paraître comprendre l'allusion de son interlocuteur.

Et elle lui raconta l'entretien qu'elle avait eu avec le curé de Sainte-Radegonde.

— Si vous êtes de la même opinion que lui, nous pouvons maintenant faire annuler facilement le mariage, fut la réponse de M. Villers. Je vais écrire dès aujourd'hui à mon ami pour le mettre au courant.

— C'est que, interrompit Monique, mon oncle et moi pensons que la présence de M. de Villomé à Poitiers serait fort embarrassante dans la situation bizarre qui est la nôtre vis-à-vis l'un de l'autre. Nous espérons qu'il sera possible de prendre ma déclaration par écrit et de laisser, pour le moment, ignorer mon identité à votre ami.

— C'est faisable; mais il me sera pénible de savoir que Villomé est plongé dans la tristesse, alors qu'il serait si facile de lui rendre l'espoir.

— Rien ne vous empêche de lui écrire que vous êtes sur une bonne piste et comptez d'une façon presque certaine arriver à un bon résultat.

— Comme cela, oui. Pouvez-vous me donner le nom d'une ou deux personnes qui ont connu le faux marquis?

— Rien de plus facile. Mon témoin, Mr. Bolton, sera tout disposé à reconnaître qu'il n'a jamais vu M. de Villomé; il y a aussi les deux jeunes gens qui ont servi de cavaliers à mes demoiselles d'honneur. Ils seront faciles à retrouver : ils appartiennent au cercle des « Élégants », et je vois à chaque instant leurs noms dans les reportages mondains. Si cela n'est pas suffisant, la femme de chambre et la cuisinière qui étaient à la maison au moment de mon mariage pourraient être appelées aussi en témoignage : je sais où demeurent leurs familles, qui donneraient leur adresse.

— Ce ne sera pas nécessaire : Mr. Bolton et les garçons d'honneur suffiront amplement. Je vais m'occuper de leur faire connaître notre affaire et leur dire qu'on aura besoin de leur témoignage.

— N'écrivez pas à Mr. Bolton : mon oncle se chargera de ce soin ; il est en correspondance assez suivie avec lui.

Tout étant ainsi convenu, Monique se leva pour partir ; mais, avant de laisser son conseiller, elle lui demanda s'il faudrait longtemps pour obtenir l'annulation du mariage.

— Je ne puis vous renseigner en ce qui concerne la cérémonie religieuse, répondit-il ; mais, pour la partie civile de l'affaire, je n'ai pas été inscrit au Barreau de Paris pendant plusieurs années sans m'y faire des relations utiles, grâce auxquelles, quand nous aurons trouvé les témoins, l'affaire ne traînera pas.

V

Quelle ne fut pas la joie de M. de Villomé lorsque la lettre de son ami lui parvint ! Elle était assez brève, mais ce qu'elle contenait suffisait à changer son désespoir en une joie profonde.

Heureusement que le substitut avait eu la précaution d'insister sur la nécessité, pour le marquis, de ne pas venir avant qu'il le lui dise, autrement celui-ci, dans sa joie et dans son impatience, serait immédiatement parti pour Poitiers, intrigué qu'il

était par la nouvelle phase où semblait entrer l'affaire de son mariage. M. Villers, en effet, qui avait donné sa parole à Monique de ne pas la trahir, se contentait de dire qu'il avait découvert des témoins qui allaient rendre possible l'annulation du mariage tant maudit.

« Je me demande comment il a pu tomber sur cette nouvelle piste ! se disait le châtelain. Cette affaire est décidément extraordinaire : on croit saisir le bout du fil, il se casse entre vos doigts ; on pense avoir perdu toutes probabilités de réussir, et c'est à ce moment-là que la chance se met de la partie. »

Il n'y avait qu'une chose à faire : s'armer de patience et attendre une nouvelle lettre qui l'appellerait près de M. Villers et... de Monique. Mais qu'était cette attente pleine d'espoir à côté de la perspective désolée qui avait rendu la vie insupportable à celui qui aimait Monique et se voyait condamné à la fuir ?

Pendant que les plus douces pensées remplissaient l'esprit de M. de Villomé, ses amis de Poitiers n'étaient pas oisifs. M. Villers formait son dossier et M. Dorléac avait écrit à son ex-associé pour le mettre au courant de ce que l'on attendait de lui. Monique avait ajouté en post-scriptum, au bas de la lettre de son oncle, les lignes suivantes :

Si vous vous rappelez encore les dernières paroles que vous m'avez dites à bord du bateau qui allait nous ramener en France et si vous êtes toujours dans les mêmes intentions, profitez de ce que nous avons besoin de vous pour venir, je vous ai trouvé une charmante fiancée.

Il y avait quelque temps, en effet, que la jeune femme songeait que leur ami d'Amérique pourrait faire le bonheur de sa cousine Marie-Thérèse. Elle connaissait le vif désir qu'avait M^{me} Chevière de marier sa dernière fille, et Bolton était un excellent parti sous tous les rapports. Il était aimable, doué d'un cœur excellent, comme l'avait prouvé son initiative lors de la fondation de la crèche, et, de plus, fort intelligent. M. Dorléac, qui l'avait connu tout enfant, en faisait les plus grands éloges. Enfin, question non à dédaigner, il était dans une brillante situation de fortune qui lui permettait de se montrer désintéressé dans le choix d'une épouse.

La lettre étant partie par avion, Mr. Bolton, qui était expéditif, arriva exactement quatorze jours plus tard. Monique avait mis ce temps à profit. En annonçant à ses cousines l'arrivée de l'Américain, elle avait parlé de lui en termes élogieux, et plusieurs fois, en causant avec Marie-Thérèse, elle avait tout naturellement rappelé ses souvenirs d'Amérique et raconté le rôle que Mr. Bolton avait joué dans la fondation de la crèche; elle avait même ajouté :

— Si nous étions restés plus longtemps à New-York, notre œuvre se serait continuée par l'établissement d'écoles à proximité de la fabrique; il y a là un beau et utile rôle à jouer pour une femme de cœur.

M. Dorléac fut enchanté de revoir son ancien associé et de causer avec lui des affaires qui avaient occupé sa vie si longtemps. Il lui raconta en détail l'histoire de Monique, en le priant, toutefois, d'en garder le secret. Inutile de dire que, comme tous ceux qui connaissaient la vérité, il trouva l'af-

faire extraordinaire et ne put s'empêcher de dire :

— On donne à l'Amérique la spécialité des escroqueries sensationnelles, mais je vois qu'il y en a aussi en France. Il faut reconnaître, toutefois, que votre nièce a eu de la chance dans son malheur : la mort de celui qu'elle avait épousé a été une délivrance pour elle et a empêché son mari de mettre à exécution ses vilains projets. Se croyant libre, elle aurait pu aussi se remarier; voyez dans quelle situation pénible elle se serait alors trouvée!

Marie-Thérèse, avec sa grâce discrète, sa simplicité de bon aloi et l'énigme piquante de sa physionomie, plut beaucoup à l'Américain, et, comme Monique ne le présenta pas à d'autres jeunes filles, il devina sans peine que c'était d'elle qu'elle avait voulu parler.

Dès le début de ses relations avec la jeune fille, l'idée de M^{me} Leméric lui parut bonne; quelques jours plus tard, il la trouva excellente, et un mois ne s'était pas écoulé qu'il la qualifiait d'idée merveilleuse.

Cependant, M. Villers n'avait pas perdu son temps, et quelques jours après l'arrivée en France de Mr. Bolton, il put écrire à M. de Villomé de se trouver à Paris quarante-huit heures plus tard, pour la confrontation avec les témoins.

Avec quel plaisir ce dernier reçut la convocation, avec quelle hâte il se mit en route, on le devine sans peine; chaque minute qui s'écoulait ne le rapprochait-elle pas de celle qu'il aimait?

Il eut cependant une déception à ce sujet, car, lorsque l'affaire qui l'avait amené à Paris fut terminée dans un sens favorable à ses désirs et qu'il parla d'aller à Poitiers, M. Villers, qui avait reçu

des instructions de Monique, fit tous ses efforts pour le dissuader de faire ce voyage.

— Qu'irais-tu faire dans cette ville? lui dit-il. Revoir M^{me} Leméric, lui dire quoi? Tu es trop délicat pour lui demander d'être ta femme avant d'être complètement libre, et tu ne le seras que lorsque le mariage religieux aura été annulé. Suppose que cela demande plusieurs mois; quelle sera ta position, pendant ce temps-là, auprès de celle que tu aimes?

— Mais si elle allait m'oublier? protesta M. de Villomé. Si, conservant l'idée que je ne suis pas libre, elle cherchait à refaire sa vie sans moi? Car, enfin, elle ne m'a jamais dit qu'elle m'aimait!

— Elle saura par moi que ta libération n'est plus qu'une question de semaines. Cela te suffit-il?

Il fallut beaucoup de courage à M. de Villomé pour retourner à Saint-Vivien sans revoir Monique; mais sa nature était assez noble et assez délicate pour lui permettre de comprendre que son ami avait raison, et il décida de ne revoir celle qui lui était si chère que le jour où il serait libre de lui demander de partager sa vie. Il ignorait naturellement que Monique était l'instigatrice de la procédure pour l'annulation du mariage, M. Villers s'étant retranché derrière la raison du secret professionnel pour ne rien lui révéler.

Comme nous avons déjà pu nous en apercevoir, Mr. Bolton aimait les situations nettes et détestait l'attente; aussi, un après-midi, profitant de ce que Monique ne sortait pas, il s'assit près d'elle et lui demanda carrément :

— Et cette fiancée, quand la demandez-vous pour moi?

— Toujours pressé! fit la jeune femme en souriant. Mais êtes-vous sûr qu'on voudra m'écouter?

— On vous écoutera certainement, mais je ne puis deviner ce qu'on vous répondra, et c'est justement cette incertitude que je ne peux plus supporter. Si l'on veut de moi, pourquoi différer plus longtemps mon bonheur? Si on me repousse, plus tôt je le saurai, mieux cela vaudra pour moi, car le temps ne fera que m'attacher davantage à votre charmante cousine, et un refus me serait de plus en plus douloureux.

— Vous êtes toujours le même : pas de demi-mesure, avec vous! Tant pis si trop de précipitation nuit à votre cause : je vais, pour vous satisfaire, aller chez mes cousines. Attendez mon retour ici; je tâcherai de ne pas être trop longue.

Il n'eut pas cette patience, et Monique, après une visite de moins d'une heure, le trouva dans la rue, qui faisait les cent pas devant la maison des Chevrière. Elle ne put s'empêcher de lui rire au nez.

Sans s'en formaliser, il interrogea :

— Bon ou mauvais?

— Bon! fut la souriante réponse.

— Alors, je peux entrer là?

Et, d'un signe, il montrait la maison de Marie-Thérèse.

— Dame non! Laissez-la un peu se remettre de ses émotions. Vous n'êtes attendu que ce soir. Venez à la maison : je vais vous raconter l'entrevue, cela vous fera prendre patience.

M^{me} Chevrière avait accueilli avec une satisfaction non dissimulée la demande que lui transmettait Monique. Se doutant un peu des projets de l'Américain, elle avait souvent fait causer M. Dorléac

sur son ex-associé, et tout ce qu'il lui en avait dit l'avait convaincue que c'était un parti enviable sous tous les rapports.

Quant à la principale intéressée, ce que Monique lui avait raconté de Mr. Bolton l'avait si bien disposée en sa faveur qu'elle était attirée vers lui avant même de le connaître. Le physique agréable de l'Américain, sa gaieté, son amabilité, achevèrent la conquête déjà commencée, aussi ce fut avec bonheur que la jeune fille répondit affirmativement à la demande en mariage qui lui était adressée.

Ce fut donc en qualité de fiancé que Mr. Bolton fut désormais admis chez les dames Chevière. Il combla littéralement Marie-Thérèse de cadeaux, ne trouvant jamais rien de trop beau pour elle, si bien qu'elle fut presque obligée de se fâcher pour mettre un frein à ses largesses.

Les deux fiancés paraissaient si heureux de se trouver ensemble, ils semblaient si bien être tout l'un pour l'autre que Monique les regardait souvent avec un peu d'envie, et un soupir gonflait sa poitrine lorsqu'elle pensait qu'il lui faudrait peut-être attendre encore longtemps semblable bonheur.

La date de la célébration du mariage de Marie-Thérèse avait été fixée à trois mois de là, et Mr. Bolton, qui ne pouvait rester si longtemps loin de ses affaires, fut obligé de repartir en Amérique, pour ne revenir que deux ou trois semaines avant le mariage. Ce fut un chagrin pour les deux fiancés de se séparer ainsi. C'était le prélude des séparations, car la jeune fille devrait bientôt quitter sa famille : c'était là le mauvais côté de cette union si brillante sous tous les autres rapports.

M^{me} Chevière pensait souvent avec tristesse à l'époque où il y aurait tout un océan entre elle et sa fille. Il est vrai qu'on voyage facilement de nos jours, et Mr. Bolton avait promis de ramener souvent sa femme en France, à condition que sa belle-mère vienne leur rendre visite en Amérique. Elle vivrait donc sur cet espoir.

M. de Villomé, dans son château, trouvait le temps long. Il essayait de l'abréger en faisant mille projets pour l'époque où Monique serait près de lui. Il dessinait les plans d'une serre merveilleuse qu'il voulait faire construire à côté du château, lorsque son mariage serait décidé. Parfois, une vague inquiétude traversait son esprit. Comme il l'avait déclaré à son ami, Monique ne lui avait jamais dit qu'elle l'aimait. S'il se trompait, si elle n'avait pour lui que les sentiments d'une étrangère?... Mais son cœur protestait : il avait bien senti, lui, les battements d'un autre cœur répondre aux siens.

M. Villers, qui écrivait de temps en temps au marquis pour le tenir au courant de son affaire, lui donnait en même temps des nouvelles de leur petit cercle. Il apprit ainsi le mariage de Marie-Thérèse avec Bolton, ce qui ne fut pas sans l'étonner. Il se demanda comment l'Américain avait pu faire connaissance avec la jeune fille ; il pensa que son ami, toujours hospitalier, avait dû l'inviter à venir passer quelques jours à Poitiers, où les deux jeunes gens s'étaient vus et plu. Mais pas un instant la pensée ne lui vint de faire un rapprochement entre Monique et la présence de Mr. Bolton dans la capitale du Poitou.

Enfin, lorsque trois mois se furent écoulés après l'annulation du mariage civil, un télégramme arriva

au château de Villomé. Il était de M. Villers et ainsi conçu :

Affaire heureusement terminée. Viens.

Le marquis en éprouva une telle émotion qu'il fut comme fou de joie pendant quelques minutes, n'ayant que la force de répéter :

— Fini, c'est fini ; je suis enfin libre !

Puis, la réaction se produisant rapidement, il n'eut plus qu'une idée : aller vers Monique pour lui demander le don d'elle-même.

Ce fut par une douce après-midi de septembre qu'il arriva à Poitiers. Son ami, prévenu par télégramme, l'attendait à la gare, et, dans la poignée de mains qu'ils se donnèrent, passa toute la joie qu'ils ressentaient.

Le marquis resta chez les Villers, où il descendait, juste le temps nécessaire pour présenter ses hommages à Lucie, fort affairée par les préparatifs du mariage de sa sœur, qui avait lieu la semaine suivante. Lorsqu'il eut réparé le désordre de sa toilette, il se dirigea immédiatement vers la demeure de Monique.

Ce fut d'une main presque tremblante qu'il tira la sonnette de l'hôtel. Introduit près de M. Dorléac, il avait l'air si ému que celui-ci devina immédiatement que l'épilogue du joli roman de sa nièce était proche.

Il en eut vite la certitude, car, en quelques mots brefs, le marquis lui confia son espoir et lui demanda s'il ne pourrait pas voir Monique.

— Elle est dans la serre, lui répondit M. Dorléac ; je vais vous y conduire.

Il ouvrit la porte et dit simplement :

— Monique, M. de Villomé voudrait te parler.
Puis il se retira.

La jeune femme, en entendant ces mots, tressaillit, et, instantanément, son esprit se reporta à trois ans auparavant, quand, dans une serre toute semblable, elle avait entendu les mêmes paroles; mais celui qui était entré alors n'avait point fait battre son cœur plus vite; sans trouble, elle l'avait vu venir; sans regret, elle avait refusé de partager sa vie. Aujourd'hui, oh! quelle différence! Pour celui qui était là, elle était prête à tout donner, à tout quitter. Amis, famille, patrie ne comptaient plus: lui seul était son univers.

Il la regarda un instant. Vêtue de blanc, tenant à la main trois beaux lis qu'elle venait de cueillir, elle était l'image de la noblesse et de la pureté. Il s'avança vers elle et, s'inclinant très bas, murmura :

— Monique, ma bien-aimée, votre cœur est-il mien?

— Il est vôtre, répondit-elle simplement.

Et, comme il faisait un geste pour l'attirer vers lui, elle l'arrêta :

— Attendez, dit-elle. Avant de vous engager définitivement, je veux que vous connaissiez mon passé.

Il tressaillit. Plus d'une fois, une inquiétude jalouse avait assailli son esprit en pensant qu'il n'était pas le premier homme qui parlait d'amour à la jeune femme. Il avait appris par des mots, des allusions, entendus de-ci, de-là, qu'elle n'était restée mariée que très peu de temps et n'avait pas été heureuse, mais jamais elle-même n'avait fait allusion à son premier mariage. Il protesta :

— A quoi bon parler de ce qui est mort? Songeons seulement au présent, à l'avenir que notre amour fait si radieux.

— Non, dit Monique avec fermeté, il y a des choses que vous devez connaître. Comme vous le savez, je suis veuve; mais, ce que vous ignorez, c'est que l'union contractée par moi fut le premier pas sur une route qui aurait pu être tragique si Dieu, dans sa bonté, ne m'eût préservée de la parcourir.

« J'avais vingt ans lorsqu'une circonstance fortuite mit en ma présence un homme dont l'apparence et le nom s'duisirent celui qui me servait de père. Je n'avais jamais, jusqu'à ce jour, fréquenté d'homme jeune; l'amabilité de celui-ci, sa conversation agréable, la cour discrète qu'il me fit, me portèrent à croire qu'il me serait facile de l'aimer, et j'acceptai d'unir ma vie à la sienne.

« Celui que j'épousai était en réalité un misérable, un aventurier, qui n'avait en vue que la conquête de ma dot. Cependant, il cachait si bien son jeu que nous sommes arrivés au jour du mariage sans nous douter un seul instant que nous ne connaissions même pas le vrai nom de celui à qui je m'unissais pour la vie.

— Vous aussi, vous avez été trompée! murmura M. de Villomé, pensant à celle que la loi avait faite sa femme.

— Mais Dieu, dans sa bonté, veillait sur moi, continua Monique. Il permit que, le soir même du mariage, mon mari soit tué dans un accident d'auto.

— Mais j'ai déjà entendu cette histoire! s'exclama le marquis. Quelle coïncidence que ce soit aussi la vôtre!

— Les deux histoires n'en font qu'une, fit la

jeune femme presque bas, car celui qui m'a trompée se faisait appeler... le marquis de Villomé.

— Vous! C'est vous l'inconnue que j'ai tant cherchée! Comment avez-vous pu garder ce secret si longtemps? cria presque le marquis.

— Au début, j'ignorais que notre mariage fût valable; ensuite, j'ai voulu que ce ne fût pas une idée d'obligation ou de réparation qui vous amenât vers moi, mais seulement le désir de votre cœur.

— La preuve est faite, maintenant; je ne peux que répéter ce que je vous disais tout à l'heure : le passé m'importe peu; le présent, l'avenir sont tout. Mais quelle étrange chose que la vie! Dire que c'était la même femme que je maudissais et aimais en même temps, que je cherchais et fuyais, que je répudiais et désirais. Oh! que j'ai souffert, chère Monique, quand je me croyais séparé de vous à jamais!

— Et moi donc! Quand vous m'avez dit que vous n'étiez pas libre, j'ai cru que mon cœur allait se briser. Mon pauvre oncle était atterré de mon chagrin et devait s'adresser d'amers reproches, car je le soupçonne fort d'avoir arrangé les excursions de cet été pour nous rapprocher l'un de l'autre. C'est donc un peu à lui que nous devons notre bonheur. Si nous allions l'en remercier?

— Pas avant, ma bien-aimée, que vous m'ayez accordé le baiser des fiançailles.

Et, l'attirant vers lui, il lui donna son premier baiser d'amour, tandis que les lis échappés des mains de Monique et foulés sous ses pieds achevaient de vivre en exhalant leur âme de fleur dans un dernier parfum.

La joie de M. Dorléac fut grande en voyant

revenir Monique au bras du marquis; l'air radieux des deux jeunes gens les dispensait de toute explication. Il attira sa nièce dans ses bras et l'embrassa en disant joyeusement :

— Enfin, ma petite Monique va donc connaître le bonheur; mais aussi, ajouta-t-il mélancoliquement, elle va me laisser solitaire de nouveau!

— Je n'en vois pas du tout l'obligation, protesta M. de Villomé; nous serons si heureux de vous avoir avec nous à Saint-Vivien! Ce n'est pas la place qui manque au château, et, l'été, c'est une résidence des plus agréables.

— Je ne dis pas non, répondit M. Dorléac, mais ce sera à condition que vous passiez l'hiver avec moi à Poitiers.

— Ce sera une combinaison très agréable: j'aime beaucoup votre vieille cité poitevine et j'y ai maintenant de bons amis; nous y hivernerons donc avec plaisir.

VI

Le mariage de Marie-Thérèse, auquel Monique et son fiancé assistèrent, fut l'occasion que M. Dorléac choisit pour annoncer les fiançailles de sa nièce.

La parenté félicita chaudement la fiancée, car non seulement, ayant appris à l'aimer, elle était heureuse de son bonheur, mais encore une si belle alliance ne pouvait jeter qu'un nouvel éclat sur la famille.

Les amis et les connaissances furent unanimes à dire que la couronne de marquise siérait bien au front de la jeune femme, et, en la voyant passer avec son fiancé, pendant le défilé du cortège, chacun disait :

— Quel beau couple

Dès que son mariage avait été décidé, M. de Villomé avait écrit à sa cousine de Royaumont pour lui annoncer la nouvelle et lui apprendre en même temps que sa fiancée n'était autre que celle qu'elle avait commencé à aimer lorsqu'elle l'appelait « la jeune marquise ». Il la pria de répandre le bruit de ce mariage, afin que l'étonnement et les commérages du bon public aient le temps de s'épuiser avant leur retour à Saint-Vivien.

La vieille demoiselle répondit une lettre charmante, dans laquelle elle exprimait sa joie de voir devenir vraiment sa cousine la charmante jeune femme qu'elle avait si bien appréciée lors de son séjour à Villomé.

Enfin, disait-elle en terminant, le château va donc se peupler ; que j'en suis heureuse !

— Et vous, Monique, dit le marquis à sa fiancée, lorsqu'elle eut terminé la lecture de cette lettre, serez-vous heureuse de revoir ma vieille demeure ? Vous ne m'avez jamais dit qu'elle avait été votre première impression en la voyant.

— Elle m'a paru d'un aspect sévère, mais lorsque je l'ai eu traversée et que je me suis trouvée sur la terrasse, l'admiration m'a saisie et j'ai été prise d'une émotion presque religieuse devant le panorama incomparable qui se déroulait à mes pieds.

— Ainsi, vous reverrez Villomé avec plaisir ?

— Oui..., dit la jeune femme, en hésitant un peu; je m'y plaisais beaucoup, au début; mais après...

— Que voulez-vous dire? On croirait que le séjour au château vous effraye?

— Ne m'en veuillez pas si j'éprouve quelque appréhension à vivre dans la demeure où j'ai connu de si terribles émotions.

— Quelles émotions?

— N'avez-vous pas entendu parler du fantôme à tête de mort?

— N'est-ce que cela? fit le marquis, en riant. Vous m'avez fait peur. Si le souvenir du revenant est le seul qui vous terrifie, soyez désormais sans crainte, vous ne le verrez plus : je l'ai chassé de Villomé.

— En êtes-vous bien sûr?

— D'autant plus sûr que ce n'était pas un esprit, mais tout simplement un être en chair et en os...
Le jardinier.

— Pas possible! Comment faisait-il? Quel était son but?

— L'intérêt, simplement.

— L'intérêt? Quel pouvait bien être le sien dans cette affaire?

— Je vais vous conter la chose en détail; ce sera le meilleur moyen de chasser vos craintes à jamais.

« Vous vous rappelez certainement que, lorsque je suis parti en Afrique, j'ai confié l'ouverture des portes et fenêtres, pour aérer le château, à la femme du jardinier, celui-ci devant, en paiement de la peine de sa femme, avoir la jouissance du jardin potager et du verger tout le temps que durerait mon

absence. Vous vous souvenez aussi que le parc du château est en majeure partie planté de chênes. »

— Oui, dit Monique; mais je ne vois pas trop comment...

— Attendez, attendez. Quelques jours avant votre arrivée, Oscar — c'est le nom du jardinier, si vous vous le rappelez, — ayant à travailler la journée entière dans le jardin, jugea bon d'amener avec lui un porc qu'il engraisait, pour lui faire manger les nombreux glands qui jonchaient le sol du parc. Comme ce parc est parfaitement clos et qu'il n'y avait aucun dégât à craindre de la part de « l'habillé de soie », il l'abandonna à lui-même et s'en alla à son travail.

— Je commence à croire que vous voulez rire à mes dépens ! fit Monique, que cette histoire ahurissait un peu.

— Mais non, pas un mot de ce que je vous dis n'est inutile. Notre Oscar, lorsque la journée fut terminée, s'en vint chercher son animal. Quel ne fut pas son ennui de le trouver occupé à creuser un trou avec son grouin au pied d'un chêne. « Sale bête ! pensa-t-il, il va falloir que je rebouche ce trou ! » Mais, s'avançant plus près, il aperçut de petites mottes noirâtres que le porc venait de mettre à jour et qu'il commençait à déguster. Il en ramassa une et reconnut sans peine qu'il tenait une truffe à la main, car il en avait souvent vu dans les cuisines du château.

« Inutile de vous dire que le porc fut arraché aux délices du festin et que les truffes furent ramassées par son maître.

« De retour au logis, il fit part de sa découverte à sa femme, qui pensa immédiatement qu'il y avait

là une source de profits abondants qu'il ne fallait pas négliger, car, très probablement, les truffes ramassées ce jour-là n'étaient pas les seules. Ils décidèrent d'explorer le parc avec l'aide du porc, se fiant à l'instinct de celui-ci pour découvrir les bons endroits. Leurs espérances commençaient à se réaliser lorsque votre arrivée vint troubler leurs plans. Impossible pour eux de continuer les recherches dans le parc, aussi l'idée germa-t-elle dans l'esprit du mari et de la femme de vous faire abandonner Villomé. Ils réfléchirent, se concertèrent et décidèrent de jouer la comédie du revenant, qui aurait l'avantage, non seulement de vous éloigner, mais encore de rendre le château invendable, en lui donnant la réputation d'être hanté. »

— Je comprends, je comprends, fit Monique. Mais comment a-t-il pu jouer si merveilleusement son rôle, et comment avez-vous découvert la vérité?

— Quand on me raconta ce qui s'était passé, reprit M. de Villomé, deux choses me frappèrent : les apparitions avaient toujours lieu au même endroit, près de la tour, et jamais le jardinier n'en avait été témoin. Je connaissais, en outre, une particularité que vous ignoriez et qui m'aida beaucoup, il faut l'avouer, à découvrir la vérité. La tour, dont la salle du rez-de-chaussée paraît sans communication avec le premier étage, possède, en réalité, un escalier, si toutefois on peut donner ce nom aux marches étroites et presque verticales qui relient les deux étages, mais il est dissimulé dans l'épaisseur de la muraille qui, si vous l'avez remarqué, a, dans cette partie du château, plus d'un mètre. Il est donc facile, à qui connaît le secret permettant de démas-

quer l'ouverture de cet escalier, de venir du dehors jusqu'au premier étage, en passant par le bas de la tour. Lorsque je sus que la pièce du rez-de-chaussée servait d'habitation au jardinier et à sa femme, la remarque que j'avais faite qu'il n'était jamais présent aux apparitions me revint à l'esprit, et je vis une corrélation étroite entre les deux faits. Il ne s'agissait plus que de trouver le motif expliquant une telle conduite de la part d'un homme qui ne nous avait jusque-là donné que de la satisfaction. Je n'y aurais peut-être pas réussi si, un jour que je revenais à l'improviste d'un court voyage, je n'avais surpris Oscar, qui me croyait absent pour plus longtemps, en train de déterrer des truffes au pied d'un des chênes de mon parc. Le délit était flagrant; il m'expliquait le motif des apparitions et me donnait, en même temps, une arme pour forcer le coupable à avouer.

« Cet aveu, cependant, fut difficile à obtenir. Ce ne fut qu'en menaçant l'homme de la prison et en lui révélant que j'avais pénétré le secret des apparitions qu'il se décida à tout me raconter, en me faisant promettre, toutefois, de lui pardonner.

« Je promis, et il me raconta ce que je viens de vous apprendre. »

— Cela n'explique pas comment il s'y est pris pour si bien nous effrayer.

— Oh! c'était très ingénieusement combiné. Il avait, comme je le pensais, découvert le secret de l'escalier de la tour. Il avait l'intention, au début, de se contenter de s'envelopper dans un drap pour représenter le suaire traditionnel et d'apparaître ainsi de temps à autre, en montant de la pièce où il habitait jusqu'au premier étage; mais, à cette

époque, en creusant le sol pour arracher un arbre mort, il découvrit des ossements humains, parmi lesquels était une tête de mort très bien conservée — sans doute les restes de quelque soldat tué du temps de mes aïeux, dans une de ces rencontres si fréquentes entre voisins à cette époque. — L'idée lui vint alors de corser la comédie en surmontant le suaire du crâne déterré et soigneusement nettoyé, et voilà comment vous eûtes désormais « le fantôme à tête de mort ».

— Monique avait écouté ce récit avec attention.

— Ce que vous venez de me dire, fit-elle, explique les apparitions, mais il y a encore des points obscurs. Comment le jardinier ne fut-il pas blessé lorsque le chauffeur et mon beau-père tirèrent sur lui ?

— Tout simplement parce qu'ayant appris d'eux-mêmes ce qui allait se passer, il avait fabriqué pour ce soir-là une sorte de mannequin qu'il mit dans l'embrasure de la porte, pendant que lui se tenait soigneusement à l'abri derrière le mur.

— Et les mugissements qu'on entendait dans le corridor ?

— Tout simplement la voix contrefaite d'Oscar à travers un porte-voix.

— Et la tête lumineuse dont la vue faillit me faire perdre la raison ?

— Toujours le même crâne, mais revêtu d'une composition chimique et porté dans les mains d'Oscar vêtu de noir, cette fois, ce qui le rendait complètement invisible dans l'obscurité.

— Mais comment avait-il pu pénétrer dans ma chambre ? La porte était fermée à clé.

— Il y était avant vous, caché dans votre garde-robe. Êtes-vous convaincue, cette fois?

— Tout à fait. Mais quelle ingéniosité cet homme a déployée! Il était presque impossible de le démasquer. M. Castéra n'y a pas mieux réussi que nous.

— Non, mais il a su rendre les apparitions inutiles, en s'arrangeant pour ne jamais en être témoin.

— Oscar a dû être furieux?

— Il m'a avoué ne plus savoir quel moyen employer pour faire partir le malencontreux fabricant.

— Il a fallu que vous reveniez pour débarrasser le château de son spectre. Les gens crédules ne manqueront pas de dire qu'il n'apparaît plus parce que le château est de nouveau habité par un Villomé.

— Que nous importe! L'essentiel est que toute frayeur soit dissipée chez vous et que vous veniez avec joie demeurer dans mon vieux logis. Cet heureux temps arrivera vite, maintenant.

La cérémonie du mariage avait été, en effet, fixée à la fin d'octobre, et les jours passaient rapidement, maintenant que les fiancés se voyaient journellement et causaient de longues heures ensemble.

Ils étaient revenus plus d'une fois sur les événements du passé, s'en faisant connaître mutuellement les moindres détails. M. de Villomé parlait souvent de ce que lui avait appris M. de Saint-Yves sur celui qu'il appelait Henri Vilmot; il regrettait beaucoup de ne pas avoir percé l'incognito de celui qui l'avait si bien personnifié.

— Je suis persuadé que je l'ai connu, et si vous

aviez une photographie, je connaîtrais très probablement son vrai nom.

— Nous ne nous sommes pas fait photographier, répondit Monique. N'ayant pas de séparation en perspective et aucun parent ne nous demandant notre portrait, nous avons jugé inutile de le faire faire.

Elle s'arrêta soudainement de parler, et, se frappant le front :

— Mais, j'y pense : la photographie que vous désirez tant doit exister sur le passeport que nous avons fait établir pour notre voyage en Espagne ! Je vais voir si je peux le retrouver.

Quelques minutes plus tard, Monique revenait dans le salon où avait eu lieu cette conversation et remettait à M. de Villomé un livret sur la première page duquel s'étalait la photographie d'une tête d'homme.

Le marquis ne l'eut pas plus tôt aperçue qu'il poussa un cri :

— Paul Dumas ! C'est Paul Dumas ! Tout s'explique.

— Qui était-il ? demanda la jeune femme, un peu émue.

— Il est resté à mon service comme valet de chambre pendant trois ans et ne m'a quitté qu'au moment de mon départ pour l'Afrique. Je lui ai demandé s'il avait trouvé une autre place ; il m'a répondu qu'un petit héritage qu'il venait de faire le dispensait de chercher du service et qu'il allait probablement prendre un petit commerce. Je comprends maintenant pourquoi il était si bien au courant de tout ce qui me concernait ! Comment cette idée de me personnifier a-t-elle bien pu germer

dans sa tête? Nous l'ignorons toujours. J'ai souvent supposé, du reste, qu'il n'était pas né pour la situation qu'il occupait auprès de moi, car il paraissait instruit et bien élevé, mais il ne m'a jamais rien fait connaître de son passé sous ce rapport. Peut-être a-t-il fait de mauvaises connaissances qui l'ont mal conseillé, ou l'ambition de remonter quelques degrés de l'échelle sociale l'a-t-elle perdu. Nous ne le saurons jamais, probablement; mais soyons-lui indulgents, car sa faute lui a coûté la vie.

« Ainsi, pensa Monique lorsqu'elle fut seule, ce n'était qu'un valet de chambre, et mon pauvre beau-père qui était si fier de l'avoir pour gendre! Que fût-il devenu si la vérité lui avait été révélée! »

Ainsi se dissipa le dernier mystère qui planait sur cette affaire extraordinaire.

ÉPILOGUE

Le mariage de Monique et du marquis fut célébré par une claire journée d'octobre. Le matin, de bonne heure, les deux fiancés s'étaient agenouillés ensemble à la table de communion pour y remercier Dieu qui les avait si miraculeusement rapprochés et Lui demander de bénir leur nouvelle vie.

A onze heures, le mariage fut célébré dans la plus stricte intimité; seule la famille était présente. Encore n'était-elle pas au complet, puisque Marie-

Thérèse, depuis quelques jours déjà, avait commencé sa nouvelle vie en Amérique.

M. Villers servit de témoin au marié, le colonel Osmond à la mariée, que son oncle conduisit à l'autel.

Vêtue d'une robe bleu pastel garnie de skunks, parée d'un merveilleux collier de perles, don princier de M. Dorléac, Monique méritait vraiment les regards d'admiration que son fiancé jetait sur elle.

Le jeune couple partait le soir même à destination de Saint-Vivien. Comme l'avait dit un jour le marquis à son ami, il emportait son trésor, sa femme, au fond de sa vieille demeure, pour qu'elle fût toute à lui et lui tout à elle.

Ils arrivèrent à Villomé par une de ces après-midi d'automne où la nature, avant de s'endormir de son sommeil hivernal, semble vouloir prodiguer ses derniers sourires.

Un doux soleil éclairait la parure dorée des arbres, les bosquets encore fleuris, les pelouses que les pluies de septembre avaient fait reverdir.

Au bras l'un de l'autre, ils remontèrent l'avenue qui conduit au château, et lorsqu'ils l'aperçurent, tous deux s'arrêtèrent un instant pour le contempler.

Pour lui, c'était le berceau de la race, la demeure où des générations de Villomé s'étaient succédé, maintenant à travers les siècles leurs traditions d'honneur et de vertu.

Pour elle, c'était l'asile où, désespérée et meurtrie par la vie, elle était venue chercher l'oubli et d'où elle avait fui dans l'épouvante, pour y revenir triomphante et heureuse.

Pour tous deux, c'était le lieu où s'épanouirait leur jeune bonheur, la maison où ils venaient fonder un foyer, la terre bénie où naîtraient les fils et les filles de leur amour.

Le soleil couchant les trouva sur la terrasse, regardant côte à côte le splendide panorama qui se déroulait à leurs pieds et qui s'estompait peu à peu dans les brumes du crépuscule.

— Voici venir la nuit, fit Monique.

— Oui, lui répondit son mari; mais demain le jour reviendra. N'est-ce pas là l'image de la vie où passent tour à tour les ténèbres de la souffrance et de la douleur et les clartés de la joie et du bonheur?

— La souffrance, la douleur, répéta rêveusement Monique, elles viendront, sans doute, un jour, s'asseoir à notre foyer : nul n'en est exempt; mais si, continuant à nous aimer, nous nous inclinons devant la volonté de Dieu, nous posséderons toujours deux grands biens que nul ne pourra nous ravir : la paix et l'amour.

FIN

ALBUMS DE BRODERIE ET D'OUVRAGES DE DAMES

COLLECTION " MON OUVRAGE "

- ALBUM N° 4.** *Les Fables de La Fontaine en broderie anglaise et en filet.* 36 pages. Grand format.
- ALBUM N° 5.** *Filet et Milan. (Filets anciens, filets modernes.)* 300 modèles. 100 pages. Grand format.
- ALBUM N° 8.** *La Décoration de la maison.* Ameublements de tous styles. Plus de 100 modèles d'arrangements. 100 pages. Grand format.
- ALBUM N° 9.** *Album liturgique.* 42 modèles d'aubes, chasubles, nappes d'autel, pales, etc. 36 pages. Grand format.
- ALBUM N° 11.** *Crochet d'art pour ameublement.* 200 modèles. 84 pages. Grand format.
- ALBUM N° 12.** *Vêtements de laine au crochet et au tricot.* 150 modèles. 100 pages. Grand format.
- ALBUM N° 13.** *Toute la layette. Broderie. Tricot et crochet.* 100 pages. Grand format.

Les Albums 1, 2, 3, 6, 7 et 10 sont épuisés.

Chaque album, en vente partout : 8 fr. ; franco : 8 fr. 75.

- ALBUM N° 14.** *Alphabets et Monogrammes,* contenant de nombreux modèles en grandeur d'exécution pour lingerie, draps, nappes, serviettes, etc.

L'album de 64 pages, en vente partout : 6 fr. ; fco : 6 fr. 75.

COLLECTION " AUREOLE "

- TOUT EN LAINE** (Album n° 1).
NOUVEAUX LAINAGES (Album n° 3).
LES PLUS JOLIS LAINAGES (Album n° 4).
TRICOT et CROCHET (Album n° 5).
TRICOT et CROCHET (Album n° 6).

Chaque album de 36 pages, en vente partout : 3 fr. 75 ; franco : 4 francs.

PREMIÈRES BRODERIES, nombreux ouvrages faciles à exécuter. L'album de 64 pages : 3 fr. 75 ; franco : 4 fr.

Éditions du "Petit Écho de la Mode", 91, rue Casan, PARIS (XIV^e).
(Service des Ouvrages de Dames.)

N° 368. * Collection STELLA * 10 juillet 1935

La Collection " STELLA "

est la collection idéale des romans pour la famille
et pour les jeunes filles par sa qualité morale
et sa qualité littéraire.

Elle publie deux volumes chaque mois.

La Collection " STELLA "

constitue donc une véritable
publication périodique.

Pour la recevoir chez vous, sans vous déranger,

ABONNEZ-VOUS

L'ABONNEMENT D'UN AN (24 romans) :

France et Colonies : 30 francs.

L'ABONNEMENT DE SIX MOIS (12 romans) :

France et Colonies . 18 francs.

L'ABONNEMENT D'UN AN donne droit à recevoir,
en prime gratuite, *UN RELIEUR MOBILE* cartonné
permettant de relier facilement un volume de la
Collection " STELLA "

Adressez vos demandes, accompagnées d'un mandat-poste
ou d'un chèque postal (Compte Ch. postal Paris 28-07),
à Monsieur le Directeur du *Petit Écho de la Mode*,
1, rue Gazan, Paris (14^e).

* * * * *